

Montréal a maintenant sa charte d'annexions

De notre envoyé spécial, Jean-Marc LALIBERTÉ

QUEBEC. (De notre envoyé spécial). — Montréal a maintenant sa Charte des annexions. Le comité des bills privés de l'Assemblée législative a approuvé hier toute une série de modifications à la charte de la métropole, amendements qui établissent une procédure d'annexion qui s'appliquera à toutes les tentatives que la ville pourra faire pour agrandir son territoire.

Tel qu'on l'avait prévu la semaine dernière, seul le cas de la ville de Rivière-des-Prairies a fait l'objet d'une procédure, à part parce que dans ce cas il ne se pose pas de problème, toute la population de cette ville désire l'annexion à Montréal.

La nouvelle procédure établie n'a pas soulevé de débats violents, car toutes les municipalités de la banlieue se sont ralliées à ce principe d'une procédure générale.

Le comité a consacré sa séance d'hier après-midi à discuter de certaines modalités, de points de détail, et de correction dans le texte.

La nouvelle procédure peut se résumer ainsi :

Quand Montréal jettera les yeux sur un territoire, il lui faudra d'abord adopter un règlement d'annexion contenant une désignation complète du territoire à annexer et énonçant les conditions de l'annexion et prévoyant aussi la constitution de ce territoire en un ou plusieurs quartiers ou son annexion à un ou plusieurs quartiers déjà existants de la cité.

Ce règlement adopté par son conseil, Montréal le transmet au conseil de la municipalité intéressée pour approbation ou rejet.

Si le conseil de la municipalité approuve le règlement, il appartient alors à Montréal de convoquer une assemblée des électeurs-propriétaires de la municipalité pour leur soumettre le règlement. Pour ce faire, Montréal doit publier le règlement à deux reprises, à une semaine d'intervalle, dans deux quotidiens de langue française et deux de langue anglaise, publiés à Montréal. De plus, un avis doit désigner l'endroit et l'heure où aura lieu l'assemblée.

Si l'assemblée approuve le règlement, celui-ci est transmis au lieutenant-gouverneur en conseil pour approbation.

Cent électeurs-propriétaires présents à l'assemblée demandent la tenue d'un référendum, celui-ci devra être tenu dans les 30 jours. Le scrutin a lieu en la manière prévue aux articles 399 à 410 de la loi des cités et villes, sauf que le vote est pris à la majorité en nombre seulement.

Si le vote est affirmatif, le règlement est, comme dans le cas précédent, transmis au cabinet provincial pour approbation finale.

Dans le cas où le conseil de la ville intéressée refuse ou néglige d'approuver le règlement dans les délais prévus, Montréal pourra alors faire parvenir une requête en annexion à la Commission municipale qui, après enquête, pourra décréter la tenue d'un

référendum conformément à la loi qui régit la commission.

Dans le cas de Rivière-des-Prairies, la procédure sera encore beaucoup plus simple. Montréal soumettra son règlement d'annexion au conseil de cette municipalité et, si le conseil l'approuve, le règlement sera immédiatement soumis au lieutenant-gouverneur en conseil.

Montréal-Nord, qui désire annexer une partie du territoire de cette municipalité a demandé que l'annexion à Montréal dans ce cas soit soumise à la loi générale.

Le premier ministre, M. Lesage, a dit au procureur de Montréal-Nord, Me Adolphe Prévost, que rien n'empêche cette ville de procéder en vertu de la Loi des cités et villes ou de s'entendre avec Montréal.

La clause du bill a donc été approuvée telle que préparée

Bientôt, on saura comment trouver des revenus accrus

QUÉBEC (De notre envoyé spécial). — Le premier ministre de la province, M. Jean Lesage, a déclaré hier qu'il entrevoit le jour où les diverses institutions gouvernementales, provinciales, municipales et scolaires, sauront où se diriger pour obtenir plus de revenus.

Parlant aux représentants de Montréal et des villes de banlieue qui ont assisté à l'étude du bill de la métropole, M. Lesage a déclaré : "Nous avons fait ce que nous croyons juste et dans l'intérêt de la population de Montréal et en ce qui concerne les annexions nous croyons avoir rendu justice à tous par l'établissement d'une procédure générale".

Après avoir dit que le gouvernement continuera à écouter les revendications de Montréal et des autres villes de la province, le premier ministre a souligné le travail qui sera accompli par la Commission d'enquête sur la fiscalité.

"Je fonde, dit-il, de grands espoirs sur cette commission et l'entrevois le jour où les pouvoirs fiscaux seront déterminés de telle façon que chaque pouvoir, provincial, municipal et scolaire, aura plus d'espace et saura où se diriger pour obtenir les revenus de plus en plus nécessaires".

Avant M. Lesage, le maire de Montréal, Me Jean Drapeau, a exprimé les remerciements de la métropole à l'endroit des membres du comité des bills privés. Il a souligné que c'est dans "un sentiment de grand sérieux que nous avons travaillé dans l'intérêt commun".

Les procureurs des villes de banlieue se sont joints aux sentiments exprimés par Me Drapeau et M. Paul Dozois, député de St-Jacques, a dit au nom de l'opposition que le groupe de l'Union nationale est toujours heureux de travailler dans l'intérêt de Montréal et des villes de banlieue.



M. Lesage appuierait Pearson ouvertement

Par Marcel VLEMINCKX

Le premier ministre Jean Lesage donnera-t-il ouvertement un coup d'épaule à Lester Pearson et à ses candidats libéraux dans la province de Québec d'ici le 8 avril prochain ?

La question est posée dans la Vieille Capitale. Mais la réponse qui, seule, pourrait être formulée par M. Lesage, est inconnue. Cela ne veut pas dire qu'elle sera négative.

On a demandé à M. Lesage s'il ne songe pas à jeter dans la mêlée fédérale son prestige personnel et la puissance des réalisations de son administration, à l'appui de M. Pearson. Il a répondu : "A chaque jour suffit sa peine. Je ne m'occupe jamais des rumeurs. Votre journal semble mieux renseigné que je le suis".

"LE DEVOIR" n'est évidemment pas le seul organe d'information à soulever l'hypothèse d'une participation de M. Lesage à la campagne fédérale. La Presse canadienne soulevait cette hypothèse et va jusqu'à dire : "M. Lesage éluderait la possibilité de jouer un rôle actif dans la campagne électorale".

Un comité précieux

Ce feu est allumé, à Québec, par la candidature de M. Jean-Charles Cantin, un solide libéral dans Québec-Sud. Le comité fédéral correspond, règle générale, au comité provincial de Québec-Ouest, le comité de M. Lesage lui-même. On affirme bien haut, dans la ville, qu'il y a de l'honneur du premier ministre qu'un libéral soit élu dans Québec-Sud.

Or, dans Québec-Sud, le libéral Cantin perdrait quelques plumes, d'ores et déjà, selon les observateurs politiques, parce que le Nouveau parti démocratique "y enlèverait quelques voix" à M. Cantin.

En outre, les progressistes conservateurs auraient eu la main heureuse. Leur candidat dans ce comté est M. Jacques Marquis. Ce dernier était le principal organisateur de Jean-Jacques Bertrand, au congrès de l'Union nationale en 1961. Lors de la campagne fédérale de juin 1962, M. Marquis était l'organisateur de M. Jacques Flynn.

Il est jeune (36 ans), dynamique, estimé de tous et, qualité qui l'aide auprès de l'électorat féminin, c'est un "joli garçon".

Voir p. 15: Lesage appuierait

M. Pearson précise: Cuba a contribué à ma décision sur les armes nucléaires

De notre envoyé spécial, Jean-Pierre FOURNIER

SUMMERSIDE. (Île du Prince-Édouard). — M. Lester Pearson a révélé à Charlottetown, mardi soir, que la crise cubaine n'avait pas été étrangère à sa décision de modifier la politique de défense du parti libéral dans le sens de l'acceptation des armes nucléaires. "La crise de Cuba a certes eu quelque chose à voir dans ma décision, a-t-il dit. Jamais depuis 1956 nous ne sommes venus aussi près de la guerre".

L'effet de la crise cubaine n'a toutefois pas été spontané puisqu'en novembre, un mois après qu'elle eut été déclenchée, M. Pearson réaffirmait, dans la lettre qu'il a adressée à un militant pacifiste, son opposition inébranlable à tout armement nucléaire pour le Canada.

Le blocus de l'île des Antilles par les États-Unis a été décrété en octobre et c'est en janvier que le chef du parti libéral canadien a finalement annoncé, à Toronto, qu'il approuvait désormais l'acquisition d'armes nucléaires à l'encontre de toutes ses prises de position antérieures. Il a justifié ce revirement en disant que le Canada avait déjà contracté des "engagements" (ce que nie M. Diefenbaker) qui lui étaient inconnus jusqu'alors.

De passage à Ottawa, entre temps, le général Lauris Norstad, commandant démissionnaire des forces de l'OTAN, avait amèrement reproché au gouvernement Diefenbaker de faillir à certains engagements en refusant de munir les troupes canadiennes d'armes nucléaires. M. Pearson semble devoir insister particulièrement sur la question des armes nucléaires au cours de sa tournée dans les provinces de l'Atlantique, sachant que la politique libérale est plus susceptible d'obtenir la faveur du corps électoral que celle de tout autre parti. Les sondages effectués ici indiquent que l'opinion publique incline plutôt pour l'acceptation des armes nucléaires.

Devant les étudiants de l'université St-Dunstan, mardi après-midi, M. Pearson a soutenu avec force l'attitude de son parti au sujet des armes nucléaires. Dans la soirée, il a consacré la majeure partie d'un long discours à cette question qu'il a de nouveau abordée à Summerside, hier après-midi.

Il s'est défendu passionnément d'obéir aux dictées de Washington. "Je trouve profondément regrettable, a-t-il dit, que certains chefs politiques aient cru devoir recourir à des insinuations portant des germes d'anti-américanisme afin d'obtenir l'appui du peuple canadien. On peut fort bien défendre une politique authentique".

Politiquement, cette histoire s'est manifestée par une certaine excentricité électorale: depuis la Confédération, les Beaucerons ont démontré qu'ils n'étaient pas de ceux qui se laissent influencer par la pression du climat politique dans l'ensemble de la province ou du pays; dès 1866 le député fédéral de la Beauce, un conservateur, M. Taschereau — un des ancêtres de cette grande famille qui a fourni au Québec notamment un cardinal et un premier ministre, — s'élevait

Les seconds de Pearson au Québec...

SUMMERSIDE, I.-P.-E. — Si MM. Lionel Chevrier et Maurice Lamontagne tiennent toujours à leurs postes de premiers lieutenants de M. Pearson dans le Québec, ils feraient bien d'y voir de plus près. Car, dans l'esprit de M. Ira Lewis, candidat libéral dans la circonscription de Queen's, à l'Île-du-Prince-Édouard, ils ont déjà été supplantés par C.M. "Bud" Drury (St-Anthoine-Westmount) et John Turner (St-Laurent-St-Georges).

Chargé de présenter M. Pearson au ralliement de Charlottetown mardi soir, M. Lewis a fait un long éloge du chef libéral et l'a félicité particulièrement d'avoir déniché "des hommes du calibre de Paul Martin et de Walter Gordon, en Ontario, de John Pickersgill, à Terre-Neuve, de "Bud" Drury et de John Turner dans la province de Québec pour en faire ses premiers lieutenants".

Thompson est prêt à fonder un parti de "l'entreprise privée"

STONY PLAIN (Alberta). — Le chef canadien du Crédit social, M. Robert Thompson, a déclaré hier qu'il aimerait diriger un nouveau parti appuyé par l'entreprise privée, afin de doter le pays d'un gouvernement stable, s'il arrive que le Crédit social obtienne la plus large représentation au sein d'un gouvernement minoritaire.

M. Thompson a dit aux journaux, à la suite d'une assemblée électorale, que le nouveau parti — si jamais il devient une réalité — inclu

Dief promet des salaires haussés

EDMONTON. — Le premier ministre John Diefenbaker annoncera, d'ici deux jours, des hausses pour les militaires canadiens et les employés civils.

M. Diefenbaker a fait cette déclaration hier soir, au cours d'une conférence de presse. Il a affirmé également que si les progressistes - c-o-n-servateurs sont réélus le 8 avril prochain, il convoquera le Parlement dans les six semaines qui suivront le scrutin.

M. Diefenbaker avait quitté Toronto à bord d'un aérobus commercial à bord duquel voyageaient également M. T. C. Douglas, chef du NPD. Au cours de l'envolée, les deux hommes ont causé durant 17 minutes de façon fort enjouée.

A l'aéroport de Winnipeg, M. et Mme Diefenbaker monteront à bord d'un avion privé qui les conduira à Edmonton.

La France va aider l'aciérie du Québec

Service "Le Monde"

PARIS. — Les sidérurgistes français — et peut-être belges — accorderont leur aide technique à l'État du Québec pour l'étude et l'installation d'un complexe sidérurgique dont le gouvernement de M. Lesage a décidé le principe, et qui sera vraisemblablement implanté à partir de 1964 sur les rives du Saint-Laurent. Cet appui a été obtenu par M. René Lévesque, ministre des richesses naturelles du Québec, qui vient d'effectuer un séjour d'une quinzaine de jours en France, en Belgique et en Sarre, pour étudier avec les industriels les possibilités de création de la future usine canadienne.

D'après les déclarations faites par M. Lévesque à l'issue du déjeuner offert vendredi soir par le gouvernement de la province de commerce, France-Canada, et que présidait M. Baumgartner, la définition exacte de la future usine sera précisée à la fin de cette année, les travaux commençant en 1964. En l'état actuel, il semble que l'usine produira au départ 700.000 à 800.000 tonnes d'acier, qu'elle transformera en une grande variété de produits (particulièrement de produits plats) pour répondre aux besoins fort différenciés des utilisateurs locaux.

"Nos chances sont réelles, a déclaré M. Lévesque. Nous ne sommes qu'à Québec du minerai de fer de bonne teneur et bon marché, une électricité à prix réduit (depuis la nationalisation des usines qui fournissent le courant), une main-d'œuvre moins coûteuse qu'aux États-Unis ou en Ontario, enfin un marché local susceptible de se développer rapidement. Une protection géographique (frais de transports sur 500 kilomètres) et douanière (le tarif est de 15% pour les importations en provenance des États-Unis) facilitera l'essor de la future aciérie.

"Quant au financement, nous mobiliserons à cet effet l'épargne locale et emploierons des capitaux publics; éventuel-

lement, l'aide de pays étrangers sera sollicitée, mais à titre de secours symbolique. L'appui des pays amis nous sera surtout nécessaire sur le plan technique: formation de spécialistes, envoi de cadres... La sidérurgie est pour nous, gens du Québec, une activité entièrement nouvelle: il faut que nous apprenions ce métier".

C'est surtout par ses implications politiques que ce projet est important. Il traduit en effet la volonté des habitants francophones du Québec de mettre fin à une situation que M. Lévesque a caractérisée comme étant celle d'une "majorité démographique de l'État qui demeure une minorité économique". Les francophones du Québec ne possèdent en effet que moins de 30% de la richesse économique de cet État, alors qu'ils représentent 80% de la population. Par le truchement de l'État, ils tenteront de prendre progressivement le contrôle de leur province et donner à celle-ci une infrastructure économique plus en rapport avec son importance dans l'ensemble du Canada. D'autres réalisations industrielles suivront donc celles-ci: mise en valeur de nouvelles richesses naturelles et implantation d'industries supplémentaires de transformation.

Que dira M. Filion?

Est-il besoin de rappeler ce que, déjà, nos lecteurs savent bien? Tous sont conviés, samedi, en l'hôtel Windsor, pour participer dans l'après-midi à une réunion d'étude sur le journal, réunion d'étude qui sera animée par Jean-Paul LeFebvre et présidée par Me René Paré. C'est le rédacteur en chef, André Laurendeau, qui amorcera le débat en exposant la conception qu'il se fait du journal. Chacun pourra ensuite prendre part au forum, avec franchise et cordialité.

En outre, un banquet sera offert à M. Gérard Filion qui, présente par André Laurendeau et remercié par Jean Drapeau, doit prendre la parole. Il fera le point des quinze dernières années, qui furent par

moments très difficiles pour "Le Devoir". Il dira ensuite comment, à son avis, se présentent aujourd'hui les problèmes du Canada français.

A ce propos, M. Filion soulignera que, durant de nombreuses années, "Le Devoir" était souvent seul à poser des problèmes, à remettre certains problèmes en question, à faire face aux situations nouvelles. Mais aujourd'hui, M. Filion constate que "tout le monde remet tout en question". Dans ce nouveau contexte, quel pourrait être le rôle de "Le Devoir"?

On peut encore obtenir des billets pour le banquet. (Emploier le coupon de commande à la page 3.)

ECHOS DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

Le ministre du commerce et de l'industrie du gouvernement fédéral, M. Wallace McCreteche, participera pour la première fois à la campagne électorale en cours lors d'une visite à Montréal, aujourd'hui. Il sera le conférencier principal, ce soir, à l'auditorium du Westmount High School, au 4350 de la rue Ste-Catherine ouest. Il sera accueilli par la majorité des candidats PC de la région de Montréal.

Dans Brome-Missisquoi, vendredi soir, 22 mars, à 8 heures, M. Howard Graffley, député sortant et de nouveau candidat progressiste conservateur dans cette circonscription, tiendra une assemblée en la salle de l'école Saint-André, à Sutton.

M. Donat Marois, candidat progressiste-conservateur dans le comté fédéral de Shefford, parlera à deux endroits, dimanche prochain, 24 mars. D'abord, l'après-midi, à 2h. 30, à Acton Vale, et le soir, à 8h. 30, en la salle de l'école Saint-Eugène, rue Laval, à Granby.

Nos éditoriaux

- Claude RYAN, à l'editorial, s'intéresse au rôle des États-Unis en Amérique Latine.
- Au bloc-notes, Paul SAURIOL livre ses réflexions sur des propos récents de M. Lesage sur le journalisme.

Lesage dépose un 3e budget supplémentaire

QUÉBEC. (DNC). — M. Jean Lesage a déposé, hier, à l'Assemblée législative, un troisième budget supplémentaire se chiffrant à \$266.000 et portant ainsi à \$988.077.975 le total des dépenses ordinaires et en immobilisations pour 1962-63.

Ces \$266.000 s'ajoutent en effet au budget général de \$952.958.775 et aux deux autres budgets supplémentaires déposés plus tôt en Chambre dont la somme s'élevait à \$4.671.900 et \$30.181.300.

Le troisième budget supplémentaire contient trois items. Il y a d'abord un montant de \$250.000 inscrit au chapitre des travaux publics. Cette somme représente un tiers du coût d'un pont permanent que projetait de construire la ville de Sherbrooke. Il sera érigé sur la rivière Saint-François pour réunir les rues Terrill et Montréal.

Le nouveau pont facilitera les accès et sortira de la ville par la route numéro 5 et par la route numéro 1, tout en évitant une intersection achronique, celle des rues Queen et Prospect. Ce projet fait partie du réseau intégré des grandes routes de la province.

Le nouveau budget supplémentaire comprend aussi un montant de \$15.000. Il s'agit d'une subvention à la faculté d'arpentage et de génie forestier de l'université Laval qui

désormais sera payée à même les crédits votés plutôt qu'à même le fonds consolidé du revenu. Il n'est pas question ici d'une nouvelle dépense mais simplement de corriger une erreur qui date de plusieurs années. Le budget des dépenses déposé vendredi dernier en Chambre tient compte de cette rectification.

Enfin, le troisième budget supplémentaire apporte aussi une autre correction à une anomalie. Il a trait à un item de \$1.000 inscrit au chapitre des finances. Là encore, il n'est pas question de dépenses additionnelles mais simplement de moderniser une procédure presque séculaire qui permettait au gouvernement de payer à une certaine catégorie de fonctionnaires, ceux dont la permanence est antérieure au 1er avril 1942, une avance de traitement périodique qui se renouvelait automatiquement à toutes les paies.

Cette coutume, en plus de ne pas être conforme à la pratique actuelle, constituait une source d'ennuis au point de

Voir page 15: Lesage dépose

La Beauce, baromètre de l'incertitude électorale

De notre envoyée spéciale, Evelyn GAGNON

ST-GEORGES DE BEAUCE. — L'incertitude au sujet des résultats du scrutin fédéral est plus aiguë dans la Beauce qu'ailleurs. En juin dernier, le candidat créditiste, Gérard Perron, avait été élu avec une majorité de près de six mille voix, le premier créditiste déclaré élu dans tout le Canada.

M. Perron avait établi un autre précédent: il était le premier député du comté qui n'était pas Beauceron depuis plusieurs générations. Pas étonnant qu'aujourd'hui, les habitants de ce comté répètent à tout venant: "On ne peut pas se

fier aux résultats des autres élections pour prédire le résultat de celle-ci".

On enregistre, comme soulignait un journaliste de la région, "on ne peut pas plus prédire le résultat du 8 avril qu'on peut prévoir si la débacle de la rivière Chaudière sera importante cette année".

Et pourtant, tous les partis suivent de près l'évolution des tendances politiques dans le comté. Depuis très longtemps, c'est un comté charnière. Un des centres du peuplement du Québec, siège au 18e siècle de certaines des premières sel-

gneuries, la Beauce n'a jamais perdu la fièvre de ces pionniers, leur assurance, leur indépendance.

Politiquement, cette histoire s'est manifestée par une certaine excentricité électorale: depuis la Confédération, les Beaucerons ont démontré qu'ils n'étaient pas de ceux qui se laissent influencer par la pression du climat politique dans l'ensemble de la province ou du pays; dès 1866 le député fédéral de la Beauce, un conservateur, M. Taschereau — un des ancêtres de cette grande famille qui a fourni au Québec notamment un cardinal et un premier ministre, — s'élevait

contre la Confédération et se séparait de son parti.

Les Beaucerons, eux, appuyaient la Confédération, et l'ont délaissé à l'élection suivante. En 1907, à une élection provinciale complémentaire, les Beaucerons élaient le candidat libéral indépendant, M. Godbout, contre son seul adversaire, le candidat libéral officiel, et ce, en plein apogée du libéralisme québécois.

Depuis, ce ne fut qu'une longue suite de gestes d'indépendance politique: la première assemblée de l'Action libérale nationale s'est tenue à Saint-Georges, en 1924, et la Beauce a élu M. Edouard Lacroix sous

cette étiquette, en 1935. Le même Edouard Lacroix, qui est d'autre part, une des grandes figures politiques de l'histoire du Québec, s'est également fait élire, en 1944, député du Bloc populaire, un des quatre seuls députés que le mouvement avait fait élire à travers la province.

Donc, la Beauce sait innover. Mais depuis quelques années, au témoignage de vieux Beaucerons, les anciennes fidélités s'effritent. "Les grands propriétaires, les grandes familles de la Beauce se désagrègent, nous a dit l'un d'eux. Il y a ici un vacuum".

Voir page 15: La Beauce

EATON — LE MAGASIN DES JEUNES CANADIENS



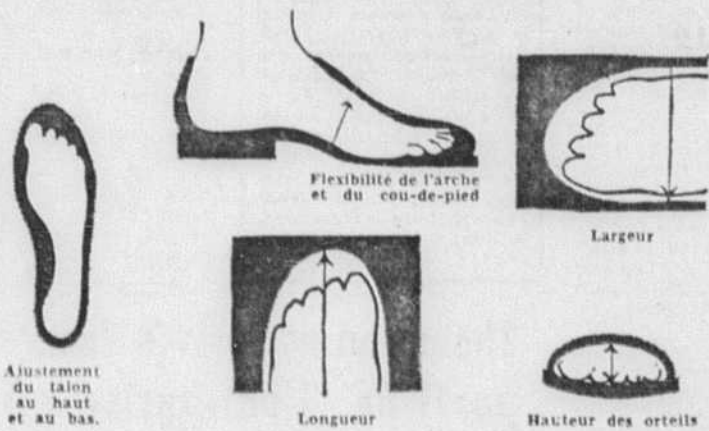
Des chaussures bien conçues sont un point vital dans la conservation de la santé des pieds

Que l'enfant soit debout, qu'il marche ou qu'il coure, des chaussures bien conçues maintiennent l'équilibre du pied et distribuent le poids uniformément. La forme est à la base d'une chaussure bien conçue. C'est sur cette forme que sont moulés la chaussure et le pied de votre enfant. Pendant combien de temps la chaussure continue-t-elle de fournir le support adéquat, dépend du matériel utilisé et de la façon qu'est fabriquée la chaussure. Voilà pourquoi il est si important d'acheter des chaussures de qualité !

S'il est important que la chaussure soit bien ajustée, il est important aussi qu'elle soit choisie pour la circonstance. Les souliers de toilette pour petites filles, les souliers de jeu pour petits garçons, ne fournissent pas le support nécessaire pour la vie active de tous les jours. Ne laissez pas les enfants vous influencer dans votre décision !

Connaissez-vous le Centre Orthopédique EATON ?

Pour les enfants qui ont des "pieds problème", le Centre Orthopédique EATON, exécute minutieusement, chaque année, des centaines d'ordonnances médicales. Un ajustement spécial peut être fait en 24 heures. Nous avons les chaussures correctives suivantes : les "Bonnie Stewart" de formes droite, tournées en dedans et tournées en dehors, ainsi que les "Research" de "Savage", les bottines de clinique "Savage" et les bottines "polio".



Vos enfants sont-ils chaussés convenablement ?

Des rapports de médecins, de magazines et de parents, indiquent que, de nos jours, un grand nombre d'enfants portent des chaussures mal ajustées ou mal formées, qui ont pour effet d'affecter la santé et la posture de l'enfant. Une chaussure trop petite ou mal ajustée est souvent la cause d'une lassitude incompréhensible et peut nuire à la croissance naturelle du pied. Le contraire évite bien des maux pour plus tard.



Tous d'accord ! Il faut chausser ces enfants là où on peut se fier à un personnel qualifié

Nous vous signalons le rayon des chaussures d'enfants chez EATON

Ici, un soin minutieux est apporté à l'ajustement des chaussures d'enfants.

Personnel d'expérience

En plus des deux personnes spécialement entraînées et toujours disponibles pour consultation, tous les commis ont l'expérience nécessaire pour bien chausser vos enfants.

Les chaussures sont ajustées sur 5 points principaux

Flexibilité de l'arche et du cou-de-pied, largeur, longueur, hauteur des orteils, ajustement du talon au haut et au bas. (Voir le tableau).

Echelle complète de pointures

Pour obtenir le meilleur ajustement possible, il existe chez EATON, une échelle complète de pointures et de largeurs.

Souliers de qualité en stock

Souliers EATONIA et BONNIE BRAE de marque EATON ainsi que SAVAGE et autres marques réputées, en cuirs fins, à bouts ronds ou en d'autres modèles. Leur construction comporte des qualités sur lesquelles vous pouvez compter pour un support adéquat et une excellente durée.

Tous les souliers de marques connues sont "Sanitized" pour leur conserver leur fraîcheur et comme mesure préventive contre les dommages causés par l'humidité.

Service d'inscription pour les pieds en croissance

Inscrivez-vous chez EATON et tous les 3 mois nous vous adresserons une carte pour vous rappeler que le moment est venu de faire vérifier la pointure du pied en croissance.

EATON a la chaussure qui convient à chaque petit pied !



POUR LES PREMIERS PAS — une bottine légère, souple, en cuir blanc, avec semelle de cuir flexible, anti-dérapante et contrefort bien ajusté. Pointures 3 à 6, largeurs C, B et EE. 3.99



LA SUIVANTE — UNE BOTTE EATONIA qui aide l'enfant à se tenir debout et à marcher. Empeigne et semelle en cuir souple mais résistant, fausse-semelle coussinée. Pointures 5 à 8, largeurs C, D et E. 5.98



LE PREMIER SOULIER — UN LACE EATONIA pouvant être chaussé dès que l'enfant marche sans contrainte. Empeigne et semelle de cuir flexible. Noir ou brun. Pointures 5 à 8, largeurs C, D et E. 5.98



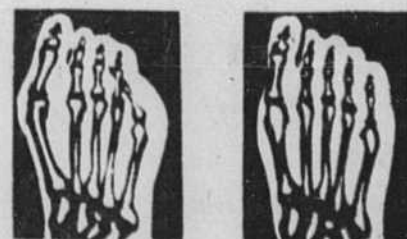
LE "BROUWER'S RESEARCH" à talon de caoutchouc Thomas, empeigne et semelle de cuir. Noir ou brun. Pour bébés, pointures 5 à 8, largeurs B, C, D et E. 7.98. Pour enfants, 8 1/2 à 4, A à EE. 9.98.



UN EATONIA POUR LA FILLETTE — Soulier à bride à bout légèrement pointu. Cuir noir, brun, rouge ou bleu. Semelle de cuir tanné au chrome, tréponite Goodyear. Pointures 8 1/2 à 12, largeurs C et D, et 12 1/2 à 3, largeurs B, C, D. 6.98

Les souliers **Eatonia** sont le choix de tous les Canadiens.

CHAUSSURES POUR ENFANTS (rayon 299), au deuxième, chez EATON



S'assurer du bon chaussant de la chaussure

Voici deux radiographies montrant, à droite, un pied normal, et à gauche, ce qui arrive lorsque les orteils sont gênés dans des chaussures trop petites, causant toutes sortes d'ennuis. Il faut 20 ans au pied pour que se forment convenablement les 28 os qui le composent, et le plus grand soin doit être accordé durant tout ce temps.

LE DEVOIR

MONTREAL, JEUDI, 21 MARS 1963

Reboisement et aménagement de parcs de campisme dans la vallée de la rivière Rouge

Un programme inauguré, il y a deux ans, et visant à rendre plus productive la vallée de la rivière Rouge, porte déjà ses fruits grâce au reboisement et à l'aménagement de parcs pour le campisme et les pique-niques.

Adressant la parole à l'assemblée annuelle de la section forestière de l'Association canadienne des pâtes et papiers, hier, M. M. R. Wilson, de la Canadian International Paper, a expliqué qu'une Association de la rivière Rouge a été formée en 1960 et qu'un programme a

été tracé pour quelques années à venir.

Depuis, on a enseigné dans diverses localités des méthodes de conservation de la forêt, on a planté plus d'un million d'arbres et on a aménagé des parcs pour le campisme, on effectue d'autres travaux d'amélioration.

La rivière Rouge se déverse dans la rivière Outaouais, à mi-chemin entre Ottawa et Montréal. Elle draine une vallée de 2.000 milles carrés ou, par tradition, les principales sources de revenu sont l'agriculture et l'exploitation forestière. Aujourd'hui, en raison de la nature sablonneuse du sol, l'agriculture n'est plus une occupation importante dans la plupart des régions de la vallée. De plus, les exploitants de scieries commencent à manquer de bois et l'emploi n'est plus stable. Cependant, certaines régions improductives se prêtent bien au reboisement et, de plus, la vallée pourrait devenir un centre d'attraction pour ceux qui aiment les sports d'hiver, la pêche, la chasse et la vie au grand air.

Yvan Sabourin fera la lutte à Yvon Dupuis

IBERVILLE. — M. Yvan Sabourin, avocat montréalais et membre du Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion, a annoncé hier sa décision de se présenter comme candidat conservateur dans la circonscription de St-Jean-Iberville-Naperville au scrutin fédéral du 8 avril.

Il s'est dit incapable de préciser les conséquences de cette décision sur son statut de membre du BGR.

"Je crois que si je suis élu, je devrai résigner mes fonctions", s'est-il contenté de dire. Il songe d'ailleurs à écrire à M. Andrew Stewart, président du BGR, en vue d'avoir des éclaircissements à ce sujet. M. Sabourin a noté que M. Robert Sauvé, qui avait été nommé candidat officiel du parti conservateur dans cette circonscription, s'était retiré de la lutte.

M. Sabourin s'était déjà présenté sous l'étiquette conservatrice dans cette circonscription aux élections générales de 1950.

Cette circonscription, qui était auparavant divisée en trois, a toujours été des représentants libéraux à une seule exception près. En effet, le candidat conservateur avait remporté la victoire dans Naperville lors d'une élection partielle tenue en 1890.

U. de M.: étude de projets de recherche pour la paix

C'est au Centre social de l'université de Montréal, 2332 avenue Maplewood, que se rassembleront samedi, le 23 mars, les délégués des universités de Montréal, McGill et Laval, les personnalités du monde des affaires et les hommes de science de la région de Montréal, pour y discuter des projets de recherche pour la paix que poursuit présentement l'Institut canadien de recherche pour la paix.

Un maximum d'environ 40 délégués, universitaires, hommes de science et hommes

d'affaires, a été fixé pour le colloque. Cependant, le soir du vendredi, 22 mars, à 8 h. 30, à l'université de Montréal, salle H-415, dans l'édifice principal, le public sera invité à entendre le conférencier de l'I.C.R.P., le Dr Daniel Lerner, de l'Institut de technologie du Massachusetts. Professeur de sociologie au Centre international d'étude de l'I.T.M., le Dr Lerner a fait une étude suivie des attitudes prises dans les affaires internationales en Angleterre, en France et en Allemagne. Depuis 1954, il a fait quatre voyages dans ces pays pour relever les modifications de vues chez ceux qui influencent les attitudes européennes sur la sécurité et le Marché commun.

Le R.P. Liégé a parlé de théologie pastorale aux étudiants jésuites

Le R. P. André Liégé, o.p., a donné une causerie, hier, à des jésuites étudiants, à la célèbre université de théologie pastorale de la région de Laval, de l'Association des anciens de Laval, de l'Institut des comptables agréés de Québec et il est ex-président de l'Association du personnel de Québec de l'impôt sur le revenu.

Les optométristes se préparent à l'assurance-santé

Le Collège des optométristes et opticiens du Québec vient de présenter un projet de loi à Québec visant à "assurer à la population des meilleurs services visuels, à des honoraires qui lui conviennent".

Le collège a fait savoir qu'il s'agit là de sa contribution à l'élaboration de mesures sociales saines dans le cadre d'un éventuel régime d'assurance-santé qui couvrirait les services optométriques.

Le projet de loi, qui, au dire des optométristes, procède d'un esprit essentiellement social, a pour but d'améliorer la qualité des services visuels, d'offrir au public une meilleure protection, et de normaliser certaines conditions qui prévalent au détriment du véritable esprit de la profession.

Pour ses membres, le Collège des optométristes désire qu'ils soient mieux représentés au Conseil des gouverneurs. Il désire en outre protéger la population contre des honoraires excessifs, de même que contre les pseudo-optométristes.

A ce sujet, le collège désire défendre la pratique de l'optométrie à des techniciens et à des mécaniciens. "Certains individus, disent-ils, peuvent, par un amendement fautive apporté à la loi en 1961, ajouter des lentilles cornéennes ou verres de contact, sans aucune compétence pour ce faire".

Les optométristes veulent également, par leur projet de loi, faire cesser certaines "mesures discriminatoires utilisées contre l'optométrie... avec la complicité du Collège des médecins. Cette discrimination est poussée à son comble par une résolution empêchant les médecins de faire de l'enseignement aux étudiants en optométrie et aux optométristes."



LE DÉPUTÉ FRANCIS BOUDREAU :

"La résistance du Québec prend la forme hideuse d'une guerre subversive"

QUÉBEC, (DNC). — Le député de St-Sauveur, M. Francis Boudreau, a déclaré hier soir, au Club Renaissance de Québec, que la nation canadienne-française, rejetant les politiques centralisatrices mises à l'honneur par les libéraux fédéraux, se replie sur elle-même et a adopté sur le plan fédéral une attitude de résistance passive. Cette résistance s'est amplifiée depuis que le parti libéral a pris le pouvoir à Québec et que la contre-offensive autonomiste du temps de l'Union nationale a cessé, a expliqué M. Boudreau.

Ce repli a-t-il ajouté, a provoqué le déséquilibre des forces en présence et du chaos est né l'instabilité du gouvernement supérieur. L'avenir de la nation canadienne tout entière est incertain.

Le député de St-Sauveur, croit que la force irrésistible du mouvement autonomiste commencé en 1945, ne fait qu'augmenter et risque de briser les cadres de la Confédération devenue trop étroite pour

un peuple en pleine croissance.

Il a dit que si les libéraux avaient continué la même obstruction systématique que l'Union nationale aux plans conjoints fédéraux, nous aurions déjà assisté à la réforme ou à l'écèlement de la Confédération.

La résistance de la nation canadienne-française prend en certains milieux un caractère d'une extrême gravité, a aussi observé M. Boudreau. "Nous-mêmes, pas assistés depuis quelque temps à la fondation de deux partis séparatistes. Et cette résistance prend même dans certains quartiers, la forme hideuse d'une guerre subversive dont les premiers bruits de verre brisé parviennent à nos oreilles incrédules."

"Laissons-nous la situation se détériorer au point où d'irréparables erreurs auront été commises?" s'est demandé le député de St-Sauveur qui a répondu que "l'Union nationale est vigilante et travaille déjà à prévenir l'irréparable."

"Car, dit-il, présents dans les temps, conscients des dangers actuels, les membres de l'Union nationale, les centaines de milliers de nos adhérents peuvent heureusement compter sur les qualités exceptionnelles de leur chef, M. Daniel Johnson, sur sa sagacité, sa rapidité de décision, lui, qui dans l'incertitude et dans le quasi-chaos, conserve une claire vision de ses responsabilités."

"Grâce à lui, l'Union nationale a évolué avec le peuple malgré la précipitation vertigineuse des événements. En toute confiance, nous pouvons le suivre sur la voie nouvelle qu'il nous a tracée en s'inspirant du passé. Nous avons la conviction inébranlable de nous identifier mieux que toute autre formation politique aux véritables aspirations du peuple."

Un grand nombre de personnes, croit M. Boudreau, reconnaissent aujourd'hui que c'est le chef de l'Union nationale qui, présentement, fait preuve de la plus grande clairvoyance, qui semble avoir une vue d'ensemble la plus juste sur les problèmes que pose actuellement notre existence dans la Confédération. "C'est lui qui, avec ses projets de convocation des états généraux de la nation canadienne-française et celle d'une assemblée constitutive, possède et préconise les meilleures solutions à ces problèmes," dit-il.

La "journée des députés" est supprimée Si le bill de Montréal avait été mieux préparé, il y a longtemps que l'étude en serait terminée déclare le chef de l'opposition

QUÉBEC, (DNC). — "Si le bill de Montréal avait été mieux préparé, il y a longtemps que l'étude en serait terminée", a déclaré, hier, le chef de l'opposition lors d'un débat sur la motion d'ajournement proposée par le premier ministre. L'Assemblée législative a dû, une fois de plus, sacrifier la journée des députés pour poursuivre en comité l'étude du bill de Montréal.

La décision a soulevé l'ire du député de Champlain qui tenait absolument à ce que la Chambre poursuive le débat sur sa motion concernant le chômage.

Le premier ministre l'a assuré que, mercredi prochain et le mercredi suivant, on reprendra l'étude de la motion Bellemare et que lui-même participerait au débat.

M. Jean Lesage a cependant relevé l'affirmation de M. Daniel Johnson la jugeant injurieuse envers les autorités de Montréal.

Après avoir dit qu'on avait consacré dix-neuf heures à l'étude des problèmes de la métropole, le chef de l'opposition a déclaré: "Si le bill de Montréal avait été mieux préparé, si le ministre avait mieux connu son affaire, et si le gouvernement, avec tous ses experts, ses commissions, ses avocats-conseils, ses comités d'avisers, était mieux préparé, il y a longtemps que le bill de Montréal aurait été entendu."

"Nous perdons un temps considérable devant le comité des bills privés et ça n'a pas de sens de voir le premier ministre dicter de la législation. Il a assez d'ouvrage et son rôle est tellement important, il y a dans la province des problèmes très urgents, tellement plus urgents que d'occuper le premier ministre à dicter des clauses pour la cité de Montréal et pour ses avocats."

M. Johnson a proposé la formation d'un comité d'experts qui aurait pour tâche d'étudier les bills privés et d'en faire un rapport aux membres de la Chambre.

Plus tôt, le député de Champlain a rappelé, coupures de journaux à l'appui, les hauts cris que lançaient les libéraux dans l'opposition quand le gouvernement leur demandait de sacrifier leur journée du mercredi.

Il a parlé plus particulièrement d'un débat qui avait eu lieu, le 27 janvier 1960, alors que M. René Hamel avait fait une intervention assez tapageuse.

Le ministre du travail a tenu à faire une mise au point en soulignant que ce jour-là, le premier ministre Barrette avait demandé l'ajournement mais qu'il avait refusé de motiver sa requête.

Il avait dit qu'il n'était pas tenu de donner de raisons pour justifier sa motion. C'est alors, a dit M. Hamel, que le chef de l'opposition du temps, M. Lapalme, avait qualifié cette mesure de dictatoriale.

Le ministre a expliqué que le cas dont était saisie la Chambre était loin d'être identique à celui du 27 janvier 1960, parce que M. Lesage, dans sa motion d'ajournement, donne les raisons qui la justifient: la poursuite de l'étude du bill de Montréal.

Le ministre des affaires mu-

nicipales a participé au débat pour soutenir qu'il était plus urgent de recevoir la délégation de Montréal et de la banquette qui représente plus d'un million de personnes que de poursuivre sur le chômage un débat académique qui ne réglerait rien.

M. Bellemare a rappelé à M. Pierre Laporte les nombreux articles qu'il avait écrits dénonçant la mise en veilleuse de la journée des députés.

M. Laporte a répliqué qu'il n'y avait aucune contradiction entre son attitude d'hier et d'aujourd'hui, que les députés avaient la liberté de discuter la motion d'ajournement et même de s'y opposer, ce qui n'était pas le cas sous l'ancien régime.

Le premier ministre a déclaré qu'il ne concevait pas que le chef de l'opposition puisse lui reprocher de s'occu-

per personnellement de l'étude du bill de Montréal. "Il me semble que c'est la mon devoir".

"Le chef de l'opposition, a poursuivi M. Lesage, a reproché vertement aux autorités de Montréal de n'avoir pas un bill mieux préparé. Quand l'on sait la difficulté qu'il y a à préparer un projet de loi sur des questions aussi importantes que celles qui sont soulevées dans le bill de Montréal, je ne vois pas qu'il soit raisonnable de faire des reproches aux autorités de la métropole, et encore moins de faire des reproches aux conseillers juridiques qui se sont dévoués pendant des heures et des heures pour étudier ce projet et préparer un rapport."

Finalement, la Chambre a adopté sur division, l'Union nationale s'y opposant, la motion d'ajournement.

Invitation aux jeunes Canadiens à travailler en Allemagne, cet été

Les lignes aériennes allemandes Lufthansa prétendent leur concours aux jeunes Canadiens et Canadiennes de langue française et de langue anglaise qui désirent occuper un emploi temporaire en Allemagne, l'été prochain.

Les bureaux de Lufthansa à Vancouver, Edmonton, Winnipeg, Toronto, Ottawa et Montréal, disposent de formules d'inscription qui seront ensuite soumises au personnel du bureau central de l'emploi auxiliaire, un organisme du gouvernement fédéral allemand. Les jeunes gens peuvent trouver de l'emploi comme aides et travailleurs saisonniers dans l'agriculture et le commerce, les entreprises de construction, les restaurants et les hôtels. Les jeunes filles pourront travailler dans les fermes, dans les industries des

textiles, de la fabrication métallique et de l'alimentation, ainsi que dans les restaurants, les hôtels, les hôpitaux, les hospices de vieillards et autres établissements.

Les spécialistes ne peuvent trouver d'emploi temporaire, de plus, on exigerait d'eux une très bonne connaissance de la langue allemande. Les salaires minimums sont de 50 ou 75 cts l'heure. Le coût de la vie est plus bas en Allemagne qu'au Canada et l'on peut vivre à l'hôtel pour \$150 par jour. Des expositions et des manifestations culturelles sont fort nombreuses en Allemagne, en été, notamment au cours des fins de semaine. Le bureau de Lufthansa à Montréal est situé dans l'édifice de l'Aviation internationale, boulevard Dorchester.

Pour assister au banquet de M. Filion

Lecteurs et amis du DEVOIR qui désirent assister au grand dîner offert à M. Gérard Filion, en l'hôtel Windsor, samedi, le 23 mars, voudront bien retenir dès maintenant leurs billets. On pourra utiliser le coupon suivant :

Vous trouverez ci-inclus la somme de dollars en paiement de billets pour le "banquet Filion", le 23 mars, à 7 heures, en l'hôtel Windsor de Montréal. (Prix du billet : \$6.00).

Nom Adresse

(Retourner ce coupon au DEVOIR (boîte postale 6033, Montréal 3 avec votre remise).

M. Gérard Dessureault conseiller technique

QUÉBEC. — M. Gérard D. Lévesque, ministre de l'industrie et du commerce, a annoncé hier la nomination de M. Gérard Dessureault au poste de conseiller technique à la division de consultation économique du Bureau d'expansion industrielle du ministère de l'industrie et du commerce. M. Dessureault est membre de l'Association des diplômés de Laval, de l'Association des comptables agréés de Québec et il est ex-président de l'Association du personnel de Québec de l'impôt sur le revenu.



M. LELIEVRE



DR BEDARD

Fondation canadienne sur l'alcoolisme

Trois membres du Comité d'étude et d'information sur l'alcoolisme, un organisme du gouvernement provincial, font partie du bureau de direction de la Fondation canadienne sur l'alcoolisme, récemment formée grâce au concours du gouvernement de sept provinces du pays. Le Dr Dominique Bedard, M. Roland Lelièvre, deux membres du Comité d'étude et d'information sur l'alcoolisme, ainsi que M. Robert Massé, avocat, secrétaire général du CEIA, sont au nombre des directeurs de la fondation qui s'occupera sur le plan national de programmes de prévention et de régression de l'alcoolisme, comme il en existe déjà en sept provinces. Les premières réunions de la fondation ont eu lieu récemment à Toronto. Le Dr Dominique Bedard, m.d., dirige les services psychiatriques du ministère de la santé du Québec; M. Roland Lelièvre fait partie du personnel de Radio-Canada, à Québec. Tous deux s'intéressent depuis longtemps au problème de l'alcoolisme.

Il y a au Québec quelque 77.000 alcooliques; environ 240.000 au Canada et plus de 6.000.000 aux États-Unis. La Fondation canadienne sur l'alcoolisme fera campagne dans le public afin que l'usage prudent et rationnel de l'alcool devienne une règle à ne jamais transgresser. Alors que les organismes provinciaux font leur part, la Fondation invitera le public et le gouvernement fédéral à prendre leurs responsabilités face à un problème épineux. Ainsi, la Fondation pourra jouer un rôle pleinement efficace.

Philosophie sociale

Les Instituts indépendants de philosophie sociale, mieux connus au Canada sous le vocable des "Groupements IPS internationaux", annoncent le départ, à destination de l'Europe, de M. Guy-Gaëtan Rivet, directeur de l'Office d'opinions-orientations des instituts. Il assumera prochainement à Londres, Paris et Rome, la direction d'une importante délégation nord-américaine, lors des assises annuelles de cet organisme culturel et scientifique. M. Gilles Paquette, de Montréal, agent d'affaires de l'Office, accompagne M. Rivet dans ce voyage. M. Paquette agira en qualité d'observateur délégué et de propagandiste lors de ces assises.

La Ch. de commerce de Montréal propose un Conseil des assurances

La Chambre de commerce de Montréal se rendait ces jours derniers en délégation à Québec où ses porte-parole ont proposé au gouvernement provincial la formation d'un conseil provincial des assurances. Il serait formé des représentants d'un certain nombre d'organismes professionnels intimement liés à l'industrie de l'assurance. Ce conseil agirait à titre consultatif auprès du surintendant des assurances.

M. Charles de Lotbinière Harwood, président de la Chambre de commerce de Montréal, a présenté au premier ministre Jean Lesage l'étude sur le problème du contrôle gouvernemental des assurances.

La Chambre de commerce de Montréal propose que neuf organisations délèguent chacune un membre. Ce sont : le Barreau de la province de Québec; l'Institut des comptables agréés de la province; l'Association des courtiers d'assurance de la province; l'Association des assureurs-vie de la province; Québec Insurance Adjusters Association.

Dans le cas des quatre autres groupes, le représentant serait choisi parmi leurs membres qui demeurent au Québec; ce sont l'Association des actuaires du Canada; Canadian Life Insurance Officers Association; Canadian Underwriters Association; Independent Insurance Conference.

BYRRH
vin APÉRITIF
au Quinquina
Servir très frais
EMBOUILLÉ EN FRANCE
En vente dans tous les magasins de la R.A.Q. — Numéro 5408

CENTRE MÉDICAL ST-URBAIN

3875 ST-URBAIN, à proximité des hôpitaux Hôtel-Dieu, Ste-Jeanne d'Arc, Notre-Dame, etc.

DANS UN CENTRE MODERNE EXCLUSIVEMENT MEDICAL

- Bureaux à louer le 1er mai pour: médecins, dentistes, opticiens, radiologie, laboratoire
- Un restaurant
- Un vaste stationnement
- CONSTRUCTION à l'épreuve du feu, insonorisée
- Air climatisé central
- Deux ascenseurs.

OCCUPATION 1er MAI, 1963
Pour informations: RE. 7-6755

VIENT DE PARAÎTRE

ESSAI SUR LA CONSTITUTION DU CANADA

Par l'honorable juge Bernard Bissonnette

- Un ouvrage sérieux et documenté sur un des problèmes les plus brûlants de l'heure.

En vente partout à \$3.50

LES EDITIONS DU JOUR
(dirigées par Jacques Hébert) 3411, St-Denis, Montréal, VI. 9-2228

Le rôle des Etats-Unis en Amérique Latine

Le président Kennedy vient de terminer à Costa Rica une conférence de trois jours en compagnie des présidents du Guatemala, du Honduras, du Salvador, du Nicaragua, de Costa Rica et de Panama.

La télévision nous faisait voir mardi soir l'accueil triomphal que M. Kennedy reçut lundi à Costa Rica. C'était là le beau côté de l'histoire.

Le but de la réunion, c'était d'abord d'étudier les mesures à mettre en oeuvre pour enrayer l'avance du castrisme en Amérique Latine. C'était aussi, par ricochet, de réévaluer la contribution des Etats-Unis au progrès des nations d'Amérique centrale et méridionale.

M. Kennedy, au temps où il faisait campagne pour obtenir la présidence, avait reproché à l'administration républicaine son indécision en face de Cuba. Il s'était engagé à organiser un vaste programme de développement pour l'Amérique Latine.

Jusqu'à maintenant, le président n'a pas réussi à faire disparaître Castro de la carte politique. Si l'on écarte la parenthèse nucléaire d'octobre dernier, le régime cubain a continué de subsister grâce à l'aide de l'Union Soviétique. Non seulement le régime a survécu, mais il est même devenu un centre d'influence dont l'action rayonne sur toute l'Amérique Latine. Castro a désormais des alliés dans la plupart des pays latino-américains et Cuba reçoit, chaque mois, des centaines de Sud-Américains qui viennent y suivre des sessions d'entraînement révolutionnaire. Dans la conjoncture internationale actuelle, où le recours à la force s'accompagne souvent d'une perte de prestige considérable, les moyens d'action dont disposent les Etats-Unis pour contrecarrer ce phénomène sont extrêmement limités.

M. Kennedy avait d'autre part mis sur pied, peu après son élection, un vaste programme de coopération économique auquel on donnait le nom évocateur d'alliance pour le progrès. Plus d'un milliard de dollars devait être consacré annuellement, en vertu de ce programme, à des projets de développement économique et social. A ce programme, s'ajoutèrent en 1962 les accords de Punta del Este qui devaient promouvoir les investissements privés dans les Etats sud-américains.

Or, voici qu'après un an et demi à peine, des échos pessimistes se font entendre. En février, l'évêque brésilien des pauvres, Mgr Helder Camara, auxiliaire de Rio de Janeiro, déclarait sans ambages, "L'Alliance pour le progrès est morte". Quelques jours plus tôt, un important dirigeant du ministère américain du Commerce avouait de son côté que l'Alliance était "dans une situation extrêmement précaire".

Les porte parole des Etats-Unis reprochent aux responsables sud-américains de progresser à pas de tortue dans l'instauration de réformes radicales au chapitre de la taxation et de la propriété agricole.

Les Sud-Américains reprochent de leur côté aux Américains leur parcimonie dans l'octroi de fonds nécessaires. Ils se plaignent aussi de complications administratives qui retardent les décisions et créent la confusion.

La confiance faisant défaut, on constate que les capitaux privés américains, effrayés par la menace castriste, fuient l'Amérique Latine. Et même les capitaux appartenant à des Sud-Américains tendent à émigrer vers les Etats-Unis et l'Europe.

Comment sortir du chaos actuel ? Pour plusieurs, il s'agit tout simplement d'accroître les sommes disponibles pour l'aide à l'Amérique Latine. Mais un nombre croissant d'esprits s'opposent à cette façon simpliste de voir les choses. D'où l'expression de critiques qui portent sur deux aspects capitaux de l'aide américaine à l'étranger.

On considère avec raison que la politique américaine d'assistance n'a pas suivi l'évolution récente du concept de développement économique et social. Un peu partout dans le monde, on comprend aujourd'hui que les pays moins avancés ont besoin, pour rejoindre les autres, non pas de mille et un plans juxtaposés d'assistance, sans lien organique les uns avec les autres, mais de plans d'ensemble intégrant tous les aspects, social, culturel, économique et politique, du développement.

Les Etats-Unis continuent, eux, de verser des fonds à gauche et à droite, sans avoir défini au préalable avec les intéressés les buts précis qui devraient être poursuivis. Aveuglés par une crainte maladroite du dirigisme, ils encouragent les investissements mal ordonnés qui créent souvent plus de problèmes économiques qu'ils n'en règlent. Même lorsqu'ils encouragent des réformes, par exemple dans le domaine agraire, ils négligent de redéfinir les objectifs nouveaux d'une production agricole dont les structures essentielles ont été profondément modifiées.

Il faudra donc, pour éviter que les milliards de l'Alliance pour le progrès ne se consomment en pure perte, que les Etats-Unis acceptent de canaliser l'emploi de ces fonds en fonction d'objectifs globaux mieux définis.

Une seconde faiblesse des programmes actuels de coopération entre les Etats-Unis et l'Amérique Latine se situe, selon la revue américaine *The Reporter*, au niveau de la qualité humaine des experts qui représentent les Etats-Unis dans la mise en oeuvre des programmes de coopération. "Le défaut fatal de nos programmes d'aide", écrit James H. Street, réside dans notre incapacité à atteindre les petites gens à qui ces programmes sont destinés.

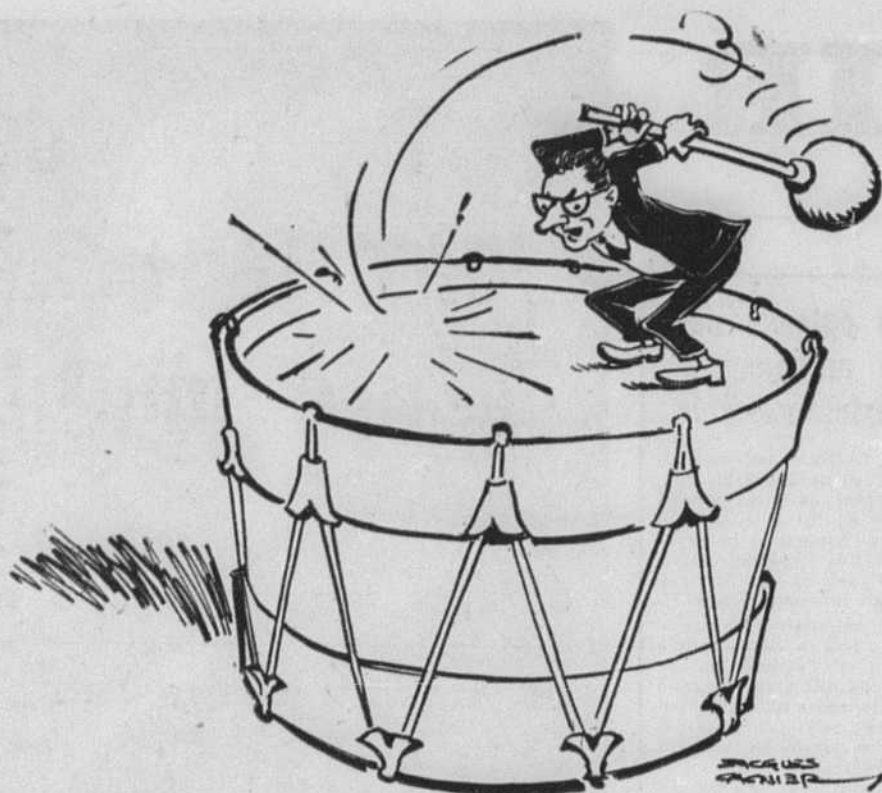
Il suffit d'avoir voyagé un peu à travers le monde pour comprendre la justesse de cette observation. L'Américain qui sort de son pays, en voyage d'affaires ou de plaisir ou même en mission diplomatique, est le plus souvent un être qui respire la santé, la prospérité et la confiance en soi. Mais, dans les pays où il séjourne, il a peine, à cause de son complexe de supériorité, à communiquer avec les gens ordinaires. Il se gagne encore plus difficilement leur confiance.

Cette carence est très grave dans un continent où l'un des principaux objectifs de l'aide américaine doit être de former le plus possible dans chaque pays des autochtones capables de prendre eux-mêmes en main la responsabilité des programmes de développement.

En somme, ce n'est pas tant en termes de tactique que de mentalité et d'attitude que les Etats-Unis doivent aujourd'hui réexaminer leurs relations avec l'Amérique Latine.

Sortir d'une mentalité de puissance pour entrer dans une attitude vraiment fraternelle : tel est le grand moyen par lequel les Américains pourront à la longue, non pas enrayner — ce serait négatif et illusoire —, mais dépasser le castrisme.

CLAUDE RYAN



Pour faire du bruit, on choisit les petites gens et les tambours

L'OPINION DU LECTEUR

— II —

Les bassesses de la théorie

Par MÉSOKURTIS

Ainsi qu'il a été formulé précédemment, la théorie créditiste, encore qu'absurde dans sa formulation actuelle et extravagante dans son plan de campagne, ne laisse pas d'être riche d'éventualités, lourde de sens.

On peut se demander maintenant si l'absurdité ou l'extravagance condamne quelque chose — si toute conception de théorie n'est pas en soi absurde et si le créditisme n'obéit pas à une loi générale. Le tout sans paradoxe. Cette théorie trouve son fondement philosophique dans l'idée qu'une théorie est forcément générale et son application, particulière. Un tour d'horizon des idéaux politiques mis de l'avant pendant la présente campagne devrait suffire à nous renseigner.

L'isolationisme

Tout ce que le Québec compte d'avant-garde en fait d'idéalistes et d'intellectuels s'est tourné vers le Nouveau parti démocratique et il n'est plus resté personne pour mesurer les conséquences d'une planification régentée par lui. Néanmoins, elles nous touchent par tout notre avenir politique et d'une façon telle que la lutte contre le chômage, la croissance économique n'apparaissent plus que comme des desseins à court terme.

La planification suppose quelque chose à planifier et implique, partant, qu'en cas de désertion des capitaux américains, un contrôle des changes soit immédiatement mis sur pied pour y obvier. Comme cette désertion serait inévitable vu le désir de mobilité et d'affranchissement du capital américain, le contrôle des changes le serait aussi et le Canada ravalé au rang des "pays en voie de développement". Puis, devant le programme de désarmement, de nationalisation et d'autonomie du NPD, une inquiétude américaine, vite tournée en panique, la mentalité obsidionale des masses américaines, déjà surexcitée par Cuba, fait ici le reste et, sur la liste des invasions, nous sommes bons deuxièmes!

La stabilité et la centralisation pousive

La théorie libérale de la stabilité se fonde sur la majorité

absolue du groupe au pouvoir, bannit toute idée de coalition, proclame l'instabilité d'Adenauer, se récrie à la pensée de la double richesse intellectuelle des coalitions ou de leur caractère vraiment démocratique et, enfin, refuse un axe libéral-NPD ou, après avoir déterminé sa politique d'ensemble, pareil gouvernement jouirait à la fois d'une vaste expérience administrative et d'un brain-trust qui jusqu'ici, à l'échelle fédérale, a toujours brillé par sa tragique absence. La concrétion de cette théorie, on le voit, aboutirait à un écoulement chantage électoral et chacun sait qu'aucun libéral, en fait, ne s'y prêterait...

Du côté de la centralisation, la pensée libérale, quoique pousive, se survit. A charge les promesses de bourses et d'allocation pour étudiants de monsieur Pearson. Tout citoyen mesure, ici, les conséquences pratiques, inutile d'y revenir. Il faut noter toutefois, en passant, que dans l'hypothèse où les libéraux l'emporteraient, la présence de René Tremblay au Parlement fédéral serait absolument essentielle aux intérêts canadiens-français afin qu'un La Montagne ne fût point tout seul porte-parole "technique". Monsieur Tremblay est un économiste d'envergure qui saurait, au besoin, se faire le champion des investissements décentralisés par des médiums décentralisés et donc munis de certains pouvoirs de taxation...

Une lente agonie

La tergiversation comme facteur d'immobilisme et l'immobilisme comme facteur d'avancement — voilà à peu près la pensée conservatrice, moins absurde que les autres parce que d'application facile et dont le calme olympien, la conviction parmiennienne séduisent dans les débats. Mais son application est, q. et même absurde dans la durée, d'une absurdité de lassitude. Avec le temps, Héraclite a toujours un peu raison.

La réclamation des non-possédants

Dans sa tragédie, la réclamation des non-possédants pour un gouvernement loyal et qui se souvint d'eux le soir des élections serait absurde si le Crédit social se chargeait de les entendre. Il y aurait, dans le Québec, une immense sève de vigueur nationale qui irait se perdre dans le désabusement.

Ainsi tous nos systèmes politiques sont à peu près également absurdes des qu'on les veut appliquer. Il ne faut pas désespérer pour si peu car l'esprit d'administration finit toujours par l'emporter et, fait de compromis, abandonne le plan quand la maison menace de s'effondrer. Mettre le Crédit social en exergue, c'est se refuser à une vision réaliste des choses.

S'il n'en est pas ainsi, si par extraordinaire une théorie se réalise jusque dans les faits, alors on peut encore préférer à la lente agonie promise par les traditionnels (vive l'Espagne!) une bonne révolution qui jette tout par terre mais offre quelque espoir de résurrection (vive l'Allemagne!). De cette révolution sont capables et le NPD et le Crédit social.

La Bible vous parle

Ne courez pas après la mort par les égarements de votre vie n'attirez pas sur vous la ruine par les oeuvres de vos mains. (Sag. 1, 12).

L'homme bon, du trésor de bien qu'est son coeur, tire le bien, tandis que le méchant tire le mal de son mauvais fond; car les paroles expriment le trop-plein du coeur. (Lc 6, 45)

Textes choisis par la Société catholique de la Bible.

l'information proprement dite, mais aussi pour la discussion des affaires publiques et pour l'éducation des adultes. La presse garde un rôle irremplaçable, mais qui exige des moyens différents et renouvelés.

Cela pousse à une centralisation marquée parce que les grands journaux ont besoin de tirages toujours plus forts. "Les difficultés économiques ont entraîné une forte proportion des petits quotidiens à entrer dans des chaînes ou des consortiums qui permettent de réduire les frais; mais en même temps leur indépendance diminue, et se limite souvent aux sujets locaux.

La presse au Canada français a de graves problèmes à résoudre, mais à une époque où le progrès des communications supprime les distances, il est douteux que la solution doive être cherchée dans la multiplication des quotidiens.

P. S.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

FONDATEUR : HENRI BOURASSA (10 janvier, 1916)
Comité de direction : André Laurendeau, rédacteur en chef; Paul Sauriol, rédacteur en chef adjoint; Claude Ryan.
TRÉSURIER : ARTHUR LEBEVRE
"Le Devoir" est imprimé au no 434 est, rue Notre-Dame à Montréal, par l'imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditeur. La Canadian Press est seule autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir". Les droits de reproduction des dépêches exclusives au "Devoir" sont réservés.
Tarif des abonnements : Edition quotidienne (un an : livraison à domicile \$20, Montréal et banlieue, \$20, Québec et Lévis, \$20, Ailleurs au Canada, \$18, Étranger, \$25. Edition du samedi, service par l'abonnement (un an) \$5. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 3e classe de la présente publication.

Deux normaliens disent leur dépit au ministre de la Jeunesse

Monsieur le ministre, lors d'un déjeuner-causerie de la chambre de Commerce de Montréal, vous avez révélé quelques-unes des directives que vous avez l'intention d'envoyer aux Commissions scolaires de la Province. Permettez-nous d'émettre nos idées sur ces directives dont l'essence a été publiée dans le journal "Le Devoir" du 13 mars 1963.

Honorable ministre, nous ne pouvons comprendre que dans si peu de temps, vous ayez changé d'une manière si radicale. Oui monsieur, vous nous désappointez, nous les étudiants et particulièrement ceux des Ecoles normales. Nous avions une confiance illimitée monsieur, mais, aujourd'hui, nous voyons cette confiance s'effriter et même se changer en une profonde déception.

Vous semblez prendre l'éducation du peuple de demain comme une simple industrie qui se doit d'être rentable. Alors donc monsieur Lajoie! L'éducation est au-dessus des millions: n'est-elle pas comme un but primordial la formation d'hommes et de femmes, tant dans leur caractère que dans leur volonté; donc, la formation d'hommes et de femmes dans la pleine acception du mot.

Vous vous attardez, monsieur le ministre, à réaliser des économies de quelques millions par année; ne devriez-vous pas vous interroger plutôt sur l'essence même du processus de formation, sur les relations

Les professeurs de Pont-Viau à M. Gérin-Lajoie : notre confiance, un feu de paille ?

Nous référant aux articles parus dans votre édition... du 13 mars 1963, nous sommes tout à fait d'accord avec votre décision prise par le ministre Paul Gérin-Lajoie, concernant les heures de travail des professeurs et le nombre d'élèves dans leurs classes.

Attendu qu'un enseignement plus fructueux doit primer dans les écoles de la province de Québec, afin de mieux former la jeunesse tant au niveau primaire que secondaire.

Attendu qu'on exige de plus en plus, de la part des instituteurs, plus de qualifications et un rendement professionnel plus adéquat;

Attendu que le ministre de la Jeunesse a, plusieurs fois exprimé le désir de révaloriser la profession de l'instituteur;

Attendu que le même ministre a vanté à maintes reprises la dite fonction et nous assurait de son appui pour des conditions de vie et de travail proportionnées aux services rendus à la société;

Attendu que les professeurs prennent de plus en plus conscience de leur travail d'éducation et de rendement et qu'ils demandent à la société de reconnaître leur noble fonction tout en étant placés dans les meilleures conditions propres à assurer une instruction et une éducation pour le plus grand bien de la jeunesse;

Attendu que le même ministre a, à maintes reprises, vanté la dite fonction et nous assurait de son appui pour des conditions de vie et de travail proportionnées aux services rendus à la société;

Attendu que le même ministre a, à maintes reprises, vanté la dite fonction et nous assurait de son appui pour des conditions de vie et de travail proportionnées aux services rendus à la société;

Attendu que le même ministre a, à maintes reprises, vanté la dite fonction et nous assurait de son appui pour des conditions de vie et de travail proportionnées aux services rendus à la société;

Attendu que le même ministre a, à maintes reprises, vanté la dite fonction et nous assurait de son appui pour des conditions de vie et de travail proportionnées aux services rendus à la société;

Attendu que le même ministre a, à maintes reprises, vanté la dite fonction et nous assurait de son appui pour des conditions de vie et de travail proportionnées aux services rendus à la société;

Attendu que le même ministre a, à maintes reprises, vanté la dite fonction et nous assurait de son appui pour des conditions de vie et de travail proportionnées aux services rendus à la société;

Attendu que le même ministre a, à maintes reprises, vanté la dite fonction et nous assurait de son appui pour des conditions de vie et de travail proportionnées aux services rendus à la société;

Attendu que le même ministre a, à maintes reprises, vanté la dite fonction et nous assurait de son appui pour des conditions de vie et de travail proportionnées aux services rendus à la société;

Attendu que le même ministre a, à maintes reprises, vanté la dite fonction et nous assurait de son appui pour des conditions de vie et de travail proportionnées aux services rendus à la société;

Attendu que le même ministre a, à maintes reprises, vanté la dite fonction et nous assurait de son appui pour des conditions de vie et de travail proportionnées aux services rendus à la société;

LA CAMPAGNE DE L'ÉVANGÉLINE

En annonçant une contribution de \$15.000 du gouvernement provincial à la souscription pour le journal acadien l'Évangéline, M. Lesage a rappelé que le Québec veut être la mère-patrie de tous les parlants français de l'Amérique du Nord, et il a affirmé que notre État provincial a donc un mandat d'agir quand il s'agit de notre langue et de notre culture. Le premier ministre se faisait ainsi l'écho d'un sentiment profond chez les Canadiens français du Québec.

M. Lesage a souligné le rôle irremplaçable et essentiel de l'Évangéline pour polariser tous les mouvements d'affirmation française et tous les efforts économiques des Acadiens. On a dit avec raison que la disparition de ce quotidien marquerait un recul dans l'essor culturel des Acadiens et de leur rôle au Nouveau-Brunswick où ils sont en voie de devenir la majorité. Cette campagne mérite et suscite le plus entier appui dans le Québec, l'objectif de \$150.000 fixé pour notre province doit être atteint et dépassé. C'est non seulement pour nous un devoir de solidarité, mais il y va du prestige et de l'intérêt de tout le Canada français.

Vingt nouveaux quotidiens ?

Le premier ministre a rappelé aussi le rôle historique du journalisme qui "fut longtemps presque la seule profession qui, à côté du clergé, a maintenu les valeurs de la culture et les oeuvres de la pensée chez nous". Dans le monde contemporain, la presse garde une fonction importante, et l'on peut dire que son influence continue de grandir

BLOCS NOTES

tion est plutôt étonnante. Pourtant, M. Leblanc l'appuie d'arguments qui sont plausibles, du moins au premier abord.

C'est une comparaison entre l'Ontario et le Québec qui est le point de départ de cette thèse. L'Ontario, qui a 43 villes de plus de 15.000 âmes, compte 44 quotidiens de langue anglaise. Or Québec, avec 40 villes de plus de 15.000 âmes, n'a que neuf quotidiens de langue française. M. Leblanc enlève de ce nombre les 16 villes qui sont dans la banlieue montréalaise et il conclut qu'il reste 24 villes susceptibles d'avoir leur journal et qu'on peut donc soutenir qu'il y a place pour une vingtaine de nouveaux quotidiens dans le Québec.

L'évolution du journal Si ces journaux pouvaient naître et vivre, il en résulterait des avantages indiscutables. Dans une petite ville, un quotidien anime et stimule la vie communautaire, tant pour les corps politiques que pour les mouvements sociaux et culturels; il favorise le commerce local qui en retour lui apporte des annonces; il crée un sentiment de fierté, de cohésion, et permet de lancer maintes initiatives.

Pour l'ensemble du Canada français, M. Leblanc note que nos journaux ainsi multipliés seraient en meilleure posture dans la coopérative d'information qu'est la Canadian Press; actuellement le Canada anglais compte 94 quotidiens contre seulement onze de notre côté.

Toutefois, malgré l'intérêt indiscutable d'une telle perspective, il est douteux qu'elle soit possible. Les quotidiens des petites villes ontariennes sont nés à une époque bien différente de la nôtre, où le journal pouvait être une entreprise modeste, et où la presse locale subsistait bien moins la concurrence des quotidiens des grandes villes et celle des techniques nouvelles de diffusion.

S'ils devaient naître aujourd'hui, la plupart de ces petits quotidiens ne verraient pas le jour. Il s'agit d'entreprises déjà établies et installées depuis longtemps, où le capital initial est plus ou moins amorti, et en tout cas engagé de façon peu réversible. Ces petites villes ontariennes avaient déjà alors une activité et une prospérité économique qui ont permis la naissance de ces journaux, mais à la même époque, la situation était bien différente dans les petits centres urbains du Québec.

Même si aujourd'hui les choses s'améliorent et si le Québec gagne graduellement du terrain, la vie des journaux est bien différente. Ce sont de grandes entreprises qui exigent de forts capitaux et de

élèves-professeurs, tant sur le plan d'enseignement que sur le plan individuel. Sur quels principes pédagogiques et psychologiques vous basez-vous pour imposer un tel minimum d'élèves par classe et d'heures de travail par professeur?

Cette façon d'agir, de procéder n'est qu'un retour sur l'ancien système qui réunissait de trente à quarante élèves dans une même classe, système qui a été rejeté pour le plus grand bien de l'Etat du Québec. Le chiffre de trente-cinq élèves et ce "au minimum" n'est certes pas sérieux. Pensez-y un peu monsieur Lajoie. Soyez sincère avec vous-même. Croyez-vous qu'alors il y aurait lieu de parler du quinquage élève-malheureux? Non monsieur!

Quant aux heures de travail des professeurs, nous ne pouvons croire non plus que vous les avez pensées sérieusement. Les heures de préparation de cours, les heures de correction, sont-elles aussi des heures de travail? Y avez-vous songé? Que ce soit au secondaire ou au primaire, ce nombre d'heures est beaucoup trop élevé pour que les professeurs puissent donner un rendement vraiment efficace.

Nous espérons, monsieur le ministre, que vous reviendrez vos positions et qu'avant de mettre ces directives en application, vous consulterez les principaux intéressés dans ce domaine: les professeurs.

Deux normaliens.

L'ASSOCIATION DES EDUCATEURS DE PONT-VEIU, proteste vigoureusement contre la décision du ministre de la Jeunesse. Elle fait appel à toutes ses déclarations antérieures condamnant la prise de position de celui que nous appelons déjà "ministre de l'éducation".

Ne trouvez-vous pas que la profession d'enseignant a été trop longtemps rabrouée? Les professeurs ne sont pas prêts à accepter des mesures draconniennes comme la dernière prise par le ministre. Ils n'admettent pas que la planification scolaire et la solution de la question financière se fassent à leur détriment.

Les professionnels de l'enseignement savent plus que tout autre, ce qui est efficace et pédagogique dans l'enseignement. Un professeur ne peut montrer à un avocat ou à un médecin comment exercer sa fonction. Ne pourrions-nous pas réclamer la même attitude de la part des autres professions en ce qui regarde le côté pédagogique de l'éducation?

Monsieur le ministre, toute la confiance que les professeurs ont mise en vous ne se rallie-t-elle qu'un feu de paille? Nous ne pouvons le concevoir.

L'Association des éducateurs de Pont-Viau,

JEAN ROY, président.

Les récentes "normes" de M. Gérin-Lajoie vues par un professeur ontarien

Voilà maintenant que la province "avant-gardiste" rétrograde!

Je voudrais rappeler, M. le ministre, que les professeurs de l'Ontario (niveau secondaire) subissent des horaires surchargés depuis que leur association a obtenu des salaires consoles. Sorte de vengeance du Ministère de l'Éducation et des Commissions scolaires! Je ne vous apprendrai rien de neuf en ajoutant qu'à l'heure présente, ces mêmes associations procèdent dans la même direction mais réclament en plus des diminutions de périodes d'enseignement. Même si la province profite de certains progrès réalisés en Ontario, j'estime que ce nouveau projet constitue un pas en arrière.

J.-P. Bédard, professeur, Ottawa.

Air-Canada figée dans l'unilinguisme ?

M. J.R. McGregor, président, Air-Canada, Montréal.

Je lisais dans l'un des derniers numéros de Commerce Montréal les griefs d'un de vos clients, lors d'un récent voyage Ottawa-Montréal. Peut-être vous viendra-t-il à l'idée de nous répéter cette sempiternelle réponse "que c'est un cas isolé et que, règle générale, le personnel des avions d'Air Canada est bilingue, qu'à tout événement, la compagnie a établi une politique de bilinguisme au niveau de son personnel".

Je vous dirai, mon cher monsieur McGregor, que vous vous "foutez" de nous comme le fait si bien monsieur Gordon. Lundi matin, le 11 mars dernier, je prenais l'avion Toronto-Montréal, à 10.45 h. Je me suis adressé à deux hôtesses pour différentes choses, ni l'une ni l'autre ne savaient un mot de français. Aucune des informaticiennes données au "départ", pendant le trajet et à l'arrivée ne furent données autrement qu'en anglais. A l'aéroport international de Toronto (Inter-Village), j'ai demandé des renseignements aux deux comptoirs d'Air Canada, aucun des préposés ne semblait savoir que la langue de Racine existait. Ne vous demandez pas pourquoi la clientèle canadienne-française cherche à désertier la plus possible Air Canada: elle est dégoûtée et choquée de la façon dont elle est traitée par NOTRE COMPAGNIE.

Pierre Bégin, président L'Imprimerie Jacques-Cartier Inc.

Berlin: le dialogue reprendra sous peu

WASHINGTON — L'Union soviétique a informé les Etats-Unis qu'elle sera bientôt disposée à reprendre les pourparlers exploratoires au sujet du problème berlinois.

Des informateurs britanniques ont signalé que le sous-ministre aux affaires étrangères de l'URSS, M. V. S. Semenov, a rencontré, hier, M. John M. McSweeney, ministre conseiller de l'ambassade des Etats-Unis à Moscou, hier et lui a fait part du désir de la Russie de reprendre les négociations au sujet de l'avenir de Berlin.

Le haut fonctionnaire soviétique a exprimé l'avis que ces pourparlers reprendront bientôt, mais il n'a pas indiqué de date, ni d'endroit pour le début des discussions.

Selon les informateurs américains, les pourparlers relatifs à la crise berlinoise reprendront à Washington même entre le secrétaire d'Etat, M. Dean Rusk, et l'ambassadeur de l'URSS, M. Anatoly Dobrynin.

La météo fait le pont Moscou-Washington

ROME. — L'Union soviétique et les Etats-Unis ont approuvé un programme commun de recherches météorologiques à l'aide de satellites. Des représentants des deux pays ont formulé l'espoir que cet accord marquera un premier pas vers la coopération soviéto-américaine dans le domaine de l'exploration interplanétaire.

Des équipes de savants soviétiques et américains se sont réunies à Rome depuis une dizaine de jours pour régler les détails de l'accord russo-américain en prévision de lancements futurs de satellites.

Les négociateurs en chef sont MM. Hugh L. Dryden, de l'administration de l'aéronautique et de l'espace, et Anatoly A. Blagovarov, de l'Académie des sciences de l'URSS.

La Grande-Bretagne participera aux expériences.

Le cabinet de Gaulle siège à la chandelle

PARIS. — Une grève de quatre heures des employés de l'électricité, hier, à Paris, a paralysé le métro et la plupart des trains de banlieue. Les feux de circulation se sont éteints, des embouteillages monstres ont eu lieu, les restaurants et les magasins ont été plongés dans l'obscurité.

Durant la panne de courant, le cabinet a discuté sous la présidence de M. de Gaulle de la vague de grèves qui s'est abattue sur la France.

Dans l'entre-temps les 20.000 mineurs de l'acier se sont réunis au travail après avoir reçu du gouvernement l'assurance qu'il n'y aurait pas de mise à pied.

Quant à la grève des 240.000 mineurs des charbonnages d'Etat, elle dure maintenant depuis 20 jours.

La Fédération protestante de France a fait appel à tous les chrétiens leur demandant de prier pour qu'un règlement équitable intervienne.

Lord Home a demandé à l'Otan (boudée par la France) une force nucléaire multilatérale...

PARIS. — Le secrétaire d'Etat aux affaires extérieures de Grande-Bretagne, Lord Home, a demandé qu'on élabore sans plus tarder des plans visant à créer une force nucléaire multilatérale au sein de l'OTAN.

Dans un important discours de 40 minutes à une réunion du Conseil permanent du Pacte Atlantique, Lord Home a également insisté sur la nécessité de liens étroits entre l'Europe et les Etats-Unis. Selon les sources d'information, c'est

là un thème auquel les cinq partenaires de la France dans le Marché commun ont également fait écho, au cours des discussions qui ont suivi.

Le ministre des affaires étrangères français, M. Maurice Couve de Murville, n'a pas

assisté à la réunion et les délégués canadiens, français et islandais n'ont pas participé aux discussions.

M. Home s'est dit en faveur de la création d'une force de frappe nucléaire multilatérale qui serait formée de composantes appartenant à chaque pays — comme par exemple les bombardiers V britanniques que la G.B. a offerts à l'OTAN.

Mais les mêmes sources ont déclaré qu'il s'est également prononcé en faveur de la proposition formulée par les Américains pour la création d'une force de frappe nucléaire multilatérale dont les équipages seraient mixtes, à la condition que ce projet se révèle praticable.

Accueil chaleureux

Dans son discours, qui semble avoir été favorablement accueilli par la plupart des ministres des affaires étrangères, Lord Home a réclamé une unité occidentale plus grande et un rôle plus considérable pour les pays européens à l'intérieur de l'Alliance.

Les ministres des affaires étrangères belge, italien, luxembourgeois et allemand ont tour à tour fait des "déclarations fort substantielles" et tous les orateurs ont insisté sur la nécessité de relations étroites entre l'Europe et les Etats-Unis.

"Ce fut une importante consultation politique qui s'est déroulée dans une atmosphère cordiale", a déclaré un porte-parole.

Le ministre des affaires étrangères de la Hollande, M. Joseph Luns, a dit que le Conseil permanent s'est dit d'accord sur la nécessité de conserver des contacts politiques avec la G.B. et les pays de l'OTAN à la suite de l'échec des pourparlers de Bruxelles au sujet de l'entrée de la G.B. dans la Communauté économique européenne.

Quant à la France, on sait qu'elle a refusé de participer à la conférence de Genève qui dure maintenant depuis un an. Paris n'a toujours pas confirmé l'explosion atomique que les techniciens français auraient provoquée au Sahara.

Le major-general Burns, représentant le Canada, a été le seul délégué occidental à répondre à l'intervention du Soviétique. Il a notamment affirmé que le Canada avait toujours été contre les expériences thermonucléaires ou qu'elles se tiennent. L'officier supérieur a ajouté: "Si les grandes puissances n'arrivent pas à s'entendre sur un traité mutuel d'interdiction, il est inévitable que les autres pays se croient en droit de devenir, eux aussi, des puissances nucléaires et commencent à faire leurs propres essais."

Le délégué canadien n'a toutefois pas cité la France nommément, à l'encontre de son collègue indien qui a exposé le "profond regret de son pays au sujet de cette expérience française".

...tandis qu'à Genève, la Russie rabroue Paris (absent) et ses essais nucléaires!

GENEVE. — L'Union soviétique a accusé la France de contribuer à la course aux armements nucléaires de l'Occident, en précisant que les Etats-Unis ont très bien admis

que leurs alliés français fassent récemment exploser un engin nucléaire dans le désert du Sahara.

C'était à l'occasion d'une réunion de la conférence des 17

nations sur le désarmement. L'ambassadeur soviétique Semyon Tsarapkin s'en est violemment pris à la France. Le Canada, l'Inde et la République arabe unie ont également participé au débat.

...et qu'à Alger, les étudiants s'insurgent

ALGER. — Des centaines d'étudiants ont manifesté hier dans le centre d'Alger pendant que les relations franco-algériennes semblaient devoir aboutir à une impasse par suite de l'expérience nucléaire que la France aurait effectuée dans le désert du Sahara en dépit des protestations de l'Algérie.

Les étudiants, protestant de façon véhémement contre la soi-disant expérience, réclamaient également la révision des accords de paix franco-algériens.

Les manifestants ont consenti à se disperser qu'après que le premier ministre, Ahmed Ben Bella leur eut adressé la parole hissé sur le toit d'une automobile.

Il les invita à regagner calmement leur domicile et à ne pas s'en prendre aux ressortissants européens.

AUX QUATRE COINS DU MONDE

FORCE DE FRAPPE

PARIS. — La Belgique et les Pays-Bas ont officiellement offert deux escadrilles d'avions à réaction F-104 à la force nucléaire que l'on se prépare à créer dans le cadre de l'OTAN. Ces propositions ont été examinées par M. Luns et Spaak, ministres des affaires étrangères respectivement à La Haye et Bruxelles, au siège du Conseil de l'OTAN, dans la capitale française.

ISRAEL RECLAME

JERUSALEM. — Mme Golda Meir, ministre des affaires étrangères d'Israël, a demandé, hier, à l'Allemagne occidentale d'empêcher ses savants de travailler sur les projets de fusées pour le compte de l'Egypte. Mme Meir a pris la parole devant le parlement israélien

au sujet de l'affaire impliquant deux personnes soupçonnées d'être des agents d'Israël et qui sont détenues en Suisse. La déclaration de Mme Meir a été approuvée lors d'une séance extraordinaire du cabinet israélien.

BOURSES D'ETUDES

WASHINGTON. — Douze savants canadiens qui se livrent à des recherches médicales se partageront une somme de \$155,159 octroyée par le service de la santé publique des Etats-Unis. Au nombre des boursiers, on relève les noms de MM. Bernard Lebovici, de l'hôpital Notre-Dame de Montréal, qui a obtenu une bourse de \$1,300 pour poursuivre ses recherches en obésité expérimentale; M. Paul David, de Montréal, membre de

la Société cardiologique inter-américaine, \$4,700 pour participer au congrès de cardiologie.

OBJECTION AMERICAINE

WASHINGTON. — Les E.-U. ont fait connaître hier, leur opposition aux raids menés contre Cuba par des groupes de réfugiés, mais un porte-parole de deux groupements anti-castristes ont répliqué "que les attaques continueraient tant que nous n'aurons pas libéré l'île".

NOTRE CHARBON

TOKYO. — Des entreprises sidérurgiques japonaises ont consenti à importer 400,000 tonnes de charbon canadien durant l'année fiscale 1963 commençant le 1er avril. C'est 100,000 tonnes de moins que le Japon n'en avait acheté en 1962.

CAPITALISME RUSSE

LONDRES. — M. Roy Thomson, propriétaire de journaux qui est d'origine canadienne, a déclaré hier que l'URSS va dans le sens du capitalisme et que sa société devient plus riche. M. Thomson, qui a récemment dirigé une mission d'hommes d'affaires britanniques à Moscou, a déclaré au congrès libéral national britannique: "Le communisme est fait strictement pour ceux qui ne possèdent rien. Quand la société d'un pays devient riche, le capitalisme s'en empare. Je pense que cela se produira en URSS".

CUBA ETRANGLE

SAN JOSE, Costa Rica. — Le secrétaire d'Etat Dean Rusk a révélé, hier soir, que le président Kennedy a étonné les présidents des Etats d'Amérique centrale par l'ampleur des mesures militaires et autres adoptées par les Américains contre Cuba. Le président Kennedy a demandé à ses collègues sud-américains d'aider les Etats-Unis à tarir les sources d'aide monétaire, d'aide technique et militaire que possède Cuba, devenu une menace et un tremplin pour l'invasion communiste dans les Caraïbes.

COLPORTAGE IRRITANT

MADRID. — Trois Américains se sont retrouvés au commissariat de police parce qu'ils avaient tenté de distribuer des hot-dogs à des Espagnols qui déambulaient sur une place de Madrid. L'ambassade américaine a fait savoir que deux de ses trois ressortissants sont à l'emploi d'un magazine et que le troisième est au service du Hot-dog Council of Chicago et s'est rendu en Espagne pour populariser ce produit si familier à ses compatriotes.

UN VIEUX TRUC

SANTIAGO DU CHILI. — Une information venant de Lima, capitale du Pérou, annonce que des documents secrets et deux mitraillettes ont été découverts dans les bagages de deux courriers diplomatiques cubains tués lors d'un accident d'avion. Quarante personnes ont trouvé la mort lorsqu'un avion bolivien s'est écrasé, vendredi dernier, sur une montagne, à la jonction des frontières du Pérou, de la Bolivie et du Chili.

POLITICIEN DECÉDÉ

AUCKLAND. — M. Frederick Hackett, chef adjoint du parti travailliste, qui représentait l'opposition dans le parlement néo-zélandais, est décédé à son domicile, hier, à l'âge de 61 ans. Originaire de Southampton, Angleterre, M. Hackett s'était établi en Nouvelle-Zélande en 1921.

NUIT BLANCHE

LE CAIRE. — Le président Nasser a conféré jusqu'aux petites heures, hier matin, avec le premier ministre syrien dans l'espoir de réconcilier leurs points de vue respectifs sur l'unité arabe. Le Rais croit davantage à la formule du parti unique alors que le premier ministre syrien préconise plus de libéralisme.

TYPOS TENACES

NEW-YORK. — Huit des plus importants journaux de New-York sont encore paralysés par une grève qui dure depuis 103 jours et les typographes ne semblent pas disposés à reconsidérer une formule de règlement. Le président du syndicat des typos, M. Bertram Powers, a fait savoir qu'une réunion mensuelle aura lieu dimanche prochain, mais que rien n'indique que le vote sera demandé sur la formule proposée par le maire Wagner. Celui-ci propose un contrat de deux ans, qui accorderait une augmentation de salaires de \$12.50 par semaine. La proposition a été acceptée par les propriétaires des journaux.

LE DUR EXIL

MADRID. — Quatre exilés de France, reconnus pour leur opposition au président de Gaulle, sont rentrés en Espagne, hier après un périple aérien inutile de 15,000 milles en quête d'un asile politique. Jean-Claude Perez, Jean Casals, Pierre Sanchez et Henry Slivoda ont vainement requis le droit d'asile en Argentine et au Chili. Puis, ils sont revenus en Espagne pour y être internés. L'Espagne a signé une entente récemment avec la France qui prévoit l'expulsion des activistes français. On ignore maintenant le sort qui les attend.

Il ne veut pas la voie Champlain

ALBANY, N.-Y. — M. John P. Hiltz jr, président du chemin de fer Delaware & Hudson, a déclaré hier devant les hommes d'affaires de la région, que l'aménagement de la voie maritime Champlain reliant le fleuve Saint-Laurent au fleuve Hudson "ne profitera" à personne sauf aux navires étrangers qui pourront pénétrer plus profondément à l'intérieur des Etats-Unis avec leurs produits fabriqués à bon marché à l'étranger.

M. Hiltz a dit que la réalisation du projet ferait disparaître le tronçon de chemin de fer Delaware & Hudson allant de Fort Edward à Rouses Point, ce qui signifierait une perte de revenus en taxes de \$787,838 par an pour les localités desservies par le chemin de fer et une perte annuelle de \$3,604,000 en salaires pour les employés de la compagnie.

Qui a voulu tuer le fabuleux roi Saud ?

AMMAN, JORDANIE. — Le roi Saud, de l'Arabie séoudite, a déclaré dans un message à son peuple, hier, que son avion avait été détruit par une bombe et qu'il n'annoncerait, plus tard, les noms des conspirateurs.

L'aérobus réacté Comet du roi Saud, un appareil privé, s'est écrasé, de bonne heure, hier matin, dans les Alpes italiennes, après avoir conduit le roi de Genève à Nice. L'appareil retournait pour effectuer un second voyage.

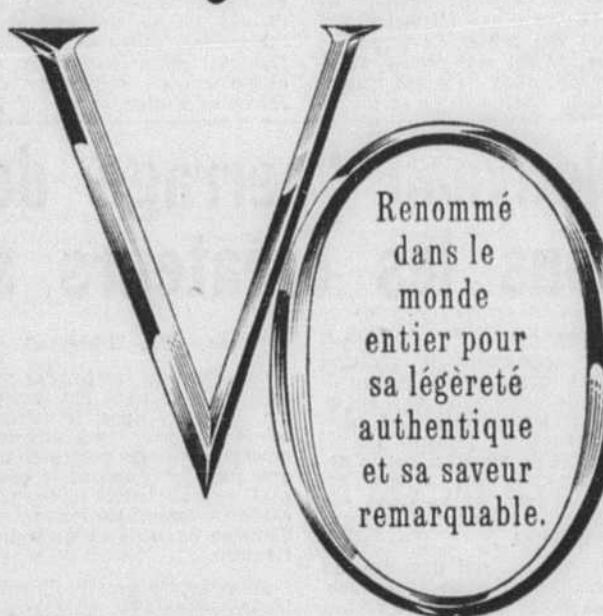
L'avion a sauté à 6,000 pieds d'altitude, entraînant la mort de seize personnes de la suite du roi.

Pendant ce temps, la police française apprenant par un informateur anonyme qu'une bombe avait été placée dans l'hôtel niçois où était descendu le roi Saud. Une enquête minutieuse devait permettre d'établir qu'il n'en était rien.

Le roi Séoud était arrivé hier soir à Nice en compagnie d'une cinquantaine de personnes dont sept de ses femmes. Un étage entier de l'hôtel avait été réservé pour le groupe royal.

Le souverain, qui a subi récemment un traitement médical en Suisse, venait achever sa convalescence sur la Côte d'Azur, en compagnie de ses deux fils, Mansour ben Séoud et Sultan ben Séoud.

Seagram's



Renommé dans le monde entier pour sa légèreté authentique et sa saveur remarquable.

Joe F. Seagram & Sons Ltd. Waterloo, Ont.



André St-Amour

Nouveau mobilier de salle à manger de style provincial italien. Agencement conçu par nos décorateurs ensembliers.



Claude Ferland, membre de la société des décorateurs-ensembliers du Québec.

LE SUMMUM DE L'ÉLÉGANCE EN DÉCORATION INTÉRIEURE

Vous êtes cordialement invités à visiter nos fastueux salons dont la décoration fut entièrement conçue par nos décorateurs-ensembliers. Ce sera pour vous toute une révélation.



Bernard Corbell, membre de la société des décorateurs-ensembliers du Québec.

SERVICE DE DÉCORATION

- Bureaux d'exécutifs
- Bureaux commerciaux
- Edifices publics, etc.

DÉCORATION INTÉRIEURE

6575, RUE ST-DENIS

274-8341

"A votre service depuis plus d'un demi-siècle"



J.A. ST-AMOUR
MEUBLES DE DISTINCTION



CUISINE
ESPAGNOLE
FRANÇAISE
ET AMÉRICAINES

DIRECTEMENT DE L'ESPAGNE

ANTONIO DE CORDOBA
et DENISE TARRIBA

Interprétations de danses artistiques de flamenco
SPECTACLES: 9.30 — 11.30 — 1.30
Danse tous les soirs au son de l'authentique musique espagnole de la Casa del Sol

WIRIO BUDDY CLAYTON Au bar-salon Danse tous les soirs

casa del Sol

2025 Drummond Rés. PEDRO 842-4664

L'univers féminin

Bonjour, printemps!



A la bergerie de la ferme, un agneau est né avec le printemps et demande des soins inusités. Le jeune berger de cinq ans, Stephen Vizard, dont le père est propriétaire du troupeau de moutons, aide le jeune animal à boire du lait chaud par ce matin de printemps encore trop froid.

(Photo Keystone)

Vous pouvez obtenir en ce moment, chez votre fleuriste, ces magnifiques fleurs dorées. Les narcisses comme les jonquilles, les tulipes et les iris sont déjà sur le marché.

(Photo Malak, Ottawa)



Printemps et fleurs chantent le même air

Dans votre panier à provisions

Voici pour vous aider à établir votre liste de marché tout en conservant l'équilibre de votre budget quelques-uns des "spéciaux" de la fin de semaine offerts dans les différentes chaînes de magasins d'alimentation.

A l'étal du boucher, vous trouverez à des prix d'automne du gigot d'agneau, première qualité, importé, os du jarret coupé — du rôti de bœuf dans la croupe, ainsi que du jambon "prêt à manger", dégraissé, sans couenne, jarret court, complet ou moitié. Sont également offerts à des prix avantageux du bacon sans couenne, de la saucisse de porc, du jambon cuit et du boudin.

Au comptoir des fruits et des légumes, vous trouverez en quantité abondante et à des prix intéressants de la laitue iceberg, des asperges, du céleri Pascal et des concombres verts de la Floride, des fraises, des cantaloupes, des ananas de Cuba et des bananes. Dans une chaîne de magasins, la tarte aux pommes est en grand spécial.

Quoi faire avec les restes du rôti d'agneau de la fin de semaine? Voici une nouvelle recette d'agneau au cari, suggérée par l'Office des producteurs de viande de la Nouvelle-Zélande. Ce plat économique, rapide et facile à préparer peut être cuit à l'avance, au moment de servir, on n'aura qu'à faire réchauffer la préparation au bain-marie ou sur un réchaud de table.

Agneau au Cari de Calcutta

3 tranches de bacon sans couenne, coupé en petits morceaux	1 tasse d'eau
1/2 tasse de céleri tranché	1 tasse de lait
1 oignon moyen finement haché	2 cubes de bouillon de poulet
2 cuillerées à table de farine	1/2 tasse de sauce aux pommes sucrées
1 cuillerée à table de poudre de cari	2 cuillerées à thé de sucre
1/4 cuillerée à thé de sel	2 cuillerées à thé de jus de citron
	2 tasses d'agneau cuit coupé en cubes

Frir le bacon dans une poêle ou sur un réchaud de table, jusqu'à ce qu'il devienne croustillant; ajouter le céleri et l'oignon; remuer et cuire à feu modéré pendant cinq minutes. Retirer du feu; incorporer alors la farine, la poudre de cari et le sel.

Mêler ensuite l'eau et le lait à la préparation et en troisième lieu, les cubes de bouillon. Reprendre la cuisson en agitant constamment, jusqu'à ce que le mélange épaississe. Ajouter le reste des ingrédients; couvrir et laisser mijoter pendant dix minutes, en remuant de temps à autre. Servir sur un lit de riz chaud. Cette recette donne environ cinq portions.

Ce mets sera apprécié davantage s'il est accompagné de condiments, présentés dans des plats séparés. On suggère notamment du chutney, de la noix de coco et des raisins secs qui pourront être parsemés sur le cari à volonté.

Y avez-vous pensé?

Combien de mamans hésitent à mettre leurs bambins dehors à cette époque du dégel, alors que les enfants rentrent complètement trempés. Avez-vous pensé au surpantalonn en nylon cent pour cent caoutchouté qu'on enfle par-dessus la culotte de l'habit de neige: une bride sous le pied tient le vêtement bien en place — la taille et la cheville sont élastifiées. En vente au département des enfants des grands magasins au coût d'environ \$3.00.

Comment éviter les rhumes de nos enfants au printemps

TORONTO — Un pédiatre torontois dit que l'un des meilleurs moyens d'éviter les rhumes et autres affections respiratoires est d'assurer le degré d'humidité nécessaire dans la maison. Lorsque ce médecin visite ses petits malades dans leurs foyers, il examine l'enfant, et ensuite le système de chauffage.

"Le corps humain, explique-t-il, peut combattre de lui-même le virus d'un rhume ordinaire qui se trouve constamment dans le nez et la gorge, si le degré d'humidité est suffisant."

Ce facteur permet aux voies respiratoires de rester libres. Mais si l'air est trop sec, les virus et les bactéries ont la possibilité de se développer.

Les tissus lymphoïdes des amygdales et adénoïdes, qui reçoivent les germes et les débarrassent par les anticorps, substances défensives engendrées dans l'organisme par l'introduction de microbes, finissent par s'infecter.

Lorsque les végétations adénoïdes gênent la respiration nasale, on doit nécessairement respirer par la bouche, ce qui peut devenir relativement nuisible après une longue période.

Il peut en résulter un changement de faciès et une obstruction dans les voies nasales.

Attention aux antibiotiques

Selon le pédiatre torontois, il est inutile de donner un antibiotique au début d'un rhume, mais l'organisme se défendra en augmentant le degré d'humidité presque jusqu'au point de saturation et en évitant de fréquents changements de température et d'humidité.

Ce dernier point est particulièrement difficile à résoudre au printemps et à l'automne.

L'humidité devrait avoir un degré relatif d'environ 40 à 45 pour cent, et pour le maintenir lorsque la température à l'extérieur est de 20 degrés, et que le thermomètre à l'intérieur de la maison marque 70 degrés, le système de chauffage devrait prévoir un gallon d'eau par chambre, chaque jour.

Ne surchauffez pas votre maison

Il existe plusieurs moyens très simples pour augmenter le degré d'humidité dans une maison, comme, par exemple, la vapeur de l'eau qui chauffe dans la bouilloire, les fenêtres plus grandes ouvertes, des serviettes dont les bouts trempent dans des seaux d'eau, drapées autour des radiateurs et des plantes vertes qu'on garde humides dans la maison. La température à l'intérieur ne devrait pas dépasser 70 degrés, et même plus bas, surtout durant la nuit. Dans les maisons chauffées à air chaud, le système de chauffage peut être pourvu d'humidificateurs ou d'appareils permettant de répandre l'humidité.

Le pédiatre ajoute que même avec un degré suffisant d'humidité, les rhumes sont parfois plus difficiles à éviter, lorsque l'organisme humain est affaibli durant une convalescence ou par un surcroît de fatigue.

AGENCE MATRIMONIALE MESSIEURS

500 dames et jeunes filles sont inscrites à notre agence matrimoniale. Institueuses, garde-malades, secrétaires, blouses, coiffeuses, etc. désirent rencontrer MESSIEURS CELIBATAIRES OU VEUF. Messieurs de 25 à 45 ans, inscrivez-vous à notre agence en nous faisant parvenir votre nom, votre âge, votre occupation et votre adresse avec la somme de \$2.00. Service d'urgence, de conseil, de rencontre. Discrétion, rapidité, efficacité. L'Agence Matrimoniale la plus sérieuse et la mieux organisée au pays.

EXCELSIOR ENRC.
Casier Postal 158 — Station Hochelaga
Montréal

Droit de vote ou galanterie?

VANCOUVER. — Le nouveau consul de Suisse à Vancouver, a exprimé l'opinion que lorsque les femmes ont obtenu le droit de vote, elles ont prononcé la sentence de mort de la galanterie chevaleresque.

M. Walter Kilchermann dit que toute femme qui paie des taxes devrait avoir le droit de vote et particulièrement les femmes célibataires.

A son avis, les hommes essaient de se comporter comme des protecteurs, mais si les femmes désirent avoir les mêmes droits qu'eux, elles n'ont plus besoin de protection. M. Kilchermann croit que c'est peut-être la raison pour laquelle les hommes sont moins galants qu'autrefois.

Des 25 cantons de Suisse, trois seulement ont donné le droit de vote aux femmes et la question du suffrage demeure problématique dans ce pays. M. Kilchermann précise qu'un bon nombre de femmes sont d'avis que la politique relève du domaine masculin, et que le rôle de la femme mariée est de demeurer au foyer et s'occuper de sa famille. Cependant, il admet qu'éventuellement un plus grand nombre de femmes obtiendront le droit de vote en Suisse.

La mariée n'est jamais trop belle

C'est du moins ce que suggère la collection de modes présentée à Montréal ces jours derniers par le Salon Fontaine, une nouvelle maison de couture qui vient d'ouvrir ses portes Chemin de la Reine-Marie.

Pour les cérémonies nuptiales à caractère élaboré, la mariée montera à l'autel vêtue de la traditionnelle robe longue, toute blanche, dont le style peut offrir quelques variantes. "Belle Canadienne", une création de Mademoiselle Rose, offre un détail particulier: la traîne amovible délicatement ornée de motifs appliqués et ajourés qui lui donnent un air transparent.

J'ai particulièrement aimé la robe de mariée courte, très "jeune fille", en satin duchesse importé de France, et recouverte d'une sur-blouse en dentelle boutonnant dans le dos, décollée à ras de cou, les manches descendant jusqu'au coude. Cet ensemble ingénieux est pratique puisqu'une fois la cérémonie terminée, la robe portée sans hâter sera très élégante à l'heure du coquetel ou de la danse.

Quant au reste de la collection, c'est la scène locale qui inspire les créations originales de l'équipe de modelistes toutes des Néo-Canadiennes venues de France, Hongrie, Italie et Yougoslavie.

Ces modèles aux noms évocateurs — boulevard Dorchester, Comédie Canadienne, La Poudrière ou Laurentides — "peuvent se porter aussi bien à Montréal que n'importe où ailleurs au monde" souligne la directrice de cette nouvelle maison de couture, madame Fanchon Davis.

Si la plupart des ensembles sont destinés à la citadine raffinée, la nouvelle ligne "jeune fille" domine. Les tissus sont en grande partie des importations: dentelles de France, broderie suisse et organdi, soieries italiennes. Madame Davis ouvre le défilé avec une de ses propres créations: "Foire mondiale '67", une robe d'hôtesse à la volumineuse jupe en soie à rayures multicolores; le corsage ajusté est de couleur or antique. Les manches sont agrémentées d'une frange.

La collection offre des toilettes pour toutes les heures du jour: pour aller au marché, à la promenade ou pour assister à un petit dîner. On a même inclus dans la présentation un ensemble trois-pièces — robe, jaquette et manteau, en broché de satin perlé — pour assister à l'inauguration de la Place des Arts, en octobre prochain — pourvu bien entendu que vous soyez parmi les invitées d'honneur.

R. R.



Pour porter avec cette robe de mariée d'allure très jeune, une création du Salon Fontaine, on suggère cette parure de tête — de souples pétales en organza posés sur un bandeau en demi-cercle pour retenir le voile bouffant retombant en plis cascades jusqu'au milieu du dos.

COUTURE



Déjà, vous songez à vos toilettes d'été? Voici une petite robe toute simple qui ne vous prendra que quelques heures à confectionner.

Le patron imprimé No 9162 est offert pour les tailles 10, 12, 14, 16, 18 et 20.

La grandeur 16 requiert 2 verges et 1/2 de tissu de 39 pouces de largeur. Ce patron est en vente, au prix de 30 cents, au Service des Patrons, "Le Devoir", 434, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement, avec mesures et numéros exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste.

JEUNES GENS MOINS DE

21 ans SEULEMENT

APPELEZ LISE UN 6-9567 (JOUR ET NUIT)

IL NOUS FAUT UNE SECRETAIRE BILINGUE

connaissant bien la sténographie et la dactylographie, ponctuelle, ambitieuse, prompte, bonne travaillante avec de l'initiative et le sens des affaires. Situation disponible maintenant à Montréal. Salaire intéressant, heures faciles, semaine de 5 jours. Fournir tous détails: âge, état civil, degré d'instruction, expérience, situations occupées, références. Demandes acceptées jusqu'au 30 mars.

CASE 438, LE DEVOIR, MONTRÉAL

L'unique Jacques Brel dans un tour de chant d'une heure à la télévision de Radio-Canada ce soir à 9 heures



Grapho-analyse

NDLR: En adressant ses demandes d'analyse, le lecteur voudra bien joindre un dollar et préciser l'âge (au moins approximatif), le sexe et la profession. L'analyse de l'écriture peut déceler des traits de caractère qui, selon le cas, paraîtront normaux ou anormaux; c'est pourquoi ces précisions sont souvent utiles à l'analyse. Quiconque désire recevoir une lettre personnelle dans laquelle Mme Audet communiquera des renseignements additionnels, voudra bien inclure la somme de trois dollars. On adresse ses demandes à: Mme NOELLE AUDET, case postale 592, Place d'Armes, Montréal. Les demandes d'analyse doivent être accompagnées d'un texte d'au moins une page, revêtu de votre signature.

JANOU — Vous avez un charme fait de simplicité et de naturel. Vous êtes spontanée, et, en même temps, on peut vous trouver renfermée; vous ne parlez pas beaucoup de vous, mais c'est davantage par pudeur, par crainte de ne pas être entièrement comprise, car vous ressentez un grand désir de vous épancher. Mais votre nature féminine a tellement besoin de se sentir entièrement approuvée, aimée par chacun, qu'elle préfère taire ce qui pourrait étonner.

Vous avez des jugements personnels, du sens critique, une imagination vive, le goût de ce qui est beau.

Vous recevez chaque émotion, vous la retenez, et elle s'ajoute aux autres; tout ce qui se passe autour de vous vous atteint. Vous êtes sensible au soleil du matin d'été et à la vie de tous les jours qui s'écoule, avec ses chagrins contre lesquels vous vous rebellez. Pourquoi ne peut-on vivre simplement à ressentir toutes ces émotions avec ferveur? Mais non, il faut agir, gagner sa vie, s'affairer, comme tout le monde. Et vous montrez une grande bonne volonté à faire ce qu'on attend de vous.

Cependant, vous êtes assez réaliste, adroite, et votre imagination doit vous aider à aller des activités qui vous intéressent aux nécessités matérielles.

Noëlle AUDET

Les mots croisés du "DEVOIR"

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

HORIZONTALEMENT

- Elles oscillent comme un pendule
- Parle — Appuie sur sa demande
- Chose irréalisable — Parce que
- Prenom — Nombre d'années
- Démonstratif inverse — Relative à des différences physiologiques
- Aperçus — Facilité
- Volumineux animal
- Outil de jardin — Ensuite
- Etendues herbeuses — Possessif
- Possède — Grecque inverse
- Utilisée en peinture
- Direction — Pas très claire
- Explosif — Moyen détourné — Pronom

VERTICALEMENT

- Qui provoque une forte émotion
- Coude
- Pays en état d'anarchie partielle — Port méditerranéen
- Chaine montagneuse d'Europe — Au coeur de la pomme
- Se soustraire à
- Au-dessus de nos têtes — Voyelles — Avale
- Impersonnel — A un niveau moindre
- Moyen de s'en sortir — Possessif — En musique
- Infinitif inverse — Note — Créateur de
- Pour monter — Obtint
- Périodes provisoires — Proposition — Pronom
- Epoque — Tente

Solution d'hier

- Horizontalement :**
- EMPLACEMENTS
 - TEHERAN — AA
 - ETA — TREIZE
 - RIRA — EPENTE
 - NEMROD — EMULES
 - URANIUM — AMIS
 - ESCIENT — ENE
 - IC — PORT
 - EAU — JASE
 - NI — RO — OR
 - TREMPERONS
 - SATISFAISANT
- Verticalement :**
- ETERNUEMENTS
 - METIERS — IRA
 - PHARMACIE — ET
 - LE — ARNICA — MI
 - ART — OIE — PS
 - CAR — DUNE — NEF
 - ENEE — MT — RA
 - IDE — PAROI
 - ECZEMA — OSONS
 - ENUMERE — SA
 - TA — FEINTE
 - SAGESSE — TROT

137^e DIVIDENDE
trimestriel consécutif

35 cents par action, payable le 15 avril 1963, à plus de 2,500 actionnaires inscrits à la fermeture des livres le 30 mars 1963.

GUARANTY TRUST
Company of Canada

A.B. RAMSAY
vice-président et
garant général

MARCHAND S'ÉLÈVE CONTRE LA DISCRIMINATION

"Pendant des siècles, l'esclavage a été la honte de l'humanité. Aujourd'hui le monde entier reconnaît, en principe, l'égalité fondamentale de tous les

Le Lt-colonel Vicent permuté à l'OTAN

OTTAWA — Le lieutenant-colonel G. L. Vincent, de Picton, Ontario, sera promu au rang de colonel plus tard au cours du mois et se verra assigner des fonctions spéciales auprès de l'OTAN à Paris par le ministre des Affaires extérieures, a annoncé hier le ministère de la défense nationale.

hommes. Pourtant, les préjugés raciaux sont tenaces et la discrimination se pratique encore dans toutes nos sociétés démocratiques. Nous devons tous faire les efforts nécessaires pour nous débarrasser de ce vestige qui ne fait honneur ni à la démocratie, ni à la civilisation chrétienne". Voilà ce que déclarait hier le président général de la Confédération des syndicats nationaux, M. Jean Marchand, en appuyant les revendications d'un groupe d'organismes populaires qui réclament du premier ministre l'adoption de mesures législatives claires et efficaces pour combattre la discrimination raciale.

"Le CSN, de poursuivre M. Marchand, insiste auprès des autorités provinciales pour que le bill 7 concernant le commerce de l'hôtellerie soit amendé de façon à défendre formellement toute forme de discrimination. Pour être efficace, la loi devrait prévoir des sanctions contre tout citoyen qui pratiquerait la discrimination raciale ou religieuse. Nous espérons, de conclure M. Marchand, que le premier ministre accordera l'entrevue demandée par les porte-parole des divers groupes, dont les deux centrales syndicales, qui désirent dialoguer à nouveau avec lui sur divers aspects du problème de la discrimination raciale".

Depuis les Rocheuses jusqu'à l'Atlantique

CANADIAN OIL
GAZOLINES • HUILE À CHAUFFAGE
WHITE ROSE

CF-11

pour un gouvernement STABLE



LE CULTIVATEUR PEUT ESPÉRER L'agriculture, qui nourrit la nation, doit aussi nourrir son homme. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. La petite exploitation agricole vivote, faute de débouchés, faute de capitaux de roulement, faute d'un revenu stable, victime d'une économie que le régime conservateur a paralysée. Le gouvernement libéral y verra. Les problèmes agricoles de l'Est du Canada, et tout particulièrement du Québec, ne sont pas ceux de l'Ouest. Le gouvernement libéral établira donc, pour l'Est du Canada, un ministère de l'Agriculture distinct.

LE PARTI LIBÉRAL S'OCCUPERA DU CULTIVATEUR

un seul moyen

VOTONS LIBÉRAL

PARTI LIBÉRAL DU CANADA

POUR LE CULTIVATEUR

- Le gouvernement libéral trouvera de nouveaux débouchés pour les produits laitiers.
- Le gouvernement libéral stabilisera le revenu du cultivateur en ajoutant des paiements d'appoint aux prix de soutien en vigueur.
- Le gouvernement libéral créera un Conseil de recherches sur la vente, le traitement et la production des denrées agricoles et des animaux.
- Le gouvernement libéral prêtera des capitaux aux coopératives agricoles par l'entremise de la Banque d'Expansion industrielle.
- Le gouvernement libéral augmentera le Crédit agricole pour stimuler l'élevage, remonter les exploitations agricoles, effectuer des travaux de drainage, etc.

Ronrico
Le Rhum de la Noblesse

IMPORTÉ DE PORTO RICO

Ronrico
PUERTO-RICAN RUM

Le voici... léger... sec...!

la campagne électorale la campagne électorale la campagne

Les eaux territoriales à 12 milles

"Le Canada devrait sans tarder porter à 12 milles la limite des eaux territoriales. Le temps est venu de prendre une mesure décisive dans ce sens."

C'est ce qu'a déclaré, mardi soir le chef du parti libéral du Canada, M. Pearson, au cours d'une émission de télévision à Charlottetown, dans l'Île-du-Prince-Édouard. M. Pearson a ajouté qu'on pourrait modifier la limite des eaux territoriales, jusqu'à 12 milles, sans venir en conflit avec les États-Unis et les autres pays amis. Il a souligné d'autre part, les grands avantages que l'industrie canadienne de la pêche retirerait d'une telle mesure.

Quand deux leaders se rencontrent

TORONTO — Le premier ministre Diefenbaker et le leader du Nouveau parti démocratique T. C. Douglas ont voyagé à bord du même aéronef, hier. Ils ont quitté Malton, Ontario, à destination de Winnipeg.

M. Diefenbaker voyageait en première classe. M. Douglas en classe tourist. Les photographes ont voulu les réunir devant leurs caméras. M. Douglas leur a dit que cela ne serait peut-être pas convenable.

La caisse créditiste à sec

L'association créditiste du comté Waterloo-Sud, en Ontario, vient de déclarer qu'elle ne peut entrer dans la présente campagne à cause du déficit occasionné par la campagne du 18 juin 1962.

C'est mieux que rien !

OTTAWA — L'ancien député conservateur A. D. McPhillips a été nommé à la Commission du tarif. Il occupera ce poste pendant 10 ans au traitement annuel de \$13,500. C'est un cousin du ministre des travaux publics, M. David Fulton.

M. McPhillips a été élu député conservateur du comté de Victoria en Colombie-Britannique pour la première fois en 1952 et réélu en 1958 et 1962. Toutefois il n'a pas réussi à se faire nommer candidat de son parti cette année.

La Commission du tarif compte sept membres.

M. Pearson mal jugé en Nouvelle-Ecosse

MIDDLETON, N.-E. — M. George Nowlan, ministre des finances, a déclaré que le programme des prix de soutien que M. Lester B. Pearson, chef libéral, a proposé récemment à l'égard de certains produits agricoles "aurait pour effet

Jean Lesage, premier ministre du Canada ?

GATINEAU. — Le député sortant et candidat libéral du comté de Saint-Jean-d'Iberville-Napierville, M. Yvon Dupuis, a prédit, mardi soir à Gatineau, près de Hull, que le premier ministre du Québec, M. Jean Lesage, serait sous peu premier ministre du Canada.

M. Dupuis parlait alors à une assemblée en faveur de M. Alexis Caron, député libéral sortant et de nouveau candidat en vue du scrutin du huit avril.

Il n'a pas expliqué comment M. Lesage assumerait la succession de M. Lester Pearson comme chef du parti libéral, mais simplement dit que le premier ministre du Québec succéderait à sir Wilfrid Laurier, Mackenzie King, Louis Saint-Laurent et Lester Pearson à la tête du parti libéral national et du gouvernement canadien.



d'accuser le fermier de la Nouvelle-Ecosse à la ruine."

Dans une allocution récente en Ontario, M. Pearson annonçait en effet qu'un gouvernement libéral appliquerait les prix de soutien au lait écrémé en poudre et du fromage plutôt qu'au beurre.

"Le lait écrémé en poudre est en surabondance sur les marchés mondiaux, a déclaré M. Nowlan lors d'une réunion politique. Il n'y a pas de demande pour ce produit et la production de fromage est minime en Nouvelle-Ecosse. En conséquence, la mise en oeuvre du projet de M. Pearson aurait l'effet d'un désastre pour les agriculteurs de Nouvelle-Ecosse et provoquerait un drainage des deniers publics."

Appui promis sous condition

OTTAWA — Le chef néo-démocrate M. T. C. Douglas a déclaré hier que son parti appuiera un gouvernement minoritaire, qu'il soit libéral ou conservateur, si ce gouvernement prend les mesures nécessaires pour relever notre économie.

Même si son parti est disposé à appuyer un gouvernement minoritaire, il ajoute toutefois qu'il ne voit pas la possibilité d'une coalition avec un autre groupe politique.

M. Douglas parlait à une conférence de presse à la télévision. Il s'est dit convaincu que son parti prendra plus de 2,000,000 de votes le 8 avril.

Dief veut les pensions transférables

PETERBOROUGH — Le gouvernement conservateur, s'il est réélu le 8 avril, coopérera immédiatement avec le gouvernement provincial de l'Ontario et le gouvernement de toute autre province à un régime national de pensions transférables, a promis, hier, le premier ministre Diefenbaker.

Parlant devant 1,300 personnes dans ce comté traditionnellement conservateur qui a élu un néo-démocrate en 1957, M. Diefenbaker a précisé que son gouvernement désire travailler avec les provinces à ce programme.

Son gouvernement n'a pu donner suite à ce projet lors de la dernière session, dit-il, parce qu'il a été renversé par les libéraux, les créditistes et les néo-démocrates.

Un (autre) appel de M. Douglas

GALT, Ont. — M. T. C. Douglas a invité les gens de Waterloo-Sud à se prononcer contre l'acquisition d'armes nucléaires par le Canada et à gagner les rangs du parti néo-démocratique pour assurer

le développement économique du Canada.

Les organisateurs de la région de Galt, en Ontario, ont fait savoir que c'était à cause du mauvais temps que la salle d'une capacité de 756 sièges n'était pas comble. M. Douglas a parlé devant 600 personnes.

Un grain provincial... au fédéral

CHARLOTTETOWN — M. Walter Shaw, premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard, a déclaré hier que les Canadiens avaient été plongés inutilement dans des élections fédérales.

Dans un discours prononcé à la télévision et retransmis dans toute cette province, M. Shaw, qui est conservateur, a déclaré que l'opposition, dans le dernier parlement fédéral, avait saboté l'intérêt public en pratiquant une obstruction continuelle pour des raisons de répugnante commodité politique, empêchant ainsi des opérations parlementaires constructives.

M. Shaw parlait au nom des quatre candidats conservateurs de l'Île-du-Prince-Édouard.

Ce poste, un foyer de la politique

HALIFAX — Le propriétaire d'un poste de radio et deux anciens membres de son personnel sont candidats aux deux sièges de Halifax en vue des élections du 8 avril. Un troisième, ancien employé, a été éloigné de la lutte.

M. Finlay MacDonald, 40 ans, président et gérant général du

mands qui n'ont plus aucune valeur. M. Yvon Dupuis, député libéral sortant de charge de Saint-Jean-d'Iberville-Napierville, a déclaré que le Crédit social imprimerait de la monnaie de singe de ce genre si jamais ce parti était porté au pouvoir.

"Voilà le genre de billets de banque que Réal Caouette se propose d'imprimer", a dit l'orateur en brandissant les marks allemands devenus sans aucune valeur durant l'inflation qui a ruiné l'Allemagne au début des années 1930.

M. Dupuis, qui prenait part à une assemblée en faveur de M. Alexis Caron, député sortant de Hull, a décrit M. Caouette comme un "magicien ridicule".

Libéraux franchement pessimistes

OTTAWA — Trois candidats libéraux aux élections du 8 avril ont affirmé, mercredi, que si les libéraux sont appelés à former le prochain gouvernement, ils n'auront pas la tâche facile car ils auront un grand nombre de problèmes à résoudre.

"Nous les libéraux, nous ne prétendons pas offrir une solution facile à tous les problèmes", a déclaré M. Keith Russell, qui brigue les suffrages dans Cumberland, N.-E.

"Il nous faudra travailler d'arrache-pied, faire preuve de détermination — et consentir des sacrifices aussi. Tous les Canadiens devront mettre l'épaule à la roue et faire leur part de sacrifices."

"Nous voilà dans de beaux draps sur le plan national et il incombe à tous et chacun de faire sa part pour nous sortir du pétrin", a dit M. Russell dans une allocution sur le réseau national de langue anglaise de Radio-Canada.

Au cours de cette émission d'un quart d'heure, M. Russell, le Dr Pauline Jewett, candidate libérale dans Northumberland, Ont., et M. Sidney Buckhold, de Saskatoon, ont exposé à leurs auditeurs la politique agricole du parti libéral.

De la défense à la paix mondiale

Le chef du parti libéral du Canada, M. Lester Pearson a explicité son programme au sujet des armes nucléaires défensives et il a insisté sur le fait que le seul moyen pour le Canada de travailler à la réalisation d'une paix mondiale était de faire en sorte qu'on puisse se défendre convenablement contre une agression possible. M. Pearson, qui prenait la parole, mardi soir, à un ralliement politique à Charlottetown, capitale de l'Île-du-

Caouette dit pourquoi il faut voter en faveur du CS

ST-TITE. — Le chef national adjoint du Crédit social, M. Réal Caouette, a déclaré mardi soir que le groupe des députés créditistes avait été le plus efficace et celui dont on a le plus parlé lors de la dernière session et que son parti devait être encore largement représenté à Ottawa.

Prenant la parole devant 650 personnes il a dit que les députés créditistes avaient été ridiculisés par la presse mais avaient fait en sorte que le Canada connaisse le problème des Canadiens français.

St-Tite est situé à 35 milles au nord de Trois-Rivières, dans le comté de Champlain.

M. Caouette a dit que le Crédit social désire des traitements égaux pour les fermiers de l'Ouest et ceux de l'Est. Le gouvernement fédéral a fait de la discrimination contre les fermiers de l'Est et cette discrimination doit prendre fin.

Le candidat créditiste dans Champlain est M. Origène Arvisais, qui a récolté 1,243 votes de moins que le libéral Jean-Paul Matte l'an dernier.

elite interiors

MEUBLES DE DISTINCTION

VENTE

RÉDUCTIONS JUSQU'À 50% 3 JOURS SEULEMENT

OUVERT TOUTS LES JOURS 10 A.M. - 6 P.M. — VENDREDI 10 A.M. - 9 P.M. — SAMEDI 10 A.M. - 5 P.M.

elite interiors, 5369 boul. St-Laurent, CR. 4-7725

c'est l'affaire de chacun

Pour la première fois dans l'histoire du Québec, chacun de nous a la chance de profiter personnellement du prodigieux essor économique de notre belle province. Pensons à notre avenir et à celui de nos enfants! Les obligations d'épargne du Québec constituent indiscutablement un placement sûr - au meilleur intérêt.

c'est l'affaire de tous

Pour la première fois dans l'histoire du Québec, nous avons l'occasion de placer nos économies "chez nous". En achetant des obligations d'épargne du Québec, nous contribuons personnellement à mettre en valeur les immenses ressources de notre belle province - facteur indispensable à l'avenir du peuple québécois.

c'est une vraie bonne affaire

obligation d'épargne du QUÉBEC

Pour la première fois dans l'histoire du Québec:

- obligations d'épargne de \$50, \$100, \$500, \$1000 et \$5000
- en vente dans les banques, caisses populaires, sociétés de fiducie et chez les courtiers en valeurs mobilières
- remboursables en tout temps à leur pleine valeur plus l'intérêt couru
- montant limite par personne: \$15,000

INTÉRÊT JUSQU'À 5 1/2% (moyenne: 5.50%)

obligations d'épargne du QUÉBEC

Si vous ne voyagez pas par Eastern, vous vous privez de beaucoup d'agrément

LES SEULS JETS VERS MIAMI

2 vols quotidiens directement de Montréal
Départs à 9:00 AM et 8:15 PM
Classe Economique par Jet — seulement \$162.15

Eastern Air Lines vous offre la possibilité de prendre des vacances peu coûteuses au beau soleil de la Floride. Passez 7 jours, 6 nuits dans un hôtel de luxe à Miami Beach — seulement \$237.75 par personne, chambre à deux lits — y compris votre voyage aller/retour par jet. Demandez tous les renseignements relatifs à la réduction de 15% que vous offre Eastern sur ses vols de jour! Les enfants 2 à 19 ans voyagent à moitié prix lorsqu'ils sont accompagnés d'un adulte.

POUR VOS RESERVATIONS, appelez votre Agent de Voyages ou Eastern à Victor 9-2201.
POUR RENSEIGNEMENTS relatifs aux arrivées et départs Eastern, signalez 631-9801.

EASTERN AIR LINES

SECURITE... EN VOL COMME AU SOL

Foster-Montréal a vu son chiffre d'affaire excéder les \$4,000,000.00

L'an dernier

potins financiers

Les cours étaient avilis hier sur la Bourse de Londres. Wall Street a été témoin d'un vigoureux ralliement tardif, au point que la moyenne des industriels de DJ clôture 5.06 points plus haut. Les Bourses de Montréal et de Toronto fluctuaient encore étroitement.

La liste mobilière a accusé hier, sur la Bourse de N.Y., une plus-value de \$2,800,000.00 et cette hausse est due à la nouvelle volonté que le rapport tant attendu de la SEC soit loin d'être hostile au commerce des valeurs boursières. Qu'il en soit ainsi et le monde des spéculateurs respirera plus à l'aise, bien qu'il ne doive pas s'en donner à cœur joie, par le temps qui court.

Les titres de guerre paraissent refléter hier la rumeur que les civils auraient un plus grand contrôle sur le choix des constructeurs de fournitures militaires. S'agit-il d'une mauvaise chose?

Nous apprenons que M. Gérard Bruchési, qui fut le plus jeune député à la Chambre des communes à Ottawa, il fut élu en 1958, fait maintenant partie de la firme de valeurs de placement bien connue La Maison Bienville Ltée, membres de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières. Nos vœux de succès à M. Bruchési. Son retour dans le commerce des valeurs mobilières, auquel il s'intéressa en 1956 et 1957, sera bien vu de ses nombreux amis.

Dominion Electromech Industries Ltd. hauserait son dividende à 40 cts l'action ordinaire.

Dominion Textile priera le 15 avril un dividende de 70 cts, au lieu de 35 cts l'an dernier.

Montreal Locomotive Works Ltd. hauserait son capital de 2,000,000.00 et ses actionnaires se prononceraient sur ce sujet, le 26 avril.

Dosco aurait décidé d'aller de l'avant dans la construction de son usine de tiges et de barres d'acier, à Contrecoeur. C'est un projet de \$25,000,000. C'est ce qui expliquerait la hausse de ses actions en bourse cette semaine.

Un accord a été conclu en vue du fusionnement des compagnies Blue Water Sea Foods Ltd et Gorton et Gloucester Inc.

\$8,284,516.00 d'effets à recevoir pour Labrador Acceptance, à la fin de 1962

Son 11ième rapport annuel soumis hier, ne couvre que 5 mois, vu le changement de l'année fiscale

L'année fiscale ayant été changée, le 11ième rapport annuel de Labrador Acceptance Corporation ne couvre que les 5 mois terminés le 31 décembre 1962, alors qu'antérieurement, le rapport annuel couvrait une période fiscale de 12 mois, qui se terminait le 31 juillet de chaque année. Dans le message, transmis dans ce 11ième rapport soumis hier, aux actionnaires réunis en assemblée, son président, M. Marc-A. Boisclair, y déclare que la compagnie a continué de progresser au cours des 5 mois précités, bien que cette période ne soit pas généralement très bonne dans le domaine du financement des ventes. En effet, le montant brut des effets à recevoir atteignait, en fin d'année, les \$8,284,516.00, contre \$7,065,502.00 au 31 juillet 1962, soit à la fin du dernier exercice financier. Il y a eu seulement une décennie, en 1953, ses comptes à recevoir en cours n'atteignaient que \$209,660.00. Ce ne fut qu'en 1958, que le total atteignit près de 1 million, puis, ensuite, ce fut l'ascension vertigineuse au point que, du 31 juillet 1961 au 31 juillet 1962, ses comptes à recevoir doublèrent pratiquement, passant de \$3,640,282 à \$7,065,502.

Expansion prévue pour 1963, au dire de son président M. Marc-A. Boisclair

Un tel volume d'affaires accrues s'est traduit par des gains plus considérables. En effet, les profits nets à la disposition des actionnaires s'établissent à \$49,702 pour les 5 mois terminés le 31 décembre 1962 vs \$91,741 pour les 12 mois terminés le 31 juillet 1962, d'où l'on peut conclure que, pour une période de 12 mois, il y aurait eu un accroissement marqué, car les profits nets auraient dépassé les \$100,000.00 contre à peine \$7,050.00 il y a 10 ans. Le gain net par action de la classe A pour la période précitée de 5 mois est équivalent à 0.43 cts, contre 30 cts pour la période correspondante de 5 mois en 1961. Il y a 500,000 actions privilégiées \$1.40 d'autorisation. Incidemment, la compagnie a vendu, le 18 décembre 1962, une émission de 20,000 actions privilégiées, à dividende cumulatif de \$1.40, d'une valeur nominale de \$25 l'action. La conversion des billets garantis de la série B, à 6 1/2 %, et l'exercice des droits de souscription d'actions ont porté à 68,450 le nombre des actions de la classe A. Ayant ainsi augmenté son capital-actions, Labrador Acceptance prévoit de son volume d'affaires, car au dire de M. Marc-A. Boisclair, cette expansion devrait maintenir la compagnie sur la voie du progrès en 1963.

Le gros de ses engagements à tempérament en mains variant entre \$101 et \$1,000

Un coup d'oeil sur son bilan consolidé au 31 décembre 1962 révèle que son actif atteignait à cette date les \$8,637,121.00, contre \$7,334,226.00 à la fin de l'exercice clos le 31 juillet 1962. Une analyse de cet actif permet de constater que les disponibilités sont de \$8,338,661, comparativement à \$7,076,728.00, et que ses exigibilités étaient de \$4,448,703 à la fin de 1962 vs \$3,771,755 au 31 juillet 1962. On y constate aussi que sa dette à long terme atteignait à la fin de l'an dernier les \$1,744,000.00 soit le même montant qu'antérieurement et que le surplus gagné figurait à \$373,480.00, à rapprocher de \$364,735 à la fin de l'exercice financier précédent. Si l'on scrute l'état consolidé de profits et pertes, on constate que les revenus en intérêts et en charge de service furent de \$432,855 pour les 5 mois terminés le 31 décembre 1962, contre \$683,486 pour les 12 mois terminés le 31 juillet 1962. Déduction du coût des emprunts, des dépenses générales, des impôts, on trouve que le profit net à été de \$49,702 pour les 5 mois, contre \$91,741 pour 12 mois. L'analyse de ses effets à recevoir révèle pour \$5,564,846 d'engagements à tempérament au détail, pour \$707,541, au gros, pour \$280,205 d'engagements personnels et, enfin pour \$1,731,924 d'autres engagements. Ces engagements sont pour des petits montants en général, soit \$3,048 pour \$100 à \$1,000, alors qu'il n'y en eut que 1,458, pour \$1,001 à \$5,000, 79 pour \$5,001 à \$10,000 et 87 pour \$10,001 et plus. Cette répartition parle par elle-même sans qu'il soit besoin d'amples commentaires. Avant de terminer, nous tenons à dire qu'il est heureux que les actionnaires aient reçu hier les mêmes administrateurs responsables de ses progrès et de ceux de ses filiales, soit MM. Armand Archambault, Marc-A. Boisclair, Lionel J. Crevier, Lionel Forgue, W. Russell Newell, Jean P.W. Ostiguy, Roland Potvin, Jack Schofield, Warren Y. Soper, Antoine Turmel, soit autant de Canadiens en vedette dans le monde des affaires et de la finance.

Marcel CLÉMENT

NOMINATION À GENERAL CIGAR COMPANY LIMITED



M. EDMOND RICARD, dont la nomination a été vice-président, mise en marché, de la General Cigar Company Limited, vient d'être nommé, Exception faite de quatre années et demie de service dans le C.A.R.C. durant la Seconde Guerre mondiale, M. Ricard a toujours été actif dans l'industrie du tabac, notamment dans les domaines suivants: ventes, publicité, promotion et développement commercial, à Québec et à Montréal. Avant sa récente nomination, il était gérant divisionnaire de la publicité et du service de l'extension commerciale à l'Imperial Tobacco Company, à laquelle la General Cigar Company est affiliée.

La Compagnie Pfizer Limitée

Nouvelle raison sociale de Pfizer Canada, au dire de son président

Pfizer Canada vient de s'incorporer sous la raison sociale de la Compagnie Pfizer Ltée, nous apprend aujourd'hui le président, Joseph H. Flynn. En anglais, la compagnie se nomme Pfizer Company Ltd.

Cette maison qui a fait des affaires au Canada durant les 12 dernières années à titre de division de Pfizer Corp., compte parmi les plus importants fabricants de produits pharmaceutiques, chimiques, vétérinaires et de consommation générale. Outre M. Flynn, MM. Philip C. Lindsey et George Simmons ont été nommés au conseil d'administration à titre de vice-président, et vice-président et trésorier, respectivement.

Cette constitution, nous dit le président de la compagnie, est à la base du programme d'expansion et de diversification de Pfizer au Canada et traduit fidèlement le caractère canadien de cet organisme au pays.

"Nous nous proposons de contribuer à l'essor écono-

Glencona Exploration Mining Limited

La propriété no 1 de Glencona Exploration Mining Limited se trouve au centre de la riche région cupro-aurifère de Rouyn et Noranda; l'ingénieur de la compagnie recommande des sondages au diamant pour recouper les dykes de syénite-porphyre-diorite et de lamprophyre de mica que l'altération de la roche de dépôt a affectés. Cette série de rocs est analogue à celle que présente au nord les propriétés Quemont, Donald et Eldon.

La propriété no 2 est adns le canton LeTlac, région de Batchelor Lake; huit échantillons qui y ont été prélevés ont donné à l'analyse une teneur de \$23.64 à la tonne aux prix actuels de l'or, de l'argent et du cuivre.

À noter...

On constate dans un récent bulletin de Mead & Co. que les obligations de la province de Québec 5%, 1968, cotent 99 1/2 à l'offre et 100 à la demande, alors que celles de l'Ontario, aussi à 5% et échéant aussi en 1968, cotent 99 1/4 à l'offre et à 100 1/4 à la demande.

Vanguard Explorations Limited a fait savoir à la Bourse Canadienne qu'elle réserve d'enregistrement d'un accord en date du 18 mars 1963 avec la Commission des valeurs mobilières de Québec, Jackson McAdams Securities Ltd., au nom d'un client, à souscrire ferme 400,000 actions à 10 cts chacune, payables sur-le-champ, et elle s'est vu consentir des options sur 400,000 actions à des prix variant entre 15 cts et 25 cts l'action, susceptibles d'être exercées dans les 9 mois.

Bellechasse Mining Corporation Limited a notifié la Bourse Canadienne qu'elle adresse de son siège social se trouve maintenant à la suite 1021, 132 ouest rue St-Jacques, Montréal.

Ajax Minerals a avisé la Bourse Canadienne qu'elle vient d'acquiescer 18 claims dans le canton Selkirk, dans la division forestière Timagami, une division minière de Sudbury, au coût du piquetage des dits claims, représentant la somme de \$1,250,000.

Les réserves de pétrole et de gaz naturel étaient estimées à 5,176,052,000 de barils à la fin de 1962, soit 426,824,000 barils de plus qu'à la fin de 1961.

Du Pont of Canada rapporte des résultats améliorés en 1962

Gain net équivalent à \$1.60 l'action vs \$1.20 en 1961

Dans son rapport annuel, publié hier, la compagnie Du Pont of Canada annonce qu'en raison des conditions économiques généralement favorables qui ont régné au Canada, le niveau de la production a été élevé en 1962 dans toutes les usines de la compagnie.

"La valeur moindre du dollar canadien à l'étranger ainsi que les surcharges de douane et les autres mesures législatives prises au milieu de l'année ont entraîné une expansion marquée de l'économie canadienne et ont rendu les produits canadiens plus compétitifs".

Les ventes se sont élevées en 1962 à \$125,589,000, soit 13 p.c. de plus que le chiffre record de \$112,065,000 atteint l'année précédente.

Le revenu net de \$11,809,000 a été de 33 p.c. supérieur à celui de l'année précédente et, après paiement des dividendes sur les actions privilégiées, représente \$1.60 par action ordinaire, à comparer à \$1.20 en 1961.

Le rapport souligne que l'augmentation des bénéfices provient de plusieurs facteurs favorables. Le capital d'exploitation a augmenté de \$17,000,000, en raison principalement de dépenses de construction au montant de \$11,299,000, et atteignait \$180,000,000 à la fin de l'exercice.

Dans le secteur des banques Royale a cédé 1.2 et Montréal 1.4 à 65.3.8. Calgary Power, Abitibi, Page-Hervey, Oshawa Wholesale A et Canadian Westinghouse accusaient des pertes variant de 1.2 à 3.4.

D'autre part, Dominion Steel & Coal a gagné 1.3-8 à 13.14, un nouveau sommet. TransCanada Pipe Lines, Texaco Canada, Moore Corp. et International Utilities accusaient des hausses variant de 1.4 à 5.8.

Le virement a été de 3,207,000 comparativement à 3,309,000 mardi.

Fruits et légumes
Prix payés aux cultivateurs et aux grossistes en fruits et légumes au Marché Central. Ces prix sont fournis par le Service de l'horticulture, division de l'inspection, ministère provincial de l'agriculture et de la colonisation, 306 est rue Craig, Montréal.

POMMES: Qué. McIntosh, belles 2.00-2.25, à cuire 1.00-1.25, Cortland 1.75, Délicieuses 5.00 le minot.

BETTERAVES: 2.00 les 50 lb.
CAROTTES: 1.75-2.00 les 50 lb. 2.75-3.00 les cellos de 50 lb.
CHOUX: 2.00-2.25 le cagot ou le sac de 50 lb.
NAVETS: No 1. 3.00-3.25, No 2. 2.00-2.50 les 50 lb.
OIGNONS: jaunes 2.00-2.25, petits 1.75, rouges 2.50 les 50 lb.
PANAI: 2.00 les 12 cellos de 24 oz. 3.00-3.50 le minot, 1.50-1.75 le minot.

POMMES DE TERRE: 1.90-2.00 les 75 lb. 1.25-1.50 les 50 lb. **POIREAUX:** 75-1.00, petits 50-60c la doz.

Great Lakes Paper
gagna davantage

Le profit net de Great Lakes Paper Co. en 1962 a augmenté de 42 p.c. à \$4,355,849 contre \$3,059,642, soit donc l'équivalent de \$1.21 l'action vs \$0.84 cts. Son fonds de roulement est de \$11,980,224 soit \$1,140,000 de plus.

Marché des oeufs et des volailles

Prix cotés mardi le 12 mars 1963

	A	B	C
AUX PRODUCTEURS			
Montréal	43	37	24
Trois-Rivières	41	40	35
Sherbrooke	40	42	36
AUX DÉTAILLANTS			
Montréal	46	54	42
	58	57	33
AUX CONSOMMATEURS			
Montréal	59	60	55
	65	62	60
Prix des oeufs	46	45	44
sur plan	46	46	44
AUX PRODUCTEURS			
VIVANTES NO 1 AU PRODUCTEUR			
Poulets à griller et	4	fruits moins de 5 lb	20
Poulets	5	5 lb et moins de 5 lb	22
	6	6 lb et moins de 7	24-27
	7	7 lb et plus	29
Poules	8	moins de 5 lb	12-14
	9	5 lb et moins de 6	15-18
	10	6 lb et plus	25
Jeunes dindons	11	moins de 12 lb	25
	12	12 lb et moins de 30	26
Adultes dindons	13	20 lb et plus	30
	14	20 lb et plus	30
Canards			
Oies			
ABATTUES AU PRODUCTEUR			
Poulets à griller et	4	fruits moins de 4 1/2 lb	35
Poulets	5	4 1/2 lb et moins de 5 1/2	37
	6	5 1/2 lb et moins de 6 1/2	39-32
	7	6 1/2 lb et plus	34-36
Poules	8	moins de 4 1/2 lb	16-18
	9	4 1/2 lb et moins de 5 1/2	20-22
	10	5 1/2 lb et plus	28-30
Jeunes dindons	11	moins de 11 lb	25
	12	11 lb et moins de 18	26
Adultes dindons	13	18 lb et plus	30
	14	18 lb et plus	30
Canards			
Oies			
ÉVISCÉRÉES EN VRAO			
Gros au détail			
Poulets à griller et	4	fruits (sans glace) moins de 4 lb	32-35
Poulets	5	4 lb et moins de 5	37-38
	6	5 lb et moins de 6	46-48
	7	6 lb et plus	47-49
Poules	8	moins de 4 1/2 lb	16-18
	9	4 1/2 lb et moins de 5	40-42
	10	5 lb et plus	42-44
Jeunes dindons	11	moins de 10 lb	37-40
	12	10 lb et moins de 16	37-40
Adultes dindons	13	16 lb et plus	42
	14	16 lb et plus	42
Canards			
Oies			

Commentaires sur le marché

OEUF: La demande pour les oeufs a été normale et les approvisionnements suffisants. Les prix sont demeurés à peu près les mêmes la semaine passée pour accuser une baisse sur toutes les catégories au début de cette semaine. Les arrivages des catégories "A" moyens et "A" petits sont inférieurs à la demande.

VOAILLES: Les arrivages du poulet à griller ont été supérieurs à la demande et les prix ont fléchi de 1/2 sou. Les poulets lourds ont suffi à la demande tandis que la poule demeure rare. Le marché du dindon semble s'améliorer pour: **NOÛ HENAU,** surveillant régional.

Le chiffre d'affaires total de l'agence de publicité Foster-Montréal a atteint \$4,035,000 au cours de 1962, déclaration faite par M. T.D. Jotcham, vice-président de cette agence.

Cela représente une augmentation de plus de \$500,000 comparativement à 1961, année où les \$3,490,000 constituaient un nouveau record. La plus forte portion de l'augmentation de 1962 fut attribuée à l'accroissement des budgets des clients de Foster, devant servir à leur publicité.

En se basant sur les chiffres de 1962, on peut considérer Foster-Montréal comme une des plus importantes agences de la ville, selon M. Jotcham. L'agence Foster-Montréal, établie en 1946, et dont les clients couvrent les champs de l'industrie et de la consommation compte parmi celles qui ont connu le plus de succès dans le domaine de la publicité à Montréal. A ses débuts, Foster-Montréal comptait deux clients importants: Walter M. Lowrey Co. Ltd. et Northern Electric Co. Ltd. L'agence est encore au service de ces clients.

Voici d'autres clients importants de l'agence de publicité Foster à Montréal: Atlas Asbestos Co. Ltd., Cordou Bleu Limitée, Crane Canada Ltd., la Brasserie O'Keefe Limitée, Pharmaco (Canada) Limited, Banque Royale du Canada et Air Canada.

Le chiffre d'affaires a plus que doublé à tous les cinq ans, au cours de l'histoire de Foster-Montréal comptant 17 années. En 1949, le chiffre d'affaires de Foster-Montréal fut de \$403,000; en 1954, \$1,245,000; en 1959, \$2,487,000. Au cours des trois années 1959-62, l'augmentation de plus de \$1.5 million porta le chiffre à \$4,035,000.

Le nombre d'employés s'est multiplié. En 1949, on comptait 7 employés; en 1956, 17; et actuellement il y en a 52. L'agence offre des services équilibrés, le personnel y étant français et anglais.

M. Jotcham, ancien président de la Fédération of Canadian Advertising and Sales Club, a affirmé qu'il s'attendait à ce que le chiffre d'affaires des agences de publicité de Montréal continue d'augmenter au cours des années à venir, par-

OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU QUÉBEC

Un bon placement dans VOTRE province

- Offertes seulement aux citoyens du Québec
- Intérêt moyen à l'échéance: 5.30%
- En coupures de \$50, \$100, \$500, \$1000, \$5000:
- Peuvent être encaissées en tout temps à leur pleine valeur, plus l'intérêt couru.

Nous vous recommandons de considérer sérieusement cette intéressante nouvelle émission.

Pour renseignements, téléphoner ou écrire Service français

MERRILL LYNCH, PIERCE, FENNER & SMITH INC.

MEMBRES DES BOURSES DE MONTREAL ET DE NEW-YORK ET AUTRES GRANDES BOURSES.

635 ouest, boulevard Dorchester, Montréal 2

Téléphone: University 1-8241

Directeur régional: PAUL J. SULLIVAN

LA B.E.I. PEUT-ELLE FINANCER VOTRE ENTREPRISE?

CETTE BROCHURE VOUS LE DIRA

Que vous soyez déjà en affaires, ou que vous envisagiez de débiter, si vous ne trouvez ailleurs les capitaux nécessaires, à des termes et conditions raisonnables, nous vous invitons à exposer vos besoins à la Banque d'expansion industrielle. La B.E.I. peut financer, pour diverses fins, des entreprises de presque tous les genres.

Pour plus de renseignements, nous vous invitons à demander cette brochure explicative ou à vous rendre à une succursale de la B.E.I. Vous pouvez également consulter votre vérificateur, votre avocat, votre notaire, ou une banque à charte sur les services offerts par la B.E.I.

bei

BANQUE D'EXPANSION INDUSTRIELLE

Succursale régionale:

901, Carré Victoria — Montréal — UN. 6-2701

BOURSE DE MONTRÉAL

Ralliement tardif d'envergure à Wall Street	Afrique du Sud, rand Allemagne, DM	1.514 270
---	---------------------------------------	--------------

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE

	Cgm					Cgm				
	Ventes	Haut	Bas	Fer	Net	Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer
	3550	541	403	403	—	D Coal pr	400	511	11	11

[illegible]

aucune obligation de votre part, nous vous adresserons une explicative sur le plan d'épargne C. M. I.

aucune obligation de votre part, nous vous adresserons une explicative sur le plan d'épargne C. M. I.

aucune obligation de votre part, nous vous adresserons une explicative sur le plan d'épargne C. M. I.

La Daubegarde

MONTREAL

Dès 1949, on "parlait" de rehausser le prestige du Canada au tournoi mondial

Par Jack SULLIVAN, rédacteur sportif de la Presse canadienne

"Ce serait folie de notre part que d'envoyer de ce côté-ci une autre équipe canadienne dans les circonstances actuelles. Il y a trop de politique..."

Celui qui faisait cette déclaration était Maxie Silverman,

le gérant des Wolves de Sudbury. La date: le 17 février, 1949.

"Si le Canada doit continuer à envoyer des équipes au tournoi international de hockey, ces équipes devront être beaucoup plus fortes." L'auteur de ces mots: Baldy George, président de l'Association canadienne du hockey amateur.

La date: le 11 mars, 1954. "Il va falloir faire quelque chose pour stimuler la fierté nationale dans le domaine du hockey. Il faudra penser à former une sorte d'équipe nationale de hockey." C'est ce qu'a déclaré Art Potter, président de l'ACHA, le 18 mars, 1963.

C'est assez curieux de constater que toutes ces déclarations ont été faites à Stockholm, la ville qui devait devenir le cimetière des équipes canadiennes de hockey mondial. Au cours des 15 dernières années, le Canada a perdu le titre quatre fois, trois fois dans la capitale de la Suède et une fois à Colorado Springs, en 1962.

Depuis 1954, l'ACHA a demandé aux gens de lui faire des suggestions constructives sur une méthode quelconque de choisir une équipe nationale qui serait certaine de battre les Russes, les Suédois, les Tchéques et même les Américains dans des tournois mondiaux et olympiques.

Cette année-là, George Dudley, secrétaire général de l'ACHA, a dit qu'il accueillait avec plaisir toute bonne idée qu'on lui suggérerait. Peu avant sa mort, il y a trois ans, il attendait encore les suggestions.

L'ACHA a tenté de grouper une équipe d'étoiles, mais les clubs impliqués ne voulaient pas donner à leurs joueurs le congé nécessaire pour aller jouer en Europe. Ils prétendaient qu'ils ne pouvaient pas partir sans leurs joueurs parce que cela pourrait nuire à leur chance de se qualifier dans les éliminatoires pour les championnats junior et senior.



Mon camarade Jean-Paul Cofsky vient d'inventer, à tous les points de vue, même légal, un tableau-indicateur pour le tennis. Nos lecteurs savent la compétence de Jean-Paul à ce sport. Ancien champion de la province, en simples et en doubles, il a connu intimement les meilleures raquettes au monde. Pour avoir cette compétence, il est superflu d'ajouter qu'il aime ce sport jusqu'à en rêver. Du train où vont les choses, il pourra peut-être en "manger", parce que son invention est belle et bien enregistrée. De sorte que si un jour ce tableau indicateur est utilisé à Forest Hills, ou à Wimbledon, notre camarade aura l'oeil vigilant pour collecter ses droits.

Toutefois, ce n'est pas une préoccupation d'argent qui a présidé à l'élaboration de ce tableau. C'est l'obsession de donner à un sport qu'il aime une amélioration profitable pour tous, pour les joueurs, pour les spectateurs, pour les journalistes. Une des forces du baseball est son souci de cataloguer et de ne laisser échapper aucun détail. Le football a aussi fait des pas de géant en ce sens, car à chaque partie, des experts compulsent tous les jeux, tous les mouvements des joueurs et cette compilation est remise aux journalistes après chaque quart.

Le baseball va plus loin. A part le spectateur qui n'y assiste que pour s'y distraire, les amateurs avertis savent, par exemple que le nombre de retraits, plus le nombre de points comptés, plus le nombre de joueurs laissés sur les buts doit correspondre au total des présences au bâton. C'est mathématique comme cela. C'est comme une équation algébrique. C'est pour cela que 10 ans après une partie de baseball, grâce au sommaire, on peut reconstituer la partie dans ses moindres détails.

Le hockey, si spectaculaire, échappe toutefois à ces savantes analyses. Il y a bien des préposés à l'enregistrement des lancers. Certains experts, qui ne font que cela, vous diront que tel joueur a lancé tant de fois; que tel joueur de défense était sur la glace au moment d'un but; qu'un club a réussi tant de buts au cours de jeux de puissance. Mais ceci est un travail d'expert. Le spectateur n'est pas en position, comme au baseball, de suivre les progrès de la partie, avec une feuille de pointage.

L'invention de Jean-Paul Cofsky rejoint le sommaire du baseball. Son tableau-indicateur sera innové samedi et dimanche au gymnase St-Laurent, pour le tournoi des étoiles d'hier contre celles d'aujourd'hui. Un événement à ne pas manquer. Dissipons un malentendu qui peut monter à l'esprit spontanément. Le tableau n'enregistre que les points ou plutôt les coups qui amènent un point. Il ne s'agit pas de télégraphier les nombreux échanges de charges à fond de train.

Une partie de hockey où il ne se compte pas beaucoup de buts et où il n'y a pas beaucoup de punitions est difficile à décrire et devient monotone pour la transcription, s'il faut suivre à l'infini le va et vient de joueurs qui, à tour de rôle, montent à l'assaut des filets de l'adversaire, en vain. Si un seul but est compté durant la partie, quand on en parlera, une semaine plus tard, tout ce qu'on en pourra dire sera qu'un tel a marqué le but et que les gardiens de buts ont été formidables.

C'est un peu comme ces beaux orateurs de campagnes politiques. Des machines à parler. Le peuple les écoute bouche bée. Le discours fini, on dit: "A-t-il bien parlé?" "Oui, mais qu'a-t-il dit?" "Il parle comme une musique". Le tableau-indicateur de Jean-Paul permettra au tennis de survivre à la fièvre d'une rencontre, d'un tournoi. On saura 10 jours, deux mois plus tard, pourquoi tel joueur a perdu un match dont il était le favori.

Il existe, au cours d'une partie de tennis, selon Jean-Paul, 32 situations différentes mais importantes qui constituent le fondement de ce sport et qui caractérisent le jeu. Indiqués sous deux têtes de catégories, les erreurs et les placements, ils se rapportent à toutes les situations imaginables: les as, les doubles-fautes; les filets, les jeux trop longs, les revers manqués ou réussis, les services gagnés ou perdus, les fautes de pieds, les volées, les "couteaux", etc...

Chacun des jeux, qui conduit à un point, est inscrit cumulativement jusqu'à la fin de la partie; puis jusqu'à la fin du set; et enfin jusqu'à la fin du match. Il ne s'agit plus alors que d'additionner dans les deux sens pour savoir, en un coup d'oeil, pourquoi le vainqueur a eu le meilleur sur le vaincu. Les joueurs qui veulent améliorer leur technique y trouveront leur profit; les chroniqueurs y trouveront pour longtemps matière à commentaires et les spectateurs ne considéreront plus le tennis comme un sport d'à peu près où il ne s'agit que de placer la balle par-dessus le filet jusqu'à une faute de l'adversaire.

VILLAGE Suisse ST-DONAT

TERRAINS AUCUN COMPTANT

\$35. PAR MOIS

- L'endroit tout désigné pour votre maison de campagne hiver-été.
- Voisin du Centre de Ski "La Réserve".
- Village Suisse est doté d'une magnifique plage sur le Lac Ouareau.
- Chaque construction y est soumise à un plan d'ensemble rigoureux.

RENSEIGNEMENTS et BROCHURE

RI. 8-7205 • RI. 4-1793

Triste dossier

En 1949, les Wolves ont perdu au compte de 3 à 2 contre la Tchécoslovaquie. En 1954, le club de Toronto-East-York a subi une défaite de 7 à 2 de la part de la Russie. En 1963, les Smoke Eaters de Trail ont perdu 4 à 1 contre la Suède, 4 à 1 contre la Russie et ont fait partie nulle 4 à 4 avec la Tchécoslovaquie pour finir en quatrième place du classement, affichant ainsi la plus piètre figure de toute équipe canadienne dans un tournoi international de hockey.

De plus, au cours de ces 15 années, le Canada a deux fois perdu le championnat olympique, soit en 1956 à Cortina, Italie, contre la Russie, et en 1960, à Squaw Valley, Californie, contre les Etats-Unis.

Ca ne sert de rien de s'alarmer de ces revers. Les Canadiens doivent réaliser que les Européens ont appris à jouer au hockey. Et ils ont appris rapidement. Ils patinent beaucoup mieux et ils sont maintenant en mesure d'attendre un coup d'épaule et au besoin d'en donner assez aux Canadiens pour les fatiguer.

Et ça ne sert de rien non plus de blâmer l'ACHA. Cette

Loisirs de Verchères

Les Loisirs de Verchères présenteront un important tournoi de ballon-volant du 25 au 28 mars 1963.

Le but du tournoi est de promouvoir ce sport et l'enjeu sera le championnat de la Vallée du St-Laurent-Richelieu.

Le tournoi est ouvert à toutes les équipes sans distinction et prendra une allure de compétition amicale.

Une bourse de \$500.00 et un trophée seront offerts à l'équipe championne. L'équipe finaliste recevra une bourse de \$25.00.

Endroits: Parc-école Ludger Duvernay et St-Alexandre, Verchères, P.Q.

Dates: Du 25 au 28 mars 1963. Les équipes seront avisées par téléphone au moins 48 heures avant le jour que le sport désignera.

Heures: Toujours après 8 heures p.m.

Adresse officielle: Tournoi de ballon-volant; C.P. 144; Verchères, Qué.

Tel.: ORléans 4-9876 ou LUcrène 3-3034.

Trois couronnes en jeu ce soir

A Los Angeles, l'aspirant mi-moyen Luis Rodriguez a réitéré sa conviction de rattraper la couronne d'Emile Griffith.

Il s'agit là du combat principal d'un gala de trois combats titulaires présentés, ce soir, au Dodger Stadium, à la suite de leur remise pour cause de pluie samedi dernier.

Les autres matches opposeront le champion mondial poids plume, Davey Moore, à l'aspirant Sugar Ramos, ainsi que Raymond Torres à Roberto Curz, et vu du championnat mi-moyen junior vacant.

Malgré une défaite par décision partagée aux mains de Griffith en 1960, Rodriguez croit qu'il l'emportera, car, si les deux rivaux ont fait des progrès depuis, il est d'avis que le champion a peut-être ralenti depuis cette époque.

Rodriguez, qui était un ami de Benny Kid Paret, lequel est mort des suites de son match contre Griffith, n'en veut pas à son adversaire et ne le blâme pas de ce résultat fatidique.

Il conclut que, même s'il admire Griffith, il se doit de le combattre parce que la boxe est leur profession.

Le genou de Liston guérira-t-il plus vite à Chicago qu'à Miami?

MIAMI BEACH, Floride — La commission de boxe de Miami Beach se réunissait mardi soir alors que des rumeurs voulaient que le combat revanche entre Sonny Liston et Floyd Patterson soit remis de deux à trois mois.

Le conseiller de Liston, Jack Nilon, a l'intention de présenter un témoignage médical à l'effet que le champion a un cartilage tordu dans le genou et a besoin d'un long repos. Un tel retard changerait certes le site du combat.

Pendant des semaines, la promotion de Miami Beach a été marquée de controverses au sujet du genou de Liston

et de son état général. La commission a gardé le silence jusqu'à ce que Liston prenne l'avion à destination de Chicago.

Puis on a convoqué la réunion d'hier soir afin de décider si on doit obliger Liston à revenir ici afin de subir un examen officiel.

Un journal de Miami a cité un chirurgien de Miami disant que Liston s'était tordu un cartilage dans le genou.

D'autre part, Al Bolan, gérant général de Championship Sports Inc., a accusé Nilon d'avoir tenté volontairement d'empêcher la présentation du match à Miami Beach en raison de sa haine à l'endroit des promoteurs.

Voici le programme du tournoi de tennis de fin de semaine, au gymnase de Saint-Laurent, entre les étoiles d'aujourd'hui et celles de demain.

Programme officiel

Samedi, 23 mars, 2 p.m.:

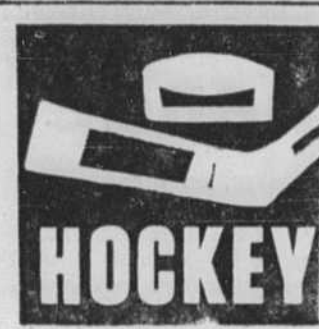
Mike Carpenter vs André Tielemans, Denis Crotty vs Jean Lavender, Bob Bédard et Val Harit vs François Godbout et Keith Carpenter.

Dimanche, 24 mars, 2 p.m.:

Bob Bédard vs François Godbout, Val Harit vs Keith Carpenter, Mike Carpenter et Denis Crotty vs André Tielemans et Jean Lavender.

Les étoiles du tennis à St-Laurent

	R	A	Pts
Stratton, Buffalo	19	69	88
Clela, Cleveland	36	32	88
Sweeney, Springfield	34	33	87
Marshall, Hershey	33	30	85
McKenzie, Buffalo	33	45	81
Morton, Hershey	29	30	79
Masterton, Cleveland	22	33	75
Cline, Springfield	33	42	75
Glover, Cleveland	24	40	73
Perguson, Cleveland	38	37	73
Rodinson, Buffalo	36	35	73
Edmund, Rochester	28	37	65
Ubrisco, Rochester	21	47	68
Kilrea, Springfield	23	45	68
Burchell, Québec	17	50	67
Baluk, Providence	21	48	69
Creighton, Baltimore	20	44	64
Stankiewicz, Hershey	21	41	62
Hiltz, Cleveland	27	35	62
Bartlett, Providence	23	35	58
Boyer, Springfield	22	35	57
Joyal, Pittsburgh	28	27	55
Anderson, Springfield	23	32	55
Brilliant, Providence	31	22	53
Gamble, Rochester	33	19	52
DeJordy, Hershey	18	34	52
Olson, Springfield	22	30	52
Van Impe, Cleveland	17	34	51
Conacher, Hershey	29	23	51
Papino, Rochester	29	22	51
Duff, Hershey	24	24	48
Mikol, Cleveland	20	27	47
Melander, Hershey	23	22	47
Melnik, Buffalo	14	33	47
Leach, Providence	22	24	46
Gloay, Cleveland	27	24	46
Glover, Pittsburgh	30	26	46
MacMillan, Rochester	22	23	45
Harvey, Québec	17	28	45
Locas, Hershey	23	22	45
Smrke, Rochester	21	23	44
Ravilich, Providence	6	38	44



HIER

Ligue Nationale

Canadiens 3 Toronto 3

Boston 1 Rangers 3

Ligue Américaine

Rochester 4 Hershey 3

Springfield 4 Pittsburgh 3

CE SOIR

Ligue Nationale

Rangers 4 Boston 3

CLASSEMENT

LIGUE AMERICAINE

DIVISION EST

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Quebec	31	27	11	195	202	72
Hershey	26	7	24	214	73	
Providence	34	27	3	210	183	72
Baltimore	31	29	7	204	227	69
Springfield	28	31	3	249	221	64

DIVISION OUEST

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Buffalo	40	20	7	229	31	87
Cleveland	29	32	6	241	236	64
Rochester	9	27	34	54		
Pittsburgh	19	42	4	150	273	42

Palmer et Player encore face à face

MIAMI — Un grou, de 149 golfeurs, ayant à leur tête Gary Player et Arnold Palmer et comprenant les 50 meilleurs gagnants d'argent en 1963, à l'exception de trois, participeront, aujourd'hui, à l'ouverture de l'omnium Doral, d'un enjeu de \$50,000.

Player, avec un total de \$22,452 en bourses, et Palmer, avec \$21,425, dominent dans les tournoes de la PGA. Jack Nicklaus vient en troisième

place à \$15,315, suivi du champion de l'an dernier au Doral, Bill Casper, à \$12,128.

On a offert un boni de \$50,000 pour un trou d'un coup au 9e vert.

Le parcours du Doral, d'une distance de 7,028 verges, affiche une normale de 72.

RALPH HOUK DÉCLARE:

"Ils sont tous dangereux!"

FORT-LAUDERDALE. Flo. Voici de bien mauvais nouvelles pour l'Association des Dégénérateurs d'Amérique des Yankees! Ce ne sera pas encore pour cette année. Les jumeaux, les Angels de Los Angeles et les Tigers de Detroit, ont manqué leur coup en 1962 alors que les Yankees souffraient du trac!

Cette année à moins qu'une malencontreuse série d'accidents ne mettent hors de combat Mickey Mantle, Roger Maris ou Whitey Ford, il se pourrait fort bien que, pour une 13e fois en 15 ans, les champions du monde filent vers un autre championnat facile. Le gérant-instructeur Ralph Houk ne parle pas sur ce ton-là, c'est bien entendu, pas en public du moins.

"Qui croyez-vous sera votre plus dangereux adversaire?" demandent-ils à Houk. "Ils sont tous dangereux", répondre Houk sans sourire. Répondant à plusieurs questions à la fois, il consentit toutefois à exprimer l'avis suivant, en capsule dans une brève analyse:

Baltimore: "Bon équilibre; sauront-ils remplacer Jack Fisher et Hoyt Wilhelm cependant? C'est là leur grand problème."

DETROIT: "Imaginez que beaucoup dépendra de la tenue de leur Frank Lary. Ils ont ajouté Bubba Phillips. De plus Gus Triandos devra connaître une très bonne année s'ils veulent demeurer dans la lutte."

MINNESOTA: "Ils sont très bons. Leurs huit réguliers se comparent à ceux de n'importe quelle équipe. Il faudra également que Rich Collin et Bernie Allen jouent aussi bien que l'an dernier. Leurs lanceurs sont excellents; la relève est leur seul problème."

LOS ANGELES: "Vous ne pouvez les ignorer; ils ont causé trop de désagréables surprises à tout le monde l'an dernier pour qu'on les prenne à la légère."

CHICAGO: "Je n'en sais pas beaucoup au sujet de ce jeune Pete Ward; apparemment il est compétent énormément sur lui. Hoyt Wilhelm les aidera certainement s'il lance contre les autres équipes du circuit comme il sait le faire contre nous."

En ce qui concerne les Yankees, Houk a révélé qu'il ne croit pas avoir de problème au premier but, même avec le départ de Mickey Skowron. "Joe Pepitone remplacera Skowron au premier but; au champ il est un meilleur homme que Skowron. L'an dernier il a frappé pour une moyenne de .239 en 63 parties. S'il flanche contre les lanceurs gauchers, Hector Lopez sera tout prêt à prendre la relève."

En ce qui a trait aux autres positions sur le losange, la

Canadien 3 Toronto 3 Nulle-Nulle-Nulle!

TORONTO. — Les Maple Leafs de Toronto ont remporté hier soir le championnat de la Ligue de hockey nationale pour la première fois en quinze ans en annulant au compte de 3 à 3 avec le Canadien. Dave Keon a réussi le but égalisateur alors que Don Simmons avait été retiré de ses filets et qu'il en restait plus que huit secondes de jeu à faire.

A la suite de cette partie nulle, le Canadien s'est hissé sur un pied d'égalité avec les Hawks de Chicago en deuxième place au classement. Les deux équipes n'ont plus que deux parties à jouer avant la fin du calendrier régulier des joues. Bob Pulford a réussi l'autre but des Leafs tandis que Ralph Backstrom a enregistré deux buts pour le Tricolore. Le premier but du Canadien avait été marqué par Dickie Moore.

place à \$15,315, suivi du champion de l'an dernier au Doral, Bill Casper, à \$12,128.

On a offert un boni de \$50,000 pour un trou d'un coup au 9e vert.

Le parcours du Doral, d'une distance de 7,028 verges, affiche une normale de 72.

Première période

Aucun but

Punitions: Armstrong 1:20, Pulford et Backstrom 1:08, Backstrom 1:00

Deuxième période

1-Toronto: Keon (27) 0:23

2-Toronto: Pulford (19) 9:30

3-Montréal: Moore (24) 18:30

Punitions: Harper 8:18, Stanley 17:27, Talbot 19:09

Troisième période

4-Montréal: Backstrom (22) (Hicks, Marshall) 5:15

5-Montréal: Backstrom (23) (Marshall) 12:44

6-Toronto: Keon (28) 19:32

Punitions: Backstrom 8:41, Douglas 9:32

ARRÊTÉS: 5 8 8-21

SIMMONS 12 10 7-28

Assistance: 14,372

NEW-YORK. — Vic Hadfield a réussi le tour du chapeau hier soir alors que les Rangers ont défait les Bruins de Boston au compte de 5 à 1. Camille Henry a marqué son 34ème but de la saison pour les Rangers et porte son total de points pour la saison à 56. Lorne Worsley dans ses filets n'eut qu'à bloquer 26 lancers tandis que Johnston en arrêta 30. Une maigre foule de 8,155 spectateurs assistait à cette partie sans intérêt en vertu de l'élimination des deux équipes des séries éliminatoires.

SOMMAIRE

Première période

1-New York: Hadfield (3) 6:19

Punitions: McKenney 2:44, Green 12:41, Langlois 18:14

Deuxième période

2-New York: Hadfield (4) 12:41

Punition: Spencer 10:14

Troisième période

3-Boston: Keane (12) 9:02

(Bucky, Williams)

4-New York: Hadfield (5) 10:06

(Bathgate, McKenney)

5-New York: Hebertson (15) 16:39

RALPH HOUK DÉCLARE:

"Ils sont tous dangereux!"

premier but la plupart du temps sera envoyé assez souvent dans la mêlée cependant. Depuis le début de l'entraînement il frappe avec beaucoup d'autorité.

Les lanceurs

Ralph Terry, 23-12, le héros des séries mondiales l'automne dernier, Whitey Ford, 17-8 et Bill Stafford 14-9 seront les lanceurs débutants. Stan Williams récemment acquis des Dodgers de Los Angeles, 14-12 est pratiquement assuré du poste de quatrième lanceur régulier chez les Yankees. Quatre as de la relève seront au poste pour assurer la relève: Jim Contes, Dud Daley, Hal Reniff et l'incomparable Luis Arroyo.

Ligue de hockey Nationale

LE CLASSEMENT

	I	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Toronto	68	35	21	12	218	175	82
Chicago	68	31	21	16	186	171	78
Montréal	68	28	18	22	221	174	78
Détroit	68	30	25	13	195	191	73
New-York	68	21	36	11	204	231	53
Boston	68	14	38	16	193	275	44

LE CLIMAT SPORTIF CE MATIN:

Les Leafs bourgeonnent!

Fontinato conserve un moral excellent

MONTREAL. — Les médecins ont déclaré hier qu'ils étaient "très satisfaits" du progrès accompli par Lou Fontinato, des Canadiens de Montréal, lequel a subi une fracture du cou lors d'une partie le hockey, le 9 mars dernier.

On sait que Fontinato a subi une opération qui a duré 7 heures et demie vendredi dernier. On lui a alors enlevé des fragments d'os de la colonne cervicale, puis on lui a greffé des morceaux d'os de la hanche. De plus, on a enlevé la pression exercée sur les nerfs locaux.

Toutefois, les médecins n'ont pas voulu se prononcer sur l'avenir de l'athlète au jeu. D'autre part, une porte-parole des Canadiens est d'avis que Fontinato avait des chances de se rétablir complètement, mais n'obtiendrait pas la permission de revenir au jeu de crainte de subir une autre blessure.

Si la greffe opérée s'avère fructueuse d'ici deux semaines, on placera le cou du blessé dans un plâtre jusqu'à ce qu'elle soit complète.

Fontinato est encore partiellement paralysé des bras, laquelle paralysie on traite chaque jour par la physiothérapie. Entre temps, le malade affiche toujours un bon moral et un bon état physique général.

Pour sa part, le gérant Billy Hitchcock s'est dit fort impressionné par l'attitude d'Apapario.

Il a ajouté que Luis serait libre au sujet des vols de buts avec les Orioles à moins d'abus.

Apapario, qui affiche une moyenne à vie de .262 et a volé 269 buts en sept saisons, pourrait connaître une de ses meilleures saisons dans un nouveau milieu.

Transmissions automatiques

Nous réparons ou remplaçons votre TRANSMISSION

Travail fait par des experts

Jusqu'à 24 MOIS pour payer

GARANTIE 100% — Estimation et remorquage gratuits

SERVICE DE TELEPHONE 24 HEURES PAR JOUR

TRANSMISSION SPECIALTY Ltd.

A L'OUEST 527-3641 A L'EST

6320, chemin Upper Lachine Montréal 28 5529, rue Papineau Montréal 24, P.Q.

PRENEZ LE TEMPS DE VIVRE...

PRENEZ UNE KINGSBEER

Le cardinal Léger demande aux fidèles de prier pour lui



Le cardinal s'adressant aux fidèles. (Photo Le Devoir)

Le cardinal Paul-Émile Léger a demandé aux fidèles de son diocèse de prier pour lui. Parlant devant 5,000 fidèles réunis à l'Oratoire St-Joseph, à l'occasion de la fête de saint Joseph, Son Eminence a imploré les fidèles de lui obtenir la grâce d'accomplir humblement son pauvre

Chrétiens et sémiles

"Un chrétien antisémite est un chrétien qui renie sa foi". C'est en ces termes que s'est exprimé le Révérend Père Adalbert Hamman, O.F.M., à la dernière réunion du Cercle Juif. "Peu de Chrétiens et peu de Juifs, a-t-il dit, se rendent exactement compte de la part qu'ils empruntent ou donnent l'un à l'autre. Il existe une osmose entre la Synagogue et l'Eglise qui se manifeste dans la foi, les institutions religieuses, les rites, la prière et la vie religieuse. Les travaux des dernières années, de même que les découvertes de Qumran, ont permis de mieux connaître la littérature judéo-chrétienne ou s'expriment nos premières relations d'amitié et de dépendance. "L'Eglise est née de Jérusalem, elle est donc juive. Elle est composée d'abord d'éléments israéliques qui continuent pendant des années à fréquenter le Temple. Il existe et il existera pendant longtemps une priorité d'honneur rattachée aux Juifs et à leurs institutions. Ainsi, saint Paul a prêché d'abord à la Synagogue.

métier d'évêque "en ces heures difficiles que nous vivons".

"N'oubliez pas, a-t-il dit devant une foule émue, que le pauvre homme qui est devant vous a dû traverser les mers 15 fois durant l'année dernière, pour accomplir toutes sortes de tâches.

"Pensez, a-t-il ajouté, que ce n'est pas par plaisir que je me donne; je ne cherche pas à faire triompher une cause personnelle mais à transmettre un seul

message, un message de foi.

"Je ne m'adresse pas, a insisté le cardinal, à une foule anonyme, mais à des personnes individuelles, distinctes, afin qu'elles entendent l'appel de Dieu que je leur transmets par l'intermédiaire de la bénédiction que le Vicaire de Jésus-Christ a fait descendre sur ma tête pour vous".

Le cardinal a longuement parlé du pape. Il a invoqué le ciel pour qu'il veille sur ce chef de l'Eglise qui, à

82 ans, étonne le monde et peut "de ses deux mains faire descendre des bénédictions que le monde ignore".

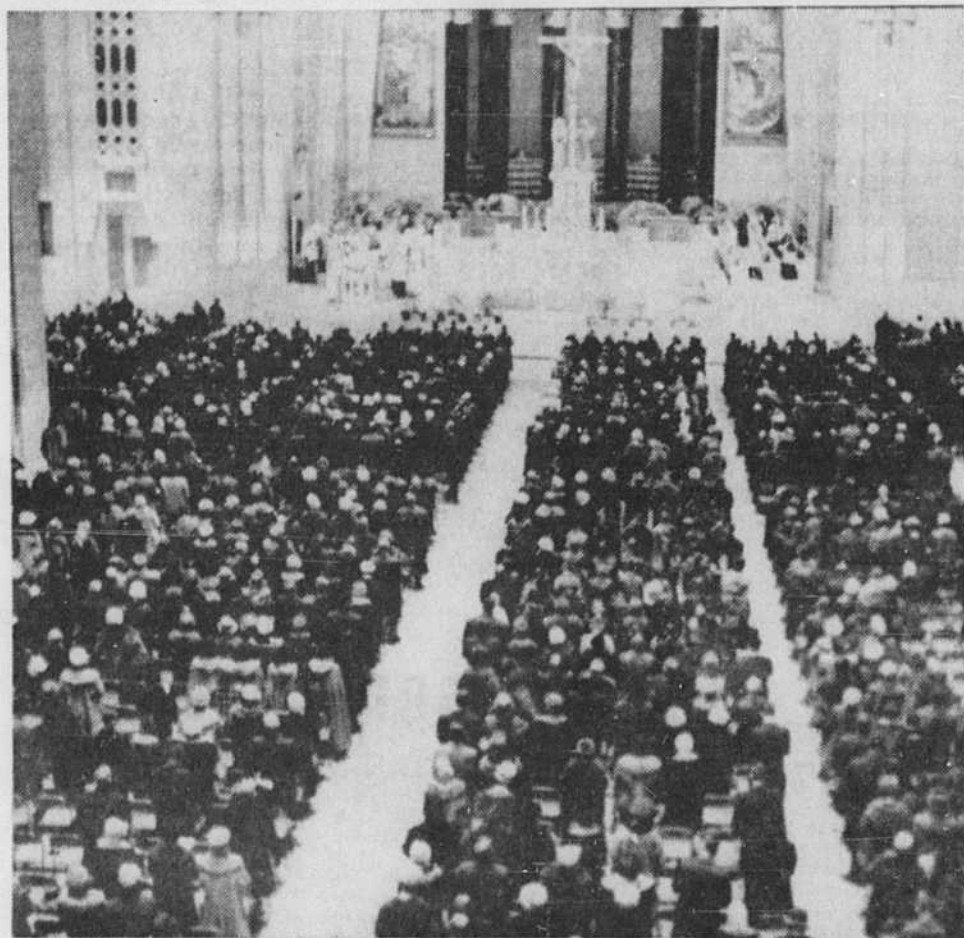
Son Eminence a parlé ailleurs de l'intervention historique du pape saint Léon-le-Grand qui a jadis arrêté l'avance des troupes barbares d'Attila.

"Et voilà, a-t-il ajouté plus loin, que des mains bénissantes, des mains de paysan, obligent les hommes à les regarder, à les reconnaître."

Les hommes, poursuit le cardinal, peuvent tenter d'interpréter les événements, mais c'est l'esprit de Dieu qui fait comprendre ce qui se passe. C'est

Dieu qui écrit aujourd'hui l'histoire, comme c'est Lui qui l'a écrite hier. "Et le Vicaire de Jésus-Christ, ajoute-t-il, continue d'élever les bras et à bénir l'hu-

manité, quelle qu'elle soit". Son Eminence a également invoqué l'assistance de Dieu sur le concile afin qu'il fasse paraître l'Eglise comme l'épouse du Christ.



La foule réunie à l'Oratoire pour la fête de saint Joseph. (Photo Le Devoir)

AU SUJET DE LA DÉMOCRATISATION DE LA C.E.C.M.

Les Unions de familles appuient la suggestion de M. Lefebvre

La Fédération des unions de familles approuve la suggestion de M. Jean-Paul Lefebvre concernant l'élection de commissaires qui représenteraient les parents au sein de la Commission des écoles catholiques de Montréal. Dans une déclaration remise aux journaux, la F.U.F. souligne que son accord porte à la fois sur le principe même de la représentation des parents au sein de la C.E.C.M. et sur le mode d'élection suggéré par le commissaire Lefebvre.

Elle précise que la suggestion que M. Lefebvre a faite dans le mémoire personnel qu'il vient d'envoyer à la Commission royale d'enquête sur l'enseignement "rencontre parfaitement les vues exprimées par la F.U.F. (elle-même) dans son mémoire à la Commission Parent".

M. Lefebvre a suggéré que la C.E.C.M. comprenne 15 commissaires (au lieu de sept), dont trois seraient nommés par l'archevêque de Montréal, trois par le gouvernement provincial et un par la Cité de Montréal. Un autre commissaire serait désigné par le personnel enseignant de la C.E.C.M. et les sept autres seraient élus par les parents des enfants qui fréquentent les écoles de la C.E.C.M. Cette élection se ferait par l'intermédiaire d'un collège électoral. Dans chaque école, les parents éliraient un membre pour les représenter au sein du collège électoral de leur district; dans chacun des

sept districts que comprendrait le territoire de la C.E.C.M. pour les fins de cette élection, le collège électoral ainsi formé choisirait un commissaire parmi ses membres.

Congrès de fondation de la Fédération des ass. parents-maitres

Le congrès de fondation de la Fédération des associations parents-maitres de la province de Québec aura lieu samedi à Montréal, dans l'amphithéâtre de l'Ecole polytechnique, au 2500, rue Marie-Guyard. Les assises débuteront à 9 h. 30 du matin (et non à 9 h. 30 du soir, comme "Le Devoir" l'a annoncé précédemment, à la suite d'une coquille typographique).

Le projet de constitution et de règlements, qui a déjà été étudié au niveau des associations locales, sera alors sanctionné définitivement. L'élection des membres de l'exécutif de la fédération provinciale et de la formulation du programme d'action de l'organisme sont les deux autres questions qui seront étudiées au cours de ces assises.

On sait que le projet de créer une fédération provinciale des associations parents-maitres est en branle depuis deux ans.

L'ONTARIO VA DE L'AVANT

Plan de caisse de retraite transférable et obligatoire

TORONTO. — Le premier ministre de l'Ontario, M. John Robarts, a soumis un projet de loi qui obligera tous les employeurs, ayant à leur service 15 employés ou plus, à constituer une caisse de retraite.

On prévoit que le projet de loi sera adopté au cours de la présente session et que la nouvelle loi entrera en vigueur le 1er janvier 1965.

Ce projet était à l'étude depuis trois ans; un comité spécial avait été formé pour étudier le problème. Ce comité avait tenu des séances publiques pour connaître le point de vue des syndicats et celui du patronat.

Le plan ontarien est transférable et obligatoire. Il est transférable en ce sens que les employés qui changent d'emploi ne perdent pas leurs cotisations. Il est obligatoire

en ce sens que les employeurs seront obligés de créer une caisse de retraite de ce genre. Une commission gouvernementale sera chargée d'administrer le plan et une agence centrale acceptera les dépôts dont elle aura la garde.

Les fonctionnaires d'Ontario notent que les caisses de retraite déjà existantes dépassent les exigences minimales du plan gouvernemental lequel prévoit également des bénéfices supplémentaires.

Puisque plusieurs provinces avaient délégué des observateurs aux séances publiques du comité spécial chargé d'étudier le problème, le plan ontarien pourra servir de modèle pour les autres provinces.

Etudes oecuméniques

Quatre sessions d'études oecuméniques s'adressant à des catholiques et dirigées par des prêtres auront lieu ces mois prochains, à Cormantin, près de Taizé. Ces sessions d'études auront lieu dans la proximité de la célèbre communauté réformée de Taizé, dont la vie et la prière sont consacrées à l'unité des chrétiens. On veut ainsi favoriser des contacts entre catholiques et cette expérience communautaire que poursuivent depuis des années les moines de Taizé. Les sessions d'études auront lieu en mars, août et octobre. On y discutera des thèmes suivants: "Solidarité catholique, solidarité chrétienne, solidarité humaine"; "La louange de voix unanimes"; "Le Saint-Esprit perturbateur et l'unité visible à venir"; "Éléments d'unité visible et leur place dans la spiritualité catholique".

Neuvaine à s. Joseph

La grande neuvaine annuelle préparatoire à la fête de saint Joseph s'est ouverte hier à l'Oratoire St-Joseph du mont Royal. Cette neuvaine sera marquée de nombreux offices religieux et plusieurs paroisses, non seulement du diocèse de Montréal, mais aussi des diocèses voisins, se rendront en pèlerinage au sanctuaire fondé par le frère André. La neuvaine de 1963 sera empreinte d'une ardente supplication à saint Joseph, à qui Jean XXIII a confié le succès du Concile Vatican II. Tous les jours, dès six heures le matin et tard le soir, des milliers de fidèles viendront confier à saint Joseph leurs intentions les plus intimes et les plus urgentes: unité des chrétiens, unité des foyers, prospérité du pays, chômage, etc.

Les tarifs Rouge, Blanc et Bleu, de nouveau en vigueur entre Montréal et les Maritimes, sont des aubaines inouïes. Ils vous font épargner jusqu'à 44%.

voyage économique

Comparez ces billets simples (tarif Rouge) en vigueur présentement:

- De Montréal à Halifax, \$13.00
- De Montréal à Rivière-du-Loup, \$6.10
- De Montréal à Gaspé, \$11.40

Le tarif Rouge est encore plus attrayant pour le voyageur qui a retenu une place couchée, à cause des repas gratuits auxquels cette location lui donne droit. Si deux personnes ou plus partagent la même chambre ou le même compartiment, elles bénéficient d'un autre rabais important. Il en va de même les jours où s'appliquent les tarifs Blanc et Bleu. Voyagez par le Canadien National, la voie de l'économie et du confort.



A chaque pas dans la vie

VOTRE CROIX-ROUGE VOUS SERT!

A chaque pas... à tous les âges... durant toute la vie... votre Croix-Rouge vous sert.

L'enfant, l'adolescent, l'adulte, les gens âgés bénéficient des services et des programmes qu'elle met à leur disposition dans votre localité.

Aidez votre Croix-Rouge à poursuivre son oeuvre humanitaire — pensez à tout ce que la Croix-Rouge fait pour vous et vos voisins — puis souscrivez ou engagez-vous à souscrire dans toute la mesure du possible. Votre appui généreux peut faire tellement et pour tant de gens en 1963!

1863-1963 — UN SIÈCLE DE DEVOUEMENT

DONNONS AUX OEUVRES DE SANTÉ ET A LA CROIX-ROUGE



Pearson...

(Suite de la première page)

tiement canadienne sans qu'il soit besoin d'investir constamment nos amis. J'ai longtemps représenté le Canada dans les organismes internationaux et je n'ai jamais la réputation d'être servile à l'endroit de nos alliés. J'ai fréquemment différé d'opinion avec eux, et avec Washington, mais je me suis toujours efforcé d'établir clairement la position du Canada sans perdre leur respect".

M. Pearson a aussi rembarqué ceux qui l'accusent de nuire à la cause de la paix par cette politique.

"On m'a accusé d'être favorable aux armes nucléaires, à-t-il dit. Mais aucun homme sain d'esprit ne saurait être en faveur des armes nucléaires, ou de la guerre ou des armes tout court. J'ai combattu toute ma vie pour la paix et l'avènement d'une paix durable demeure ma première préoccupation. Cependant, je ne crois pas que le Canada peut servir la cause de la paix en refusant d'accomplir son devoir dans une alliance dont le but est précisément de veiller à la paix. Je ne ferai rien qui puisse affaiblir l'alliance de l'Atlantique."

La réception faite à M. Pearson dans la plus petite des dix provinces du Canada a été assez enthousiaste dans l'ensemble. Il a attiré moins de monde que n'en avait fait M. Diemba, un an auparavant. Mais, dans la matinée d'hier, en route pour Summerside, il s'est arrêté à Cornwall et à Crapaud, causant quelques instants avec des partisans libéraux.

Les conservateurs sont demeurés les rois et maîtres de l'Île-du-Prince-Édouard le 18 juin dernier, remportant les quatre sièges de la province avec deux confortables majorités. On croit cependant que le parti libéral réussira à percer cette forteresse tory le 8 avril.

Beaucoup d'observateurs conçoivent déjà la victoire au porteur d'argent libéral dans le comté de Kings, John C. Mulloy, jeune instituteur de Souris. La circonscription était représentée au dernier parlement par Margaret Macdonald qui, l'an dernier, n'avait recueilli que 1,8 p. cent plus de voix que son adversaire libéral. Il est possible aussi que John Watson Macnaught l'emporte sur le conservateur Orville H. Phillips dans Prince. Macnaught a siégé à la Chambre des communes de 1945 à 1957 lorsqu'il a été défait par Phillips.

Echos de la campagne électorale

M. Gustave Steenland, candidat dans Sherbrooke, a déclaré hier qu'on lui a refusé le droit de toucher des prestations d'assurance-chômage en raison de son activité politique. A Montréal, M. N. P. Guertin, administrateur du service des plaintes au siège social régional de la Commission d'assurance-chômage, a affirmé qu'une personne qui demande à bénéficier de l'assurance-chômage "doit être sur le marché du travail". Il a ajouté: "Il est possible que quelqu'un qui est engagé dans une campagne électorale puisse, à toutes fins utiles, ne pas être considéré comme disponible pour le marché du travail".

M. Raymond O'Hurley, ministre de la production de défense dans le cabinet Diemba et de nouveau candidat dans Lotbinière, tiendra deux assemblées dimanche prochain, le 24 mars. Il portera la parole l'après-midi à 2 h. 30, à Saint-Apollinaire, et le soir, à 8 heures, à Saint-Edouard.

Deux requêtes...

(Suite de la première page)

a soumis que la question est trop importante pour être ainsi inscrite à la dernière minute. Il a demandé que le tout soit reporté à l'an prochain et qu'entre temps les représentants des compagnies discutent du problème avec les autorités de Montréal.

Avant de retirer la clause, M. Lucien Saulnier a demandé "publiquement" à M. Bherer de convaincre les compagnies de ne pas profiter de ce délai pour installer de nouveaux arrets dans les rues de Montréal.

Par son autre requête, M. Levesque demandait le pouvoir de réglementer l'usage des distributeurs automatiques et autres appareils du genre et d'établir une échelle de prix du permis d'opération.

M. Lucien Saulnier a soumis qu'actuellement la ville a déjà le pouvoir d'exiger le prix d'un permis, mais celui-ci est le même pour tous les appareils, que ce soit des distributeurs de gommes ou d'arabes à un sou ou des distributeurs de cigarettes ou autres produits de plus grande valeur.

Le premier ministre, M. Lesage a dit qu'il hésitait à accorder de nouveaux pouvoirs touchant la fiscalité aux villes tant et aussi longtemps que la Commission d'enquête sur la fiscalité n'aura pas fait son rapport. A sa suggestion l'amendement a été réduit au pouvoir de déterminer les endroits où pourraient être installés de tels distributeurs automatiques, tout en conservant l'endossement des droits que la ville a déjà quant à l'émission des permis.

LE DR GUSTAVE PRÉVOST DÉCLARE:

L'industrie collabore à l'épuration des eaux

En coopération avec la Régie d'épuration des eaux, de nombreuses industries (aucun chiffre exact n'est encore disponible) sont en train d'améliorer leurs méthodes d'opération en vue d'obtenir une épuration convenable de leurs eaux de déchets.

De plus, 78 municipalités se soumettent à des décisions de la Régie ont soumis des projets de traitement sanitaire des eaux et devraient les mettre à réalisation dès l'année prochaine, a déclaré le Dr Gustave Prévost, président de la Régie d'épuration des eaux de la province de Québec, qui parlait, hier soir, devant les membres du Club Canadien Allis-Chalmers, de Lachine à l'occasion de la Semaine nationale de santé observée au Canada du 1er au 7 avril prochain.

M. Prévost a souligné qu'un bon programme de conservation des eaux protégera l'industrie.

La Régie désapprouve la classification des cours d'eau selon leur usage puisqu'elle a pour principe de ne pas porter atteinte à l'usage d'un cours d'eau que soit la nature de ses déchets. C'est ce qu'il est difficile de faire comprendre au public. "C'est pourquoi l'éducation du public est notre tâche la plus importante. A quoi

La Beauce...

(Suite de la première page)

Ce vacuum a aspiré le Crédit social, avec les résultats qu'on sait. En juin dernier, le créditiste n'avait pas d'adversaire véritable: le candidat libéral et député sortant du temps, Jean-Paul Racine, bien qu'il se soit consacré avec beaucoup d'acharnement au règlement du problème des travailleurs en forêt qui s'exercent vers les États américains limitrophes et qui sont privés de l'assurance-chômage, bien qu'il soit lui aussi un vieux Beauceron, n'a pas pu remonter le courant du vaste mécontentement à l'égard du parti libéral provincial, qui s'est traduit en novembre par l'élection d'un député de l'Union nationale.

Le candidat conservateur était "un homme de paille", nous disent les Beaucerons — beaucoup d'entre eux ne se rappellent même pas son nom, et il n'a pas obtenu 1,000 voix sur 30,000. Le fort noyau créditiste du comté n'a eu qu'à s'ajouter les déshabillés des deux autres partis pour remporter une éclatante victoire.

Jusqu'à tout récemment, rien ne semblait changé dans cette conjoncture, et Gérard Perron était assuré d'une nouvelle victoire. On prédisait néanmoins qu'il verrait sa majorité diminuée, vu que le parti libéral reprenait de la popularité dans la région, depuis l'élection de novembre.

Mais voilà que depuis peu un phénomène tout nouveau bouleverse les prédictions des trois partis: le NPD s'organise dans la Beauce. Le chef de file du mouvement, M. Robert Cliche, est d'une des vieilles familles libérales du comté. Il a lui-même été très actif dans ce parti depuis 15 ans, au niveau provincial.

En juillet 60, on lui a même offert le poste de substitut du procureur général dans la Beauce, "l'avocat de la route et de la commission des liqueurs", comme disent les Beaucerons. Il a refusé ce poste, mais s'est quand même distingué comme procureur du gouvernement aux enquêtes sur les sanatoriums Ross et Bégin.

M. Cliche, organisateur en chef du NPD dans la Beauce, appuie un candidat qui est issu, lui, d'une vieille famille conservatrice: le jeune notaire Jean-Claude Morin. Cette conjonction de traditions libérales et conservatrices se répercute à tous les niveaux, et on retrouve, parmi les tout nouveaux fervents du NPD, autant de "bleus" que de "rouges".

Un barbier de St-Joseph, qui s'est engagé dans la politique jusqu'à maintenant comme organisateur de l'Union nationale, et qui est passé au NPD, exprime ainsi son appartenance à la tradition beauceronne d'indépendance: "On va montrer à André Landreau et aux autres qu'on peut accepter des idées nouvelles, même si on est une région sous-développée."

On ne peut pas dire, pour autant, que le candidat NPD remportera la victoire: on lui accorde généralement quelque 2,000 voix sur 30,000. Mais comment sa présence, et l'action du NPD, influeront-elles les résultats généraux dans le comté? C'est ce que beaucoup de Beaucerons se demandent. Il peut aussi bien assurer la victoire du créditiste que celle du libéral. Le candidat conservateur, M. Serge Beaudoin, désigné hier, et qui jusqu'à récemment était un créditiste reconnu, s'attache pour sa part à attaquer le neo-démocrate, le dénonçant comme "bolchévique".

Lesage appuierait...

(Suite de la première page)

A la télévision Si l'on s'arrête à certains actes déjà posés par M. Lesage depuis quelques semaines, on constate qu'il a déjà participé à la campagne électorale. Le vendredi 8 mars dernier, au cours d'une causerie télévisée par les postes de l'Etat, M. Lesage a rappelé avec insistance que les pensions de vieillesse distribuées dans le Québec ont été conçues à Ottawa par le gouvernement libéral de l'époque.

A titre de premier ministre libéral du Québec, M. Lesage s'est contenté de dire jusqu'à maintenant que notre pays a besoin d'un gouvernement stable. Il n'a jamais précisé quel doit être ce parti — mais comment douter qu'il mise fortement sur le parti libéral pour atteindre ce but?

Futur chef M. Lesage sait fort bien que le parti libéral (au fédéral) exigera un jour qu'il en prenne la direction. Il a donc un intérêt tout à fait personnel à ce que le parti de M. Pearson, qui a connu tant de reculs depuis cinq ans, reprenne "du poil de la bête" au cours de la campagne actuelle.

M. Lesage, tout comme les libéraux fédéraux, n'ont aucune crainte quant aux chances des progressistes-conservateurs. Ils n'éprouvent aucune appréhension quant à la vi-

gueur du Nouveau Parti démocratique qui, à leurs yeux, balbutie encore.

Mais ils redoutent le Crédit social de Real Caouette. Un intime de M. Lesage disait récemment: "Caouette est dangereux dans la province".

M. Lesage n'a pas le choix. Il lui faut aider ses collègues fédéraux dans le Québec. Et les grands rivaux des libéraux sont les créditistes.

Contre le tribun Le premier ministre est à coup sûr le seul politique de la province, à l'heure actuelle, à pouvoir endiguer et refouler la poussée du Crédit social. A pouvoir se mesurer avec puissance au tribun Caouette.

S'il le fait, et si les résultats du 8 avril prochain favorisent le Crédit social, il aura perdu quelque peu de la stature qu'une carrière politique sans défaite lui confère à l'heure actuelle. Au point même qu'il devrait peut-être renoncer, alors, à remplacer M. Lester Pearson à la tête du parti national.

Quant à M. Caouette, il a déjà prévu cette "intrusion" de M. Lesage dans l'arène fédérale. Il a dit: "Le premier ministre de la province a suffisamment de travail, il n'a pas besoin de se mêler de la politique fédérale."

M. Caouette ne manquerait pas aussi de soutenir que M. Lesage "a partie liée avec un clan fédéral à tendance centralisatrice".

Si M. Lesage décide de se porter à la rescousse de M. Pearson dans la province, il

mettrait fin à la tradition qui, depuis les années 20, incite les chefs provinciaux à s'abstenir de "participer ouvertement aux campagnes fédérales".

Feu Duplessis savait jouer un rôle actif mais non public dans ces campagnes.

Trois rencontres Plus ouvert que le défunt, M. Lesage ne s'est point caché dans ses rencontres avec M. Pearson depuis deux mois. Les deux hommes se sont vus, le 5 février dernier; ils se sont revus à Montréal, en fin de février durant le congrès de la Fédération libérale du Québec. Enfin, lundi dernier, ils ont déjeuné ensemble à Québec.

Et c'est depuis ce déjeuner qu'à Québec on pose la question: "M. Lesage va-t-il participer à la campagne fédérale?"

Les professeurs...

(Suite de la page 16)

ont fait un premier pas vers la réalisation d'un organisme qui pourra éventuellement permettre à chaque professeur de bénéficier des efforts de ses collègues dans l'amélioration de son travail.

Une première assemblée de cette association, à caractère purement culturel, aura lieu le 25 avril prochain, à 8 h. 15, à la salle paroissiale "L'Immaculée Conception", alors que le R. P. J. Racette, S.J., traitera de la façon de repenser et de revaloriser l'enseignement de la philosophie.

Lesage dépose...

(Suite de la première page)

vue administrative. Aussi, il a été décidé de rendre fixe l'avance de traitement consentie aux employés nommés permanents avant le 1er avril 1962. Cette modification permettra dorénavant à tous les fonctionnaires de recevoir leur traitement sur une base identique: temps fait, temps payé.

Si on a décidé d'accorder une avance permanente et fixe c'est pour ne pas priver certains fonctionnaires de leur traitement durant une quinzaine. Le remboursement de cette avance est évidemment prévu au départ du fonctionnaire concerné; l'auditeur retient alors sur le dernier chèque de paie la somme avancée.

On estime à 956 le nombre d'employés qui jusqu'ici bénéficiaient d'un traitement périodique fait à l'avance sur un total de 28,201 fonctionnaires. Il s'agit en somme d'un changement qui dénote le souci du gouvernement d'améliorer constamment les méthodes et techniques administratives en vue de mieux servir la population tout en réduisant les dépenses. Ainsi, cette modification simplifiera dans une large mesure le travail des préposés à la paie dans les différents ministères. Elle facilitera aussi la vérification et le contrôle de l'auditeur tout en simplifiant la procédure mécanographique des salaires.

Petites annonces du "Devoir"

ARGENT DEMANDÉ

PRETRES PERES, \$1,000, \$1,500, \$2,000, demandés en première hypothèque 100% garantie. Intérêt intéressant. Landlord Acceptance Corp., J.N.O. 1-3438.

ARTICLES DE MÉNAGE

A VENDRE: réfrigérateur "Frigidaire", poêle électrique (parfait état), meubles, etc. — 246-4687. J.N.O.

AUTO À VENDRE

CHRYSLER '62 — Windsor, 4 portes, gris métallique, tout équipé, radio P.M., 11,000 milles, cause départ Europe, \$2,900. — Marc Bélanger, tel. 273-7748. 25-3-63

BUNGALOW À VENDRE

REPENTIGNY — Grand 5 pièces fermées, fenêtre panoramique, cave semi-finie, C.P., etc. — 246-4687. J.N.O.

CHALET À VENDRE

Chalet d'été, imitation bois rond avec solage, lot de 2000 m. carrés, près de St-Placide, tranquille, pêche, plage, terrain 104' x 50'. Particulier. — Renseignements: 224-2254. J.N.O.

COTTAGE À VENDRE

OUTREMONT — Propriété neuve contenant 9 pièces en 2 niveaux, cour arrière terrassée. Très approprié pour professionnels. \$46,000. S'adresser à Case 391, Le Devoir, Montréal ou RE. 1-6501 de 9h à 7h. P.M. J.N.O.

OÙ À LOUER, 7 pièces, sous-sol

fini, résidentiel, 7045, rue Louis-Hémard. — RA. 7-7593. 25-3-63

DEMANDE D'EMPLOI

Plâtrier prendrait réparations, travail garanti. — DU. 8-2056. 25-3-63

DEMANDE D'EMPLOI

CONTREMAÎTRE mécanicien, garant, 11 années d'expérience, équipement de construction, diesel et gaz, cherche emploi stable, libre 15 jours d'avis. Ecrire: Case 439, "Le Devoir", Montréal. 22-3-63

FEMMES DEMANDÉES

STENOGRAPHES BILINGUES Important: entreprise industrielle requiert des sténographes bilingues. Cours secondaire ou universitaire, de préférence avec cours de secrétariat bilingue. Veuillez faire votre demande par écrit et fournir curriculum vitae à:

SERVICE DU PERSONNEL C. P. 6090, Montréal 3, P. Q.

LOGEMENT À LOUER

RUE LAGAUCHETIERE, près rue St-Hubert, bas, 9 pièces avec garage sur rue, 6 automobiles, chauffage central. — DU. 7-3503. 25-3-63

MAISON À VENDRE

Domaine Bellevue sur la rive sud, nivelé, 7 pièces, \$18,000, \$1,000 comptant — CH. 8-0618. 13-3-63

MAISON À VENDRE

Boucherville à 6 milles du pont Jacques-Cartier, bungalow, 6 appartements, sous-sol fini, garage, maison en brique. Téléphonez entre 5h p.m. et 7h p.m. à OL. 3-5451. J.N.O.

VILLE D'ANJOU — Maison 6 pièces

voisins bien éduqués, endroit paisible, \$230 de la Seine. — Tel. CL. 6-3215. 25-3-63

Bungalow détaché, près centre d'achat Domaine, nord de Sherbrooke, 5 1/2 sous-sol fini pin de Colombie, buanderie, terrassement complet, haies avant, arrière, patio 12 x 20, terrain 35 x 90', entrée auto pavée, près église, école. Prix: \$16,900, comptant \$3,500, pas d'agent. — CL. 5-6642. 25-3-63

LOGEMENT À LOUER

NOUVEAU ROSEMONT — 6185, rue Lacordaire, près boul. Rosemont, 3 1/2 appartements, spacieux, duplex, semi-détaché, près hôpitaux Maison-neuve et Rosemont, chauffé, \$105, 1er mai. — CL. 4-5542. 25-3-63

OCCASION D'AFFAIRES

Nous pouvons vous financer! Cette corporation requiert un opérateur licencié pour

le NETTOYAGE WESTINGHOUSE

et la buanderie!

Soyez votre propre patron tout en gardant votre profession ou votre commerce actuel. Vous pouvez obtenir de \$5,000 à \$10,000 net seulement à temps supplémentaire. Nous finançons les personnes enthousiastes de posséder leur propre commerce. "ALD" vous aidera dans la location, l'organisation de votre magasin, et l'avancement continu. Téléphonez ou écrivez aujourd'hui.

ALD CANADA LIMITED

8400 boul. St-Laurent, Montréal, Qué. DU. 9-3393 22-3-63

PROPRIÉTÉ À VENDRE

ANJOU, ville, duplex séparé, 2-5 modernes, salle de jeu finie, chauffage central, garage, près centre d'achats, école, autobus. — 6450-32, des Angevins, tel. RA. 1-5320. J.N.O.

TAILLEUR

Faites transformer votre habit à la dernière mode en habillage complet, devant simple, dans le dernier style. — SPECIALITE — Habits et costumes réajustés DROLET TAILLEUR 351 est. rue GUYOT — DU. 8-2532 J.N.O.

TRANSPORT CAMIONNAGE

ROUSSILLE Transport. Déménagement ville, campagne et longue distance. Spécialité: pianos, poêles, réfrigérateurs. RA. 5-2421 J.N.O.

LA CHEVROLET 63 EN TÊTE DÈS LE DÉPART



DES AVANTAGES QUE CHACUN DESIRE

SIRGES SEPARÉS DE LUXE
DANS LES CHEVROLET ET CHEVY II SUPER-SPORT
La Chevrolet Impala et la Chevy II Nova 400 peuvent toutes deux être équipées de toutes les sirges séparées de luxe. Les Chevrolet comprennent de luxueux sièges séparés à l'avant, des moules chromées spéciales, des enjoliveurs de roue de 17-1/2".
DANS LA CORVAIR MONZA. Les sièges avant séparés font partie de l'équipement normal. Elle est la plus sportive des voitures familiales canadiennes. Elle est à la fois d'une grande élégance et pleine d'allant.

NOUVEAU VOLANT COMFORTIL, RÉGLABLE EN 7 POSITIONS
Ce nouveau volant améliore le confort de conduite. Renseignez-vous auprès de votre concessionnaire.

RÉSISTANCE À LA CORROSION
Protection exceptionnelle contre la rouille grâce au traitement Zinc-O-Bond. La Chevrolet et la Chevy II comportent aussi des bas de caisse lavés à l'eau et séchés à l'air.

DES PERFECTIONNEMENTS QUI RÉDUISENT L'ENTRETIEN
Exemples: les freins auto-régulateurs Safety-Master qui n'ont pas besoin de réglages périodiques, et le nouveau système d'échappement de longue durée avec silencieux aluminé de grande résistance.

ESSUIE-GLACES À BALAYAGE PARALLÈLE
Les essui-glaces électriques de la Chevrolet ne ralentissent pas leur mouvement aux accélérations du moteur; ils nettoient tout le pare-brise, même au centre.

LA CHEVROLET 1963 PREMIERE PAR L'ELEGANCE... PAR LA QUALITE... PAR LES VENTES CHEVROLET

VOYEZ LE DEPOSITAIRE CHEVROLET DE VOTRE LOCALITE

Concessionnaires "Chevrolet" de la région métropolitaine:

J. P. CHARBONNEAU AUTOS LITEE, 3930 est. rue Ste-Catherine, L.A. 4-4771

CHEVROLET MOTOR SALES CO. OF MONTREAL LTD., 2085 rue Ste-Catherine Ouest, W.E. 3-4781

BARNABE MOTORS LTD., 925 Boul. Laurentien, St-Laurent, Québec, R.I. 4-4401

GOHIER AUTOMOBILES LITEE, 1580 rue Amherst — L.A. 4-3701

SNYDER AUTOMOBILES LTD., 2150 rue Notre-Dame (coin 31e Ave.), Lachine, Québec, Tél. 637-4451

CLERMONT MOTOR LIMITED, 5343 rue Saint-Denis, Tél. 279-4301

DUVAL MOTORS (1960) LTD., 329 est. rue Jarry, CR. 9-7211

DOYLE MOTORS LIMITED, 4501 Avenue Bannantyne, Verdun, Québec, P.Q. 9-4501

HAROLD CUMMINGS LTD., 2255 avenue Jean-Talbot (près Boul. Desjardins), RE. 9-1911

PARK AVENUE CHEVROLET LITEE, 3421 Avenue du Parc, VI. 9-5441

SALOIS AUTOMOBILE LITEE, 618 Boulevard Curé Labelle, Châteauguay, Québec, MU. 1-2368

Ne manquez pas l'émission télévisée "En habit du dimanche", tous les dimanches soir.

Les commissions scolaires ne s'opposent pas aux "normes" nouvelles

Par Jules LeBLANC

Du point de vue administratif, la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec ne voit aucune objection aux normes que vient de fixer le ministère de la jeunesse concernant le nombre d'élèves par classe et le nombre de périodes d'enseignement qu'on doit confier à un instituteur.

C'est ce qu'a affirmé hier à Montréal, le président de la F.C.S.C.Q., M. Jean Leduc, à un groupe de journalistes qui l'interrogeaient à l'issue de la cau-

serie qu'il a prononcée devant le Club Kiwanis-St-Laurent. Les journalistes ont été étonnés du fait que M. Leduc n'ait pas fait la moindre allusion aux directives du ministère alors qu'une querelle est engagée sur cette question et que la F.C.S.C.Q. est directement concernée.

M. Leduc a alors affirmé que, "du point de vue administratif, la Fédération des commissions scolaires n'y voit aucune objection".

Interrogé au sujet de l'aspect pédagogique de la question, M.

Leduc a déclaré que le directeur pédagogique de la F.C.S.C.Q., M. Joseph Bertrand, étudie présentement l'affaire et que les dirigeants de la Fédération attendent son rapport avant de se prononcer sur l'aspect pédagogique de la question.

M. Leduc a déclaré que la Fédération a été invitée, comme telle, à déléguer des représentants aux deux réunions de consultation organisées par le ministère concernant ces normes. Elle a alors déclaré que, sur le plan administratif, elle n'avait

pas d'objection aux normes proposées.

Un journaliste a demandé comment il se fait que la F.C.S.C.Q. s'est prononcée sur la question avant d'en avoir étudié l'aspect pédagogique. M. Bertrand a répondu de nouveau que cet aspect était présentement à l'étude.

Un autre journaliste a demandé si la F.C.S.C.Q. considérerait que ces directives constituaient une intrusion de l'administration provinciale dans le domaine pédagogique — domaine qui re-

lève exclusivement du Conseil de l'instruction publique et de ses deux comités. M. Leduc a refusé de répondre à cette question.

A un moment donné, il a déclaré que lors des séances de consultation du 1er et du 8 mars, tenues à Québec, le problème a été uniquement discuté

du point de vue administratif. La F.C.S.C.Q. n'a pas d'objection, mais est-elle prête à appuyer de façon positive les normes proposées par le mi-

nistère et, au besoin, à les défendre? a demandé un troisième journaliste. M. Leduc a de nouveau répondu qu'il attend le rapport de M. Bertrand.

Les commissaires d'écoles admettent la nécessité de la planification scolaire

Le président de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec a affirmé hier que "les commissaires d'écoles admettent la nécessité de la planification" en matière d'éducation. M. Jean Leduc, de Forestville, portait alors la parole au déjeuner-causerie hebdomadaire du Club Kiwanis-St-Laurent, à l'hôtel Ritz Carlton.

Toutefois, a précisé M. Leduc, les commissaires d'écoles veulent "une planification démocratique qui se fera avec les parents, dont ils sont les représentants, et non pas d'une planification étatique. Bref, ils désirent participer à cette opération majeure qu'ils estiment nécessaire pour mettre tous les types d'enseignement à la portée de tous." Il a rappelé que la Fédération des commissions scolaires a été "une pionnière de la centralisation scolaire, tant au niveau élémentaire que secondaire".

M. Leduc a également souligné que la F.C.S.C.Q. se réjouit des heureuses initiatives qu'a prises la Commission des écoles catholiques de Montréal en vue d'obtenir la participation des parents à l'éducation de leurs enfants, et qu'elle voit "avec grand plaisir" la création prochaine d'une fédération provinciale des associations parents-maîtres.

Parlant du financement de l'éducation, M. Leduc a déclaré, se référant à l'ensemble de la population québécoise:

"Faisons-nous un effort collectif suffisant pour rentrer les dépenses présentes et à venir dans ce domai-

ne? Il est difficile de l'affirmer. Et pourtant nous ne devons pas nous bercer d'illusions. Si l'on trouve que, présentement, l'éducation coûte cher, elle va coûter encore plus cher avec les années..."

"Comment allons-nous accomplir l'effort nécessaire pour améliorer l'enseignement et le mettre à la portée de tous? Comment allons-nous développer davantage l'enseignement technique et professionnel dont on a un si pressant besoin? Comment allons-nous favoriser la croissance de nos universités, afin que notre peuple puisse produire plus de savants, plus de chercheurs, plus d'hommes de sciences, dans tous les domaines?"

Rappelant que l'Union soviétique consacre plus de 7 p.c. de son revenu national à l'éducation alors que le Canada n'en consacre — suivant les statistiques fédérales de 1958 — que 4.4 p.c., le président de la F.C.S.C.Q. a déclaré:

"En somme, c'est la population elle-même qui est la première intéressée, qui joue son existence, selon qu'elle accepte ou refuse sa participation à l'effort requis. Le commissaire d'école n'est qu'un représentant mandaté et il ne pourra imposer ses idées et sa façon de voir, si bonnes soient-elles, à la collectivité, si celle-ci demeure réfractaire à la valeur de l'éducation dans notre monde moderne et aux sacrifices qu'il faudra consentir pour la mettre à la portée de tous."

Les professeurs de philosophie des collèges se groupent en association

Les professeurs de philosophie des collèges classiques de Montréal se sont réunis ces jours derniers, à l'université de Montréal, et ont fondé la première association des professeurs de philosophie des collèges.

La réunion a eu lieu dans le cadre de la Semaine de philosophie organisée par les étu-

dants de l'université de Montréal.

Les professeurs cherchent en commun les moyens de donner une orientation plus vivante et mieux adaptée à l'enseignement de la philosophie. Au cours des dernières années, on s'est surtout arrêté à faire un sérieux examen de conscience sur la valeur et les résul-

tats de l'enseignement de la philosophie au Québec. On en a facilement constaté les déficiences.

D'heureuses solutions ont été suggérées, sans qu'on se soit mis d'accord ou qu'on ait groupé toutes les énergies pour permettre leur réalisation. Le moment semble être venu, soutiennent les profes-

seurs, de procurer à tous les professeurs de philosophie des collèges, le moyen de travailler sérieusement à une amélioration efficace de leur tâche.

C'est pourquoi lors de cette assemblée, tenue sous la présidence de M. Laurent Bergeron, du collège Regina Assumpta, a été décidée la création de l'Association des professeurs de philosophie des institutions d'enseignement "collégial".

En plus d'avoir l'occasion de se connaître, les professeurs (Suite à la page 15)

2,000 personnes sont allées entendre Etienne Gilson

La philosophie, sagesse d'un temps et d'un espace déterminés, doit être enseignée à partir des œuvres contemporaines. C'est l'opinion de M. Etienne Gilson, grand philosophe, membre de l'Académie française et fondateur de l'Institut d'études médiévales de l'université de Toronto.

Parlant devant près de 2,000 personnes à l'université de Montréal, dans le cadre de la Semaine de philosophie organisée par les étudiants, M. Gilson a dit que le candidat doué pour la philosophie doit commencer "par la Sagesse de son temps".

Il s'agit là, a dit M. Gilson, d'une situation inévitable. Chacun de nous communique en un temps et en un espace donnés. On commence par les philosophes dont tout le monde parle, aujourd'hui par exemple, Heidegger et Teilhard de Chardin. De mon temps, c'était Bergson.

"La philosophie de notre temps, précise M. Gilson, est la science à la recherche de démonstrations conclusives comme celles que fournit la physique, par exemple; mais bien plutôt une Sagesse, quête des vérités premières qui se prolonge sans fin tout au long de la vie de l'humanité comme de la vie de chaque homme qui se veut philosophe.

Celui-ci devra d'abord avoir cette curiosité. Cette curiosité devra, en outre, le porter à se poser des questions que les autres sciences laissent de côté. Celle, par exemple, de Platon et d'Einstein: "Comment se fait-il que le monde soit intelligible?" Celui qui veut se consacrer à la philosophie devra d'abord être saisi par l'importance des questions de ce genre, et sa pensée devra le porter à scruter le sens précis des notions implicites dans les questions qu'il se pose.

COMPTABLES AGREES

Lucien Dahm, C.A.

Comptables agréés

Edifice de La Sauvegarde

152 est, rue Notre-Dame

UN. 6-2681

Jacqueline Paradis, C.A.

Comptable agréé

Edifice de La Sauvegarde

152 est, rue Notre-Dame

Ch. 52, 53

UN. 6-2681 — DU. 1-0111

Provost, Holte & Associés

Comptables agréés

ROGER PROVOST, C.A.

Syndic. Licencié

ROLAND PROVOST, C.A.

GEORGES H. HOTTE, C.A.

2596, boul. Rosemont

RA. 2-1109

VIAU & ROBIN

Comptables agréés

LUCIEN D. VIAU, C.A.

H. LIONEL ROBIN, C.A.

JACQUES R. CHADILLON, C.A.

ARMAND H. VIAU, C.A.

I. SERGE GERVAIS, C.A.

PO. 3-871*

4926, ave. Verdun, Verdun

Samson, Bélair, Côté, Lacroix et associés

E. H. Knight & Co.

Comptables agréés

M. Samson, O.B.E., C.A.

Lucien P. Bélair, C.A.

Leon Côté, C.A.

Henri Bourquin, C.A.

Albert Garneau, C.A.

Benoît Sylvestre, C.A.

Dennis Bell, C.A.

Raymond Couillard, C.A.

Marthe Gauthier, C.A.

Marcel Imbelle, C.A.

Lucien P. Bélair, C.A.

Jean Lacroix, C.A.

Dollard Hudon, C.A.

Percy Auger, C.A.

Pierre Lesage, C.A.

Pierre Chouinard, C.A.

Gilles Trahan, C.A.

Georges Roussin, C.A.

Paul Gauthier, C.A.

ROUSSEAU, C.A.

MONTRÉAL

QUÉBEC

Consilia: Maurice CHARTRE, A.A. Emile BEAUVAIS, D.S.C., C.A.

Gérard MARCEAU, C.A.

132 ouest, Saint-Jacques

VI. 2-4691

RIMOUSKI

Consilia: Maurice CHARTRE, A.A. Emile BEAUVAIS, D.S.C., C.A.

Gérard MARCEAU, C.A.

132 ouest, Saint-Jacques

VI. 2-4691

HOPITAL REGIONAL DE 310 LITS

(situé à 30 milles de Montréal)

demande un

ADJOINT AU DIRECTEUR DU PERSONNEL

Le candidat devra posséder un B.A. ou l'équivalent. L'expérience sera considérée. Ecrire et joindre curriculum vitae à:

Case Postale 436, "Le Devoir", Montréal

Professeurs demandés

Professeurs masculins et féminins en Sciences, Mathématiques, Anglais, Français, Commerce et autres, pour le cours secondaire de garçons et de filles avec expérience de préférence. Mentionner ses qualifications lors de la demande d'emploi. Aussi professeurs pour le cours élémentaire. Salaires très intéressants pour personnes qualifiées; bonnes conditions de travail.

S'adresser à: Elói Allaire, Directeur des Etudes, Casier Postal 789, Theford Mines, P.Q. Tél.: Fédéral 5-7587 ou: Fédéral 8-1204

vous obtenez **PLUS** en **Mars** **Dupuis**

Plus de nouveautés

plus d'aubaines

MEUBLES NON PEINTS
RABAIS DE

25%

CONTREPLAQUE DE MERISIER

Fabrication extra solide surface lisse à vernir, peinturer ou émailler selon votre goût. Pieds avec embouts cuivrés et poignées de métal cuivré. Tiroirs à queue d'aronde sur glissière centrale de nylon.

TABLE DE CHEVET hauteur 26 1/2" (15 x 15")... **11.00**

BUREAU SIMPLE trois tiroirs hauteur 33" (36 x 17")... **24.00**

COMMODE 4 tiroirs hauteur 40" (28 x 17")... **24.00**

BUREAU DOUBLE six tiroirs hauteur 33" (48 x 17")... **32.00**

MIROIR du bureau double (26 x 38")... **10.00**

Dupuis-quatrième, rayon 713

Ouvert ce soir et vendredi jusqu'à 9 h
samedi 9 h.30 à 5 h.30

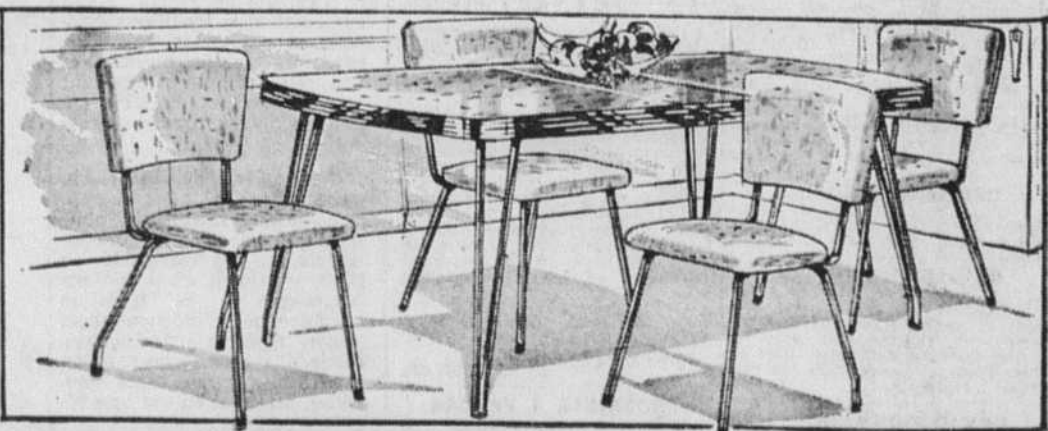


5 PIECES POUR VOTRE CUISINE
Ord. 139.00 - SPÉCIAL DE MARS DUPUIS AUJOURD'HUI

LA TABLE surface Arborite non noyer veiné, large bordure assortie. Pieds effilés. 4 CHAISES chacune à dossier arrondi, siège/dossier coussinés surface de vinyle renforcé de toile extra résistante, durable. Piètement des 5 meubles en métal tubulaire chromé ou bronzé.

89.
les 5 pièces

DUPUIS — QUATRIÈME, RAYON 713



BELLE CUISINE MODERNE DE 5 PIECES

Une valeur de 59.95 — SPÉCIAL DE MARS AUJOURD'HUI

Un achat sage et pratique pour plusieurs années... un rare bas prix chez DUPUIS... LA TABLE mesure 30 x 40" et s'allonge à 48". La surface "ARBORITE" est à l'épreuve des plats chauds, des acides. Rebord fini aluminium chromé. 4 CHAISES siège coussiné et dossier en plastique imprimé lavable. Blanc, lime, bleu. Piètement des 5 meubles en métal tubulaire chromé.

39.95
les 5 pièces

DUPUIS — QUATRIÈME, RAYON 713

COMMANDES TELEPHONIQUES VI. 2-6171 AUTRES APPELS VI. 2-5151

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS Dupuis-Segres 865 EST, RUE STE-CATHERINE MONTREAL